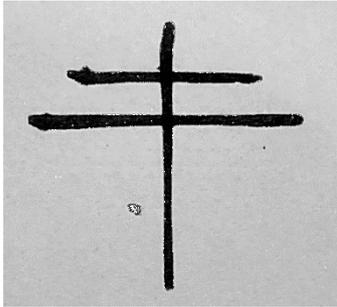


2020-2021

M1 Archives



Les archives orales comme sources d'histoire récente : pratiques de collecte, usages et enjeux mémoires.

Le cas des témoignages de la Résistance
collectés par les comités d'histoire
interministériels (1944-1980)

Agnès Arendo |

Sous la direction de Mme Bénédicte
Grailles |

Membres du jury

Bénédicte Grailles | Maîtresse de conférences en archivistique et directrice du
Master Archives de l'Université d'Angers

Patrice Marcilloux | Professeur des universités en archivistique et responsable
de la licence professionnelle Archives, médiation et patrimoine de l'université
d'Angers

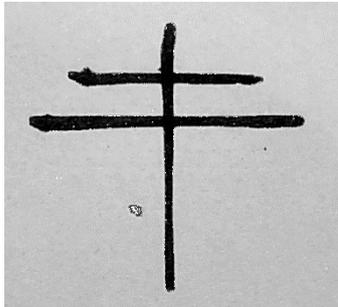


Soutenu publiquement le :
04 juin 2021



2020-2021

M1 Archives



Les archives orales comme sources d'histoire récente : pratiques de collecte, usages et enjeux mémoriels.

Le cas des témoignages de la Résistance
collectés par les comités d'histoire
interministériels (1944-1980)

Agnès Arendo |

Sous la direction de Mme Bénédicte
Grailles |

Membres du jury

Bénédicte Grailles | Maîtresse de conférences en archivistique et directrice du
Master Archives de l'Université d'Angers

Patrice Marcilloux | Professeur des universités en archivistique et responsable
de la licence professionnelle Archives, médiation et patrimoine de l'université
d'Angers



Soutenu publiquement le :
04 juin 2021



L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français : <http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Illustration de première de couverture : Croix de Lorraine, carnet d'un résistant anonyme, communiqué par le correspondant des Côtes-du-Nord M. Ancelin, s.-d. , Arch. nat., 72 AJ 115

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait pu être écrit sans le soutien de tous ceux et toutes celles qui m'ont permis d'élaborer ma réflexion au gré des difficultés rencontrées.

Je remercie tout d'abord Mme Bénédicte Grailles, maîtresse de conférences en archivistique, responsable du Master Archives de l'Université d'Angers, qui a accepté de diriger mon mémoire, pour son soutien sans failles et ses remarques précieuses. Mme Bénédicte Grailles m'a également permis de mettre en valeur mes recherches à l'international, en participant au 13^e Symposium en sciences de l'information EBSI-SIS, organisé par l'Université de Montréal et l'Université McGill. Je remercie également l'ensemble des enseignant·e·s du Master, sans qui ce mémoire n'aurait pas pu aboutir, pour leurs enseignements enrichissants, ainsi que mes différent·e·s responsables de stage qui m'ont donné l'envie de faire ce cursus.

J'adresse également mes remerciements à mes camarades de promotion, qui m'ont permis, par leur soutien et nos discussions, malgré l'enseignement à distance, de rester motivée en permanence. Merci également aux Archives nationales, qui ont ouvert leurs portes malgré le confinement, afin que nous puissions mener à bien nos recherches.

Enfin, je remercie ma famille et mes proches, pour leur soutien, leurs relectures et leur hébergement, qui m'ont permis d'enrichir et d'aboutir ce mémoire.

Sommaire

SOMMAIRE	5
TABLE DES SIGLES	6
INTRODUCTION	9
LE DÉVELOPPEMENT DES TÉMOIGNAGES À VISÉE HISTORIQUE ET PATRIMONIALE : ENJEUX ARCHIVISTIQUES ET MÉMORIELS	15
1. L’histoire proche et le témoignage, nécessités du siècle des guerres mondiales	17
2. Le témoignage devient archives orales	27
3. Archives orales et mémoire(s)	40
BIBLIOGRAPHIE	55
1. Archivistique	55
2. Écriture de l’histoire	58
ÉTAT DES SOURCES	65
1. Archives nationales	65
2. IHTP	67
3. Sources imprimées	67
LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS D’HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, FONDATEURS DES ARCHIVES ORALES FRANÇAISES OU SIMPLES PIONNIERS ?	69
1. L’ « archivalisation » des témoignages de la Résistance	72
2. De la théorie à la pratique : l’application de la méthode	88
3. Les comités et leurs collaborateurs, pionniers de l’ « histoire orale à la française » ?	104
CONCLUSION GÉNÉRALE	127
ANNEXES	131
TABLE DES ANNEXES	183
TABLE DES TABLEAUX	184
TABLE DES GRAPHIQUES	185
TABLE DES MATIÈRES	186

Table des sigles

- A.I.D.** : Agence d'information et de documentation.
- A.S.** : Armée secrète.
- B.C.R.A.** : Bureau central de renseignements et d'action.
- C.A.D.** : Comité d'action contre la déportation.
- C.D.L.** : Comité départemental de la Libération.
- C.G.E.** : Comité général d'Études.
- C.G.T.** : Confédération générale du travail.
- CH2GM** : Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale.
- CHG** : Comité d'histoire de la guerre.
- CHOLF** : Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France.
- C.L.L.** : Comité local de la Libération.
- C.N.R.** : Conseil national de la Résistance.
- C.N.R.S.** : Centre national de recherche scientifique.
- C.O.M.A.C.** : Comité d'action militaire.
- C.P.L.** : Comité parisien de la Libération.
- D.G.E.R.** : Direction générale des études et recherches.
- E.H.E.S.S** : École des hautes études en sciences sociales.
- G.M.R.** : Groupe mobile de réserve.
- F.F.C.I.** : Forces françaises combattantes de l'intérieur.
- F.F.I.** : Forces françaises de l'intérieur.
- F.F.L.** : Forces françaises libres.
- F.T.P.** : Francs-tireurs-partisans.
- IHTP** : Institut d'histoire du temps présent.
- I.S.** : Intelligence service.
- O.C.M.** : Organisation civile et militaire.
- O.R.A.:** Organisation de résistance de l'Armée.
- MI6** : Military Intelligence, section 6.
- M.L.N.** : Mouvement de libération nationale.
- M.N.P.G.D.** : Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés.
- M.U.R.** : Mouvements unis de la Résistance.
- N.A.P.** : Noyautage des administrations publiques
- P.C.** : Poste central.
- P.T.T.** : Postes, télégraphes et téléphones.
- R.P.F.** : Rassemblement du peuple français.
- S.A.P.** : Section des atterrissages et des parachutages.

S.T.O. : Service du travail obligatoire.

W.O. : War Office.

Introduction

« Ils diront, les Historiens, ce qu'ils pourront dire, étant des hommes de l'an 2000, vivant dans le climat de l'an 2000 [...]. Raison de plus pour que nous leur procurions [...] en tout honnêteté, notre version à nous des évènements que, bien sûr, ils interpréteront autrement que nous [...]. Sans que nous puissions dire qu'ils ont raison, eux, et que nous avons tort, nous. Au moins notre version des évènements a-t-elle eu des preuves vivantes. Elle est contresignée par des milliers de sacrifices.¹ »

Lucien Febvre

Après la Seconde guerre mondiale, il apparaît clairement que les acteurs et actrices de la période souhaitent témoigner, expliquer ce qu'il s'est passé pour les générations suivantes, à l'instar de Lucien Febvre, qui les appelle à donner leur version des évènements. Les guerres mondiales bouleversent la perception qu'ont les sociétés de l'humanité et du temps. En effet, le temps n'est plus considéré comme cyclique, comme il l'était jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, voire jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il y a bel et bien une rupture entre le passé et le présent², même si le passé et les événements des guerres mondiales hantent les souvenirs de celles et ceux qui les ont vécus. Il faut se rappeler de ce passé, pour permettre au cycle de se rompre. Seulement, comment transmettre toutes ces émotions ressenties à travers de simples archives administratives, ou judiciaires ? Il importe donc aux historien·ne·s, aux acteurs et aux actrices de réinventer la manière de transmettre la mémoire de ce passé. Dès lors, le XX^e siècle peut être considéré comme un siècle de renouveau du rapport au passé, qui s'articule autour de l'histoire, des mémoires et de l'archivistique.

L'École des Annales est le premier courant historiographique à introduire l'histoire récente et l'histoire des mentalités en France, à partir des années 1930. Sous l'égide de Marc Bloch³, l'École entend redéfinir l'histoire, en appelant à étendre cette dernière aux émotions, aux mentalités, aux populations dont la documentation écrite est souvent insuffisante, en se tournant vers les populations, vivantes, qui ont connu un événement.

¹ H. Michel, B. Mirkin-Guetzévitch, *Les Idées politiques et sociales de la Résistance, documents clandestins, 1940-1944*, avant-propos de L. Febvre, PUF, Paris, 1954, 410 p., p. XI.

² H. Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire. Le témoignage à l'aube du troisième millénaire*, Labor, Loversal, 2006, 200 p., p. 100.

³ Historien médiéviste, soldat durant la Première guerre mondiale et résistant, fusillé en 1944.

Comment comprendre une guerre sans n'en avoir jamais vécue ? Marc Bloch s'interroge, durant la Seconde guerre mondiale :

« Connaisais-je vraiment, au sens plein du verbe connaître, connaissais-je par le dedans, avant d'en avoir éprouvé moi-même l'atroce nausée, ce que sont pour une armée l'encerclement, pour un peuple la défaite ?⁴»

L'histoire récente a, depuis, suscité une grande réflexion dans le milieu historique. L'Institut d'histoire du temps présent la définit comme :

« [couvrant] une séquence historique marquée par deux balises mobiles. En amont, cette séquence remonte jusqu'aux limites de la durée d'une vie humaine, soit un champ marqué d'abord et avant tout par la présence de "témoins" vivants, trace la plus visible d'une histoire encore en devenir [...]. En aval, cette séquence est délimitée par la frontière, souvent délicate à situer, entre le moment présent — "l'actualité" — et l'instant passé »⁵.

Dès lors, les témoins, celles et ceux qui ont vécu les événements, occupent une place importante dans la sphère historique. Cela entraîne alors l'avènement de l'« ère du témoin » définie par Annette Wieviorka, comme une ère où l'enjeu de transmission mémorielle des témoins est primordial dans les sociétés⁶. Frédéric Rousseau précise que le traumatisme lié à la Première guerre mondiale est à l'origine d'« une première "ère du témoin" »⁷, occultée par la suite par celle décrite par Annette Wieviorka, qui débute en 1962 à Jérusalem, à l'occasion du procès d'Eichmann, SS-Obersturmbannführer responsable de l'organisation logistique de la déportation vers les camps de concentration et d'extermination.

L'archivistique contemporaine est fortement déterminée par ce nouveau, puisque désormais l'archiviste intervient « très en amont dans le cycle de vie des documents et données », parfois même dès sa création⁸. Il arrive que l'archiviste crée les archives, à l'instar des témoignages oraux. Ainsi, nous pouvons nous demander comment s'articulent archives orales, mémoires et histoire. Comment les archives orales servent-

⁴ M. Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Armand Colin (rééd.), Paris, 2018 [1949], 262 p., p. 94.

⁵ D. Peschanski, M. Pollack, H. Rouso, « Introduction », *Cahiers de l'IHTP*, n° 18, « Histoire politique et sciences sociales », 1991, cité dans P. Garcia, « L'histoire du temps présent : une histoire comme les autres ? », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, vol. 48, n° 2, 2018 [En ligne], consulté le 2 mai 2021, URL : <http://journals.openedition.org/buadistant.univ-angers.fr/mcv/8403>

⁶ A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, Pluriel, [Paris], 2013, 185 p.

⁷ F. Rousseau, *Le Procès des témoins de la Grande Guerre. L'affaire Norton Cru*, Seuil, Paris, 2003, 314 p., cité dans P. Joutard, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, La Découverte, Paris, 2015, 344 p., p. 63.

⁸ C. Guyon, « Le concept d'archives : d'une définition à l'autre », 2016 [En ligne], consulté le 2 mai 2021, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01401138/>

elles l'écriture de l'histoire récente ? Nous pouvons alors nous interroger sur les pratiques de collecte des archives orales, puis leurs usages et les enjeux mémoriels qui s'y attachent.

La lecture d'ouvrages de spécialistes de l'histoire de la Résistance, des mémoires ou des archives orales, à l'instar de Laurent Douzou⁹, Annette Wieviorka¹⁰ ou Florence Descamps¹¹, m'a permis d'orienter mon étude vers les témoignages de la Résistance, collectés par la Commission d'histoire de l'Occupation et la Libération de la France (CHOLF), et le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale (CH2GM), créé·e·s respectivement en 1944 et 1951. L'étude s'intéresse également au Comité d'histoire de la guerre (CHG), créé en 1945, puisque le CH2GM est issu de la fusion de la CHOLF et du CHG. Mon choix s'est précisé lors de la lecture d'*Archiver la mémoire, de l'histoire orale au patrimoine immatériel* de Florence Descamps, qui présente le CH2GM comme « l'acte de naissance officieux de l'histoire orale en France »¹². Les comités seraient à l'origine de la collecte de plus de 2 000 témoignages de résistant·e·s ou de proches de résistant·e·s¹³. Ces témoignages, destinés dès leur collecte à être archivés pour écrire l'histoire, sont révélateurs du tournant historiographique et archivistique que connaît la seconde moitié du XX^e siècle, puisque le mouvement de la Résistance, par son essence, a laissé peu de traces écrites. Il nécessite donc, pour l'écriture de son histoire, de créer des archives et de collecter des témoignages. Notre étude sera bornée chronologiquement par l'évolution des institutions qui ont opéré ce tournant historiographique et archivistique majeur : d'abord 1944 avec la création de la CHOLF, puis 1980 qui marque la fin du Comité par son intégration à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) en 1978. La création de l'IHTP est destinée à stimuler le développement des recherches sur l'histoire récente, favorisée par la loi de 1979 réduisant les délais d'accès aux archives publiques, en particulier l'extension de l'historiographie de la Seconde guerre mondiale¹⁴.

Il est par ailleurs nécessaire de nous attarder sur la définition de la Résistance qui a peu à peu été établie, car celle-ci a été pendant plus d'une décennie considérée comme « un donné historique » n'ayant pas besoin d'être défini selon la méthode historique, comme le relève Laurent Douzou :

⁹ L. Douzou, *La Résistance française, une histoire périlleuse. Essai d'historiographie*, Seuil, Paris, 2005, 365 p. ; L. Douzou (dir.), *Faire l'Histoire de la Résistance. (Actes du colloque international organisé par la Fondation de la Résistance et l'IEP de Lyon, 18-19 mars 2008, PUR, Rennes, 2010, 344 p.*

¹⁰ A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, op. cit.

¹¹ F. Descamps, *Archiver la mémoire, de l'histoire orale au patrimoine immatériel*, EHESS, Paris, 2019, 216 p., F. Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 2005, 888 p.

¹² F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, op. cit., p. 45.

¹³ H. Michel, « Le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale », *Revue d'histoire de la Deuxième guerre mondiale*, n° 124, 1981, p. 3, Arch. nat., AB XLII 35.

¹⁴ Institut d'histoire du temps présent, « L'Institut d'histoire du temps présent » [En ligne], consulté le 18 mai 2021, URL : <https://www.ihtp.cnrs.fr/content/linstitut-dhistoire-du-temps-present>

« La question [de la définition de la Résistance] fut longtemps éludée parce qu'elle passait [...] derrière la nécessité, jugée criante par les contemporains, de travailler à sauvegarder les éléments (archives écrites, sources orales) qui permettraient un jour d'écrire cette histoire, mais aussi parce que la Résistance, au fond, apparaissait probablement, dans les années qui suivirent la Libération, comme un donné historique qui n'appelait pas d'autre définition que celle, intuitive, que chacun en avait spontanément. ¹⁵ »

Cependant, Henri Michel, membre de la CHOLF puis du CH2GM, considéré comme un éminent historien spécialiste de la Résistance, l'établit en 1960 comme :

« La lutte menée d'abord clandestinement, puis au grand jour, par les peuples dont les territoires ont été occupés par les troupes de la coalition italo-germano-nippone ; cette lutte commence après qu'ont été défaits, voire détruites, les armées régulières ; elle se livre selon des méthodes qui ne sont pas celles de la guerre traditionnelle ; elle prend fin lorsque, des forces de la Résistance, ont surgi de nouvelles armées nationales qui retournent à un combat de type classique.¹⁶ »

Le *Dictionnaire de la Résistance* établit la résistance comme « l'action, le fait de résister », et la Résistance, sous forme de nom propre, comme « l'entité et l'organisation dont la personnification dit la force symbolique »¹⁷.

Laurent Douzou et Abdelhakim Rezgui ayant déjà effectué des travaux sur la CHOLF et le CH2GM¹⁸, nous allons ici essayer de comprendre – à l'aide des archives administratives des comités et les témoignages collectés – comment, à partir de cette « réaction presque spontanée » de collecter les archives de la guerre, dès la Libération¹⁹, s'est mise en place une réelle collecte d'archives orales pour écrire l'histoire récente, en mettant en exergue les usages des témoignages et les enjeux mémoriels qui en découlent.

Pour nous permettre d'étudier le cas spécifique des témoignages de la Résistance, collectés par les comités de 1944 à 1980, nous tenterons d'expliquer, dans ce mémoire, comment les témoignages oraux ont accédé au statut de sources historiques au XX^e

¹⁵ L. Douzou, *La Résistance française...*, *op. cit.*, p. 18-19.

¹⁶ H. Michel, « "Rapport général" au congrès de Liège, 14-17 septembre 1958 », *European Resistance Movements 1939-1945*, Pergamon, New York, 1960, p. 410., cité dans L. Douzou, *La Résistance française...*, *op. cit.*, p. 19.

¹⁷ F. Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Robert Lafont, Paris, 2006, 1187 p.

¹⁸ L. Douzou, *La Résistance française...*, *op. cit.* ; L. Douzou (dir.), *op. cit.* ; A. Rezgui, « Archives d'un temps très présent : la Résistance en témoignage(s) », dans D. Peschanski, B. Sion (dir.), *La vérité du témoin, mémoire et mémorialisation*, Hermann : Paris, INA : Bry-sur-Marne, 2018, 185 p., p. 125-137

¹⁹ M.-T. Chabard, « Le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale et ses archives », *La Gazette des archives*, n° 116, 1982, p. 5-19, p. 5.

siècle, afin de dégager les enjeux archivistiques et mémoriels de cette mutation majeure. Nous verrons alors si les témoignages de la Résistance s'inscrivent réellement dans une démarche de collecte d'archives orales, à visée historique et patrimoniale. Enfin nous questionnerons l'influence de la méthode de collecte des comités sur l'actuelle collecte des archives orales.

Le développement des témoignages à visée historique et patrimoniale : enjeux archivistiques et mémoriels

« L'expérience ne nous a pas seulement appris qu'il est impossible de décider à l'avance si les spéculations en apparence les plus désintéressées ne se révéleront pas, un jour, étonnamment secourables à la pratique. Ce serait infliger à l'humanité une étrange mutilation que de lui refuser le droit de chercher, en dehors de tout souci de bien-être, l'apaisement de ses faims intellectuelles.²⁰ »

Marc Bloch

Marc Bloch, fondateur de l'École des Annales avec Lucien Febvre, fusillé en 1944 pour faits de Résistance, invite ici à produire les sources nécessaires à une histoire future, dont les tenants et aboutissants peuvent encore nous échapper. Cette notion est fondamentale pour l'histoire et l'archivistique de la fin du XX^e siècle à d'aujourd'hui. En effet, il admet que l'histoire mue et que les intérêts des historien·ne·s et du public en général sont sans conteste différents d'une époque à l'autre. Marc Bloch écrit cette citation durant la Seconde guerre mondiale, probablement conscient que cet épisode traumatique sera en partie à l'origine du renouveau des sciences humaines que nous pouvons observer après la guerre. Les intérêts des historien·ne·s et archivistes contemporain·e·s apparaissent alors.

C'est à ce tournant historique et archivistique majeur et aux nouveaux enjeux qui en découlent que cette première partie s'intéressera, en mettant en évidence la place particulière attribuée aux témoignages, à la fois dans l'écriture de l'histoire et dans les services d'archives. En quoi les témoignages se trouvent-ils au cœur d'un renouveau historique et archivistique, qui accorde une place prépondérante aux mémoires ? Nous nous restreindrons principalement au cadre topographique de la France et aux limites temporelles des années 1970 à aujourd'hui, même si un contexte plus général sera abordé.

Nous nous intéresserons d'abord à l'épistémologie historique qui a ouvert la voie à l'histoire contemporaine et à l'utilisation des témoignages comme sources historiques.

²⁰ M. Bloch, *op. cit.*, p. 55-56.

Nous verrons que la multiplication des collectes a nécessité de mener une réflexion sur les enjeux archivistiques, juridiques et déontologiques des témoignages. Finalement, cela nous permettra de mettre en évidence et d'étudier les enjeux mémoriels des témoignages, à la fois pour la recherche historique, le public et les témoins eux- et elles-mêmes.

1. L'histoire proche et le témoignage, nécessités du siècle des guerres mondiales

Dans le domaine des sciences humaines, le XX^e siècle se caractérise par l'affirmation croissante de l'interdisciplinarité, à un point tel qu'elle est devenue un des fers de lance de la méthode historique actuelle. L'histoire récente et le recours au témoignage comme source historique résultent entre autres de la nécessité de faire de l'histoire avec des archives écrites qui ont été détruites, ou qui n'ont jamais existé. Cette lacune pousse les témoins à parler, à publier, à écrire leur histoire massivement. Comment le témoignage s'impose-t-il comme source majeure dans la discipline historique du XX^e siècle ? Nous verrons que le renouveau de l'utilisation des témoignages en histoire a suscité de nombreux débats quant à la nature même de l'histoire et à la place de l'historien·ne dans son écriture.

1.1. Un tournant historiographique majeur

Le témoignage oral a connu divers degrés d'acceptation dans la démarche historique. Déjà au V^e siècle av. J.-C., avec ses *Histoires*, ou plutôt son *Enquête*, Hérodote construit un récit fondé pour partie sur des témoignages. Thucydide, à la même époque, ou bien encore Polybe deux siècles plus tard, sont aussi partisans de l'utilisation du témoignage. Polybe dit même que « ce devrait être les acteurs eux-mêmes qui fassent œuvre d'historiens »²¹. Le témoignage est la source principale des historien·ne·s de l'Antiquité, qu'il soit oculaire, oral, direct ou non. Le témoin permet alors de transmettre la vérité. Grégoire de Tours, au VI^e siècle, établit la même certitude dans son *Histoire des Francs*. Effectivement, le témoignage n'est qu'un « "document" qui demande à être exploité, évalué et critiqué au même titre qu'un écrit »²².

Ce n'est qu'à l'époque moderne que la source orale commence à être remise en cause dans la discipline, alors que le Cabinet des chartes de Moreau et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres décident de se concentrer sur le document écrit, qui peut être considéré comme preuve car identifiable et public en 1716²³. Le retour du droit écrit, de tradition romaine, au détriment du droit coutumier, de tradition germanique, ainsi que la généralisation de l'imprimerie à caractères mobiles, mise au point par Gutenberg au milieu du XV^e siècle, entraînent la démocratisation de l'utilisation de la trace écrite – dont l'usage de plus en plus fréquent est particulièrement visible dans le notariat – qui transforme la discipline historique. Cette dernière se tourne désormais principalement

²¹ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 12.

²² *Ibid.*, p. IX.

²³ *Ibid.*, p. 14-15.

vers l'étude et l'analyse de la source écrite. Florence Descamps montre que Mabillon, célèbre pour sa réflexion autour des faux, tolère le témoignage oral parmi les sources de l'histoire, mais comme source « à la condition expresse que le témoin soit "digne de foi" et son témoignage *publiquement*²⁴ attesté, c'est-à-dire authentifié »²⁵. Même si des historien·ne·s continuent d'utiliser la source orale jusqu'au XIX^e siècle, comme Michelet qui a collecté des témoignages sur la condition ouvrière, une tendance à dévaloriser le témoignage apparaît lentement, alors que jusqu'à maintenant, le témoin « assur[ait] la vérité de toute histoire »²⁶.

L'École méthodique française, autrement appelée École « positiviste », s'appuie sur la théorie d'Auguste Comte, philosophe et sociologue du début du XIX^e siècle. Elle se développe sous la III^e République sous l'impulsion de Claude Bernard, médecin professeur au Collège de France de 1855 à 1878, ou encore Charles Seignobos, historien professeur à la Sorbonne de 1883 à 1925, et finalement Charles-Victor Langlois, archiviste-paléographe et directeur des Archives nationales de 1913 à 1929. Florence Descamps définit cette école comme voulant :

« doter la science historique de méthodes de connaissances et de vérification fiables et rigoureuses qui lui permettent de rivaliser avec les sciences expérimentales et de se rapprocher du modèle hypothético-déductif »²⁷.

Effectivement, selon les historien·ne·s méthodiques, il n'existe pas d'histoire sans document²⁸. Ils et elles aspirent à une vérité historique, à l'exactitude et la sincérité de la science, car l'écriture « fixe l'affirmation et rend la transmission fidèle » tandis que « la tradition orale est par sa nature une altération continue »²⁹. Face au doute initié par la source orale, ces dernier·e·s appellent à se concentrer sur la source écrite, en opérant une critique externe et interne. Les défauts donnés aux témoignages sont la non-fixation de la source comme son impossibilité à être authentifiée. La source orale n'est donc ni vérifiable ni objective, ce qui lui enlève tout intérêt historique à leurs yeux. Cela étant, le témoignage n'est pas totalement rejeté de la discipline et peut servir en dernier recours s'il manque des documents écrits.

Cependant, les historien·ne·s du XX^e siècle, en partie en raison du choc créé par deux guerres mondiales particulièrement meurtrières, revoient totalement le concept de la source orale en histoire, notamment à travers l'École des Annales. Effectivement, les

²⁴ En italique dans l'ouvrage d'origine.

²⁵ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 14.

²⁶ H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 13.

²⁷ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, *op. cit.*, p. 32.

²⁸ C. Seignobos, C.-V. Langlois, *Introduction aux études historiques*, Kimé (rééd.), Paris, 1992 [1898], 284 p., p. 38.

²⁹ *Ibid.*, p. 151.

sciences humaines deviennent l'objet d'un processus interdisciplinaire à travers lequel la source orale s'affirme en histoire. Marc Bloch explique, dans un ouvrage fondateur, en quoi la Première et la Deuxième guerre mondiale ont eu une influence majeure dans l'utilisation de la source orale en histoire :

« Sous nos yeux, les deux guerres mondiales ont rayé d'un sol, chargé de gloire, monuments et dépôts d'archives. [...] Voilà où l'historien du présent se trouve nettement désavantagé : il reste presque totalement privé de ces confidences involontaires. Pour compensation, il dispose, il est vrai, des indiscretions que lui chuchotent à l'oreille ses amis.³⁰»

Mais la perte d'archives n'est pas l'unique raison de la réintroduction du témoignage en histoire. Il en existe notamment deux autres. En premier lieu, la remise en cause de la véracité des sources écrites et de l'histoire. Ces sources faisaient déjà l'objet d'une critique interne et externe par les historien·ne·s qui opéraient également un croisement des sources, mais peu à peu se forge l'idée que la source écrite n'est, finalement, pas plus fiable, dans son rapport à la réalité, que la source orale fixée dans le temps – transcrite, ou par la suite enregistrée. Pendant la Première guerre mondiale, la propagande et la censure de guerre, qui établissent une vérité d'État, impliquent qu'« on ne croyait pas aux journaux, aux lettres guère plus. D'où un renouveau prodigieux de la tradition orale, mère antique des légendes et des mythes³¹ ». Aussi, Marc Bloch confirme que :

« tous les récits ne sont pas véridiques et les traces matérielles [...] peuvent aussi être truquées. [...] Le scepticisme de principe n'est pas une attitude intellectuelle plus estimable ni plus féconde que la crédulité.³² »

La source écrite elle-même est remise en question. En second lieu, c'est la vérité même de l'histoire qui est progressivement mise en cause, et avec elle la pratique méthodique, qui exclut par sa méthodologie « beaucoup de réalités très humaines, mais qui [lui] paraissaient désespérément rebelles à un savoir rationnel »³³. L'histoire elle-même est subjective car sélective, même si elle tente d'être une science. Elle ne s'étudie que dans le présent. Cette idée est reprise par beaucoup d'historien·ne·s à la suite de Marc Bloch, à partir des années 1950, alors qu'une histoire du très contemporain s'instaure peu à peu dans les universités. Pour résumer notre propos, nous pourrions

³⁰ M. Bloch, *op. cit.*, p. 127-128.

³¹ *Ibid.*, p. 165.

³² *Ibid.*, p. 133-134.

³³ *Ibid.*, p. 61.

utiliser la formule d'Henri-Irénée Marrou : $h=P+p$ ³⁴, c'est-à-dire que l'histoire est à la fois le passé et le présent, car nos seules connaissances du passé sont les traces, qui ont subsisté jusqu'à aujourd'hui et la manière dont nous les interprétons. Jacques Le Goff quant à lui définit l'histoire comme un « arrangement du passé »³⁵, et Paul Veyne l'événement historique comme étant toujours saisi « incomplètement et latéralement, à travers des documents et des témoignages »³⁶. À partir du moment où l'idée d'une histoire obligatoirement subjective est émise, le témoignage est accepté car il devient également objet d'étude. En outre, selon Henri-Irénée Marrou :

« Est un document toute source d'information dont l'esprit de l'historien sait tirer quelque chose pour la connaissance du passé humain, envisagé sous l'angle de la question qui lui a été posée.³⁷ »

Ainsi, nous avons pu constater les différents processus d'acceptation du témoignage comme source d'histoire. Les historien·ne·s du siècle dernier ont beaucoup débattu de la source orale, pourtant une forme de témoignage parmi tant d'autres, en remettant en cause l'existence même de l'histoire en tant que science véritable. Nous allons désormais essayer de comprendre comment cette réflexion historiographique a influencé les pratiques de collecte de témoignages en sciences humaines.

1.2. De la tradition orale à l'histoire orale

Nous avons vu que l'école méthodique critique beaucoup l'usage des sources orales comme sources historiques. Or, si les témoignages sont critiqués avec autant de vigueur, est-ce à dire qu'ils sont particulièrement utilisés dans d'autres disciplines ? Hélène Wallenborn explique que la réflexion de l'école méthodique vise à officialiser à la fois le métier d'historien·ne et son caractère scientifique. En effet, l'historien·ne « échappe à tout lieu social », il ou elle est séparé·e de l'objet qu'il étudie³⁸. Cette affirmation permet à l'école méthodique de séparer l'histoire des autres sciences humaines. Ces dernières pratiquent l'usage du témoignage et des sources orales, tant à l'échelle associative qu'à l'échelle de la recherche, notamment universitaire.

Effectivement, les sociétés savantes et les folkloristes de la fin du XIX^e siècle ont recours à la tradition orale. Les folkloristes sont particulièrement influent·e·s sous la III^e République, face au mouvement d'uniformisation nationale de la langue et des traditions.

³⁴ H.-I. Marrou, *De la connaissance historique*, Points [rééd.], Paris, 2016 [1954], 318 p., p. 49.

³⁵ J. Le Goff, *Histoire et mémoire*, Gallimard, Paris, 1988, 409 p., p. 10.

³⁶ P. Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Seuil [rééd.], Paris, 1978 [1971], 350 p., p. 15.

³⁷ H.-I. Marrou, *op. cit.*, p. 73.

³⁸ H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 17.

Ces dernier·e·s collectent les chants, traditions, et contes populaires locaux, afin d'en garder une trace. Notons que le profil d'enquête de ces folkloristes promeut l'immersion dans le milieu qui nourrit la tradition orale : connaître le contexte à la fois topographique et social de la collecte. Nous pouvons ici prendre l'exemple de Léon Pineau, né en 1861 et originaire du Poitou, qui, malgré le fait qu'il soit un spécialiste de la tradition orale scandinave, a publié divers ouvrages sur sa région d'origine comme *Le Folklore du Poitou* en 1892³⁹. Cette collecte touche cependant à l'ethnologie et non pas à l'histoire, ce qui pourrait rejoindre l'idée des historien·ne·s méthodiques selon laquelle « la source orale a toujours quelque chose à voir avec la croyance, l'opinion ou l'imaginaire »⁴⁰. Florence Descamps définit la méthodologie des enquêtes des folkloristes⁴¹. Il leur importe d'avoir une empreinte locale : lorsqu'ils ou elles ne l'ont pas eux-mêmes, ils ou elles font intervenir des « médiateurs » et « relais locaux » plutôt influent·e·s, comme des curés, des instituteur·rice·s, des érudit·e·s qui doivent savoir écrire, car ils ou elles fonctionnent par comptes rendus. Elle précise que l'enquête est « indirecte », car des questionnaires sont élaborés pour aider les relais locaux à s'orienter, non pas pour les témoins eux-mêmes. Des monographies permettent de rendre compte de ces enquêtes, à l'image du *Folklore du Poitou*.

À la même époque, les sociologues envoient plutôt des questionnaires aux maires qui sont chargés d'organiser une équipe pour y répondre⁴². Nous pouvons ainsi dire que l'enquêteur·rice participe à la production de sa source⁴³. Cependant, Florence Descamps précise à la suite que cette pratique de collecte de la tradition orale reste discutée au sein même du domaine sociologique. Durkheim en effet refuse d'étudier la société par « la conscience des individus »⁴⁴.

En France, d'autres domaines des sciences humaines utilisent les archives orales, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Nous pouvons rapidement évoquer Ferdinand Brunot, linguiste, qui dirige le projet des Archives de la Parole entre 1911 et 1914, à la Sorbonne. Il est le premier en France à utiliser le phonographe pour mener ses enquêtes, avec ses étudiants, pour un total de 300 enregistrements⁴⁵. D'autres institutions nationales voient le jour comme le Musée des Arts et Traditions populaires en 1937 et la Photothèque nationale en 1938 qui valorisent la tradition orale.

³⁹ L. Pineau, *Le Folklore du Poitou*, Éditions des régionalismes [rééd.], 2017 [1892], 284 p.

⁴⁰ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 19-20.

⁴¹ *Ibid.*, p. 64.

⁴² *Ibid.*, p. 66-67.

⁴³ H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 106.

⁴⁴ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 67.

⁴⁵ Gallica, « Archives de la Parole, Ferdinand Brunot (1911-1914) » [En ligne], consulté le 18 avril 2021, URL : <https://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/archives-de-la-parole-ferdinand-brunot-1911-1914>

Le témoignage revient en histoire aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle, grâce à l'École de Chicago qui, même si elle touche au domaine de la sociologie, a très fortement influencé la méthodologie usitée par les historien·ne·s pour leurs enquêtes. La méthodologie exercée, décrite par Florence Descamps, nous intéresse particulièrement pour ses similitudes avec la méthodologie actuelle. Vers 1910, Robert Park, l'un des représentants de cette école, pratique « l'immersion directe » afin de créer un « dossier documentaire détaillé » qu'il accompagne d'un « journal d'enquête ». Ensuite, il collecte des autobiographies pour accéder à ce « monde "réel" », cette « histoire en train de se faire »⁴⁶ des populations en constante mutation, dans le temps et l'espace. La ressemblance est ici frappante avec l'École des Annales et une histoire récente qui prend en considération les événements ou les populations oublié·e·s.

Il faut peu de temps pour que cette méthode et ces savoirs emprunté·e·s à la sociologie apparaissent en France, et qu'une interdisciplinarité s'exprime à travers la collecte de témoignages pour une histoire récente. Notons par exemple l'existence du Centre international de synthèse créé en 1925 par Henri Berr, qui est à l'origine d'une enquête sur la civilisation rurale en exode. L'enquête est menée grâce à un questionnaire qui sert d'appui à un réseau de plus de 300 correspondant·e·s locaux et locales⁴⁷. L'histoire orale arrive en France : les sources collectées servent directement à l'histoire, parfois même sans être croisées avec des sources écrites. Le cas du Centre international de synthèse n'est pas unique : il y a également la Bibliothèque-Musée de la guerre, créée en 1918, chargée, avec l'appui de la Société d'histoire de la guerre, de collecter et conserver les archives de la Première guerre mondiale, mais aussi des témoignages privés de soldats. Nous sommes donc loin, désormais, de l'école méthodique, même si cette dernière reste très influente et que les témoignages font toujours l'objet de critiques. Norton Cru, par exemple, écrivain à l'origine de *Témoins*, publié en 1929, considère qu'il y a un « bon » et un « mauvais » témoin⁴⁸. Le témoin doit avoir vu l'événement, pouvoir le replacer dans un cadre à la fois chronologique et topographique, et éviter le récit héroïque ou légendaire. Il doit de préférence être un ancien combattant, caractéristique qui lui offrirait une légitimité à témoigner de la Première guerre mondiale⁴⁹.

Enfin, l'après-seconde guerre mondiale est également une période de renouvellement de la source orale. L'École de Columbia, aux États-Unis, utilise dès 1949 le magnétophone à bandes pour collecter les témoignages d'élites à caractère autobiographique, qui sont ensuite transcrits. Florence Descamps ajoute que ce courant a

⁴⁶ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 29.

⁴⁷ *Ibid*, p. 70-71.

⁴⁸ P. Joutard, *op. cit.*, p. 63.

⁴⁹ H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 122.

une réelle « approche patrimoniale et de création archivistique » contrairement à l'École de Chicago qui avait également une approche militante⁵⁰. Ces transcriptions deviennent ensuite des documents écrits qui deviennent eux-mêmes la source privilégiée. Le profil de l'enquêteur·ice de cette école diffère de ceux vus précédemment. Ici, pas d'immersion dans le milieu social : est privilégiée la distance, à la fois sociale et temporelle. L'intervieweur est un·e archiviste qui produit les documents « pour les historiens du futurs », « pour un usage différé » et avec « un engagement aussi faible que possible dans le monde de l'interviewé »⁵¹.

L'histoire orale finit par avoir une place prépondérante en histoire avec le premier colloque étasunien d'histoire orale en 1966, qui est à l'origine de la création de l'Oral History Association, selon laquelle l'histoire orale « doit être produite pour les chercheurs futurs et offrir aux interviewés l'option de confidentialité »⁵². Hélène Wallenborn ajoute que la transcription est privilégiée en raison du coût de la conservation d'enregistrements sonores. L'histoire orale s'institutionnalise donc et acquiert un caractère scientifique.

Nous avons vu comment le XX^e siècle connaît l'émergence à la fois d'une réflexion historique autour des sources orales et des témoignages, mais également de pratiques et méthodes pour faciliter et homogénéiser leur collecte, à des fins de préservation et de recherche. Mais les acteurs et actrices de l'histoire en train de se faire n'ont pas attendu que les historien·e·s les sollicitent pour témoigner, à l'oral ou à l'écrit, comme le montre l'exemple des résistant·e·s, conscient·e·s de la pluralité de leurs profils.

1.3. Les résistant·e·s écrivent leur histoire

Certain·e·s résistant·e·s sont aussitôt conscient·e·s de la nécessité de constituer des archives, de témoigner et d'écrire leur histoire, en prenant en compte bien évidemment le caractère clandestin de leur mouvement et de fait, le risque pris à laisser des traces, notamment écrites, de leurs parcours et expériences. Nous pouvons ainsi distinguer trois phases dans l'écriture de cette histoire. La période de guerre, durant laquelle les résistant·e·s produisent une documentation et une bibliographie basées sur des témoignages, à travers les journaux intimes, la presse clandestine ou les ouvrages imprimés et diffusés illégalement. Les archivistes sont également conscient·e·s de la nécessité de constituer des archives durant cette période particulière. La période d'après-guerre, jusqu'aux années 1970 et 1980, où les acteurs et actrices produisent beaucoup d'ouvrages, des recueils de témoignages ou des ouvrages appuyés sur une méthode

⁵⁰ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 33-34.

⁵¹ *Historique du département d'histoire orale de Columbia*, p. 1-8, cité dans F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 34.

⁵² H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 29.

historique, alors que la production universitaire reste plutôt faible. Aux alentours des années 1980, c'est au tour des historien·ne·s ancien·ne·s résistant·e·s, de concentrer leurs recherches sur la Résistance. Ils sont rejoints par des historien·ne·s qui n'ont pas participé à la Résistance, ne serait-ce qu'à cause de leur âge.

Nous pouvons interpréter l'historiographie d'une autre manière, comme Laurent Douzou qui observe une « exaltation » entre 1944 et 1951, un « reflux net » entre 1952 et 1963 et une « recrudescence des études et des témoignages » entre 1964 et 1975⁵³. Nous nous intéressons ici surtout aux deux premières phases.

La première phase, celle de la période de la guerre, est décrite par Julien Blanc comme « une période d'intense gestation et d'invention »⁵⁴. Cette conscience de la nécessité de témoigner pour « ne pas oublier », que l'on a aussi connue pendant la Première guerre mondiale, se retrouvent dans tous les milieux résistants, notamment les groupements militaires. La note du lieutenant-colonel Berthier à toutes les unités FFI du département de la Haute-Garonne, en date du 2 septembre 1944, est très explicite :

« Il est important de fixer dès à présent, avec précision, pour l'historien de demain, tous les faits de la bataille de France et spécialement les combats auxquels ont participé les Forces Françaises de l'Intérieur. Tous les Chefs d'Unité voudront bien m'adresser dans le plus bref délai, des récits d'événements récents ou plus anciens, relatifs tant à la Résistance, qu'à la fin de la bataille décisive de Libération. Ces récits devront toujours être vérifiés, attestés par des témoins oculaires et datés.⁵⁵»

Julien Blanc précise que cette transmission est profondément marquée par l'oralité, et que « l'adéquation témoin/historien » apparaît déjà comme un élément fondateur de cette histoire⁵⁶. Laurent Douzou observe deux styles différents d'écriture à cette période : le premier est marqué par la vie quotidienne résistante, le deuxième par la sacralité de ce mouvement, son aspect mythologique. Ces deux styles se croisent souvent. Nous pouvons effectivement observer cet aspect de vie quotidienne chez Jean Texcier, avec ses *Conseils à l'occupé*, publiés clandestinement en 1940. Ce texte de onze pages, disponible à la BNF, conseille entre autres sur la manière de se comporter en cas de rencontre avec un officier allemand dans un café⁵⁷. *L'Armée des ombres* de Joseph Kessel⁵⁸, publié en 1943, est bâti d'après des anecdotes collectées, ce qui lui confère le

⁵³ L. Douzou, *La Résistance française...*, *op. cit.*, p. 13-14.

⁵⁴ J. Blanc, « L'histoire de la Résistance avant les travaux du Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale », dans L. Douzou (dir.), *op. cit.*, p. 15-29.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ C. Vast, " Conseils à l'occupé ", dans F. Marcot (dir.), *op. cit.*

⁵⁸ J. Kessel, *L'Armée des ombres*, Pocket [rééd.], Paris, 2003 [1943], 253 p.

caractère d'un témoignage⁵⁹. Le 14 avril 1944, Jacques Bingen écrit une lettre en précisant : « J'écris ce soir ces quelques pages parce que, pour la première fois, je me sens réellement menacé »⁶⁰. On observe ici cette volonté de témoigner avant qu'il ne soit trop tard. Laurent Douzou cite également l'exemple de Jules Meurillon, éditeur résistant, qui archive ses journaux et ses tracts clandestins dans trois dépôts répartis dans Lyon⁶¹, consciencieux de fournir les sources d'une histoire future malgré le danger répressif imminent. Ces écrits sont essentiels pour comprendre aujourd'hui à la fois l'histoire de la Résistance, et l'histoire de la mentalité résistante. D'un autre côté, nous retrouvons une vision sacralisée de la Résistance, notamment chez Pierre Brossolette qui compare la Résistance à l'Olympe, propos rapportés dans plusieurs ouvrages dès la fin de la guerre⁶².

À la Libération et durant l'après-guerre, c'est-à-dire jusqu'aux débuts des années 1950, un nouveau genre littéraire se crée, le « récit de Résistance » accompagné de « ses codes, ses modèles et ses références »⁶³. On commence à retrouver des publications d'historien·ne·s comme Édouard Perroy ou Odette Merlat dès 1947, mais elles sont basées sur des témoignages. L'écriture de cette histoire se fait essentiellement par les acteurs et actrices. Les membres de mouvements politiques, comme le Rassemblement du peuple français (RPF) ou le parti communiste français, témoignent beaucoup, mais sont surtout plus médiatisés que d'autres, car les ouvrages retraçant cette histoire sont souvent édités par des petites maisons d'édition, qui ont participé à la Résistance, ou bien des imprimeurs locaux⁶⁴. Nous pouvons cependant citer un certain nombre d'auteurs et autrices connu·e·s comme Emmanuel d'Astier de la Vigerie⁶⁵, Élisabeth Terrenoire et Geneviève de Gaulle⁶⁶, David Knout⁶⁷ ou bien encore Germaine Tillion⁶⁸ et Charles Tillon, principal chef des Francs-tireurs-partisans (FTP)⁶⁹. Laurent Douzou note la présence d'« acteurs-historiens »⁷⁰. Jean-Louis Crémieux-Brilhac est à l'origine d'une œuvre riche pour l'histoire de la Résistance. Son statut d'acteur lui donne « une sensibilité particulière à ce que dissimule l'événementiel, en même temps que le

⁵⁹ L. Douzou, *La Résistance française...*, op. cit., p. 31.

⁶⁰ L. Douzou, *La Résistance française...*, op. cit., p. 43.

⁶¹ *Ibid.*, p. 51.

⁶² R. Ozouf, *Pierre Brossolette. Héros de la Résistance*, Librairie Gedalge, Paris, 1946, 83 p.

⁶³ J.-M. Guillon, « Regard décentré sur l'histoire de la Résistance en France », dans L. Douzou (dir.), op. cit., p. 117-131.

⁶⁴ L. Douzou, *La Résistance française...*, op. cit., p. 83.

⁶⁵ E. d'Astier de la Vigerie, *Avant que le rideau ne tombe*, Sagittaire, Paris, 1945, 47 p.

⁶⁶ E. Terrenoire, *Combattantes sans uniforme. Les femmes dans la Résistance*, préface de G. de Gaulle-Anthonioz, Bloud et Gay, Paris, 1946, 126 p.

⁶⁷ D. Knout, *Contribution à l'histoire de la Résistance juive en France*, Centre, Paris, 1947, 174 p.

⁶⁸ G. Tillion, « Première Résistance en zone occupée », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 30, 1958.

⁶⁹ C. Tillon, *Les FTP. Témoignage pour servir à l'histoire de la Résistance*, Julliard, Paris, 1962, 687 p.

⁷⁰ L. Douzou, *Faire l'histoire de la Résistance...*, op. cit.

souvenir irremplaçable de la tonalité des choses »⁷¹. Citons également Lucie Aubrac, agrégée d'histoire et résistante, qui publie dès la Libération⁷² et jusqu'au début des années 2000 des ouvrages sur la Résistance.

Nous pouvons nous interroger sur les objectifs des acteurs et actrices qui témoignent ou écrivent cette histoire. Lucie Aubrac, dans son récit de vie, parle de l'enjeu mémoriel essentiel de cette transmission : « Ces engagements ne concernent pas seulement la rebelle que je suis. Je les vois maintenant comme l'acquisition, la préservation d'un héritage à léguer à tous mes descendants et à tous leurs contemporains.⁷³ » Lucien Febvre explique également très bien pourquoi il est essentiel pour ces acteurs et actrices de témoigner de leur vivant pour les historien·ne·s futur·e·s. En 1954, il dit qu'« au moins [leur] version des événements a-t-elle eu des preuves vivantes » pour que les futur·e·s historien·ne·s puissent « toutes cendres refroidies, commencer à retirer sans se brûler les marrons tout cuits de la légende officielle »⁷⁴. Il s'agit d'écrire l'histoire récente pour un usage non-immédiat, car seul·e·s les résistant·e·s étaient capables, selon elles et eux, d'écrire cette histoire⁷⁵.

Enfin, cette dimension hégémonique de la place des témoins dans l'écriture de l'histoire de la Résistance a été remise en cause avec l'apparition de la génération d'après-guerre dans les sphères de la recherche universitaire, place omniprésente alors jugée « démesurée » et naïve⁷⁶.

Ainsi, le XX^e siècle se caractérise par un tournant historiographique important concernant à la fois l'épistémologie historique et les pratiques d'écriture de l'histoire. Le témoignage devient l'objet d'une réflexion intense et son utilisation s'institutionnalise jusqu'à aujourd'hui. Nous allons désormais nous intéresser aux facteurs de cette institutionnalisation.

⁷¹ *Ibid.*, p. 216-217.

⁷² L. Aubrac, *La Résistance (naissance et organisation)*, Lang, Paris, 1945, 114 p.

⁷³ L. Aubrac, *Cette exigeante liberté. Entretiens avec Corinne Bouchoux*, L'Archipel, Paris, 1997, 219 p., p. 209.

⁷⁴ L. Febvre, « Avant-propos », dans H. Michel, B. Mirkine-Guetzevitch, *op. cit.*, p. VII-XI.

⁷⁵ P. Laborie, « Acteurs et témoins dans l'écriture de la Résistance », dans L. Douzou (dir.), *op. cit.*, p. 81-94.

⁷⁶ J. Blanc, *op. cit.*

2. Le témoignage devient archives orales

Une fois le témoignage accepté comme source historique, émerge une réflexion quant à sa collecte, sa conservation et sa préservation, au même titre que les sources écrites. Le témoignage devient donc un des principaux enjeux de l'archivistique contemporaine. Comment effectivement nommer et normer ces témoignages ? Comment organiser une méthodologie de la collecte ? Quel est le rôle de l'archiviste dans la constitution du témoignage ? Quelle place a le témoignage dans un service d'archives ? Nous verrons comment le témoignage a acquis le statut d'archives, grâce une homogénéisation des pratiques, spécifiquement françaises.

2.1. L'effervescence des archives orales

La collecte d'archives orales s'intensifie à partir des années 1970, dans le sillage des bouleversements et remises en cause, provoqué·e-s par le mouvement de mai 1968, à l'Université et dans le monde de la recherche avec l'« insurrection contre tous les scientismes »⁷⁷. Aujourd'hui encore, la collecte demeure intensive. En sciences humaines, une réaction a lieu à l'encontre des sciences quantitatives ou « sérielles »⁷⁸, fleurons de l'École des Annales. Les universitaires ont alors de plus en plus recours aux sources orales, qui permettent d'avoir des résultats qualitatifs pour « accorder un véritable intérêt à ce que les gens disent »⁷⁹, contrairement aux statistiques, en plein essor durant l'après-guerre. Nous commençons à entrer dans ce que Philippe Joutard appelle l'« ère mémorielle »⁸⁰, ère où les mémoires prennent une place considérable dans les sociétés. La démocratisation des appareils d'enregistrement audio permet de réaliser de grandes collectes de sources orales avec plus de facilité. La France est alors dans un contexte mondial de développement de la source orale, et Hélène Wallenborn précise que « contrairement au mythe du retard français » concernant les archives orales, selon les points de vue de Florence Descamps et Philippe Joutard, l'université française « a été capable d'intégrer la source orale assez rapidement, plus vite qu'ailleurs », et « les réflexions sur son utilisation et l'intégration dans les travaux sont au contraire très précoces »⁸¹. Ces sources orales servent autant à la sociologie qu'à l'histoire, et sont collectées tant dans les milieux universitaires que dans les entreprises ou les institutions.

⁷⁷ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 97.

⁷⁸ P. Chaunu, cité dans F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, *op. cit.*, p. 12.

⁷⁹ P. Joutard, *op. cit.*, p. 98.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 23.

⁸¹ H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 39.

Daniel Bertaux, sociologue, introduit l'« approche biographique »⁸² en France, sur le modèle de l'histoire orale américaine. Ces récits de vie, qui retracent toute la vie des témoins pour amener au contexte de l'événement désiré, s'inscrivent dans un processus mémoriel notamment rural comme *Mémé Santerre* ou *La Mémoire du village*⁸³, qui connaissent un vif succès dans le grand public. Nous retrouvons également par la suite les récits de vie en histoire, à l'image de Lucie Aubrac avec *Cette exigeante liberté*⁸⁴. En outre, la méthode de la biographie et de la création de sources orales est très vite importée en histoire grâce à un « cocktail médiatique »⁸⁵. Les médias, en effet, parlent sans cesse des sources orales. Pour la première fois depuis l'école méthodique, les acteurs et actrices sont appelé·e·s officiellement pour « restituer leur passé et leur "vécu" »⁸⁶, pour écrire une sorte d'« ethnohistoire » selon Florence Descamps⁸⁷. Cette dernière précise que « la petite flamme de l'histoire orale est allumée et elle court...⁸⁸ ». Ces enquêtes orales touchent des populations plus ou moins nouvellement étudiées : à la fois les populations rurales et ouvrières mais également les femmes, ainsi que les personnes juives, plus particulièrement rescapées de la Shoah. Florence Descamps définit ces archives orales comme les « archives orales de l'exclusion » ou encore celles des « broyés de l'histoire »⁸⁹. Philippe note que le succès du film *Le Chagrin et la Pitié*⁹⁰, sorti en 1969, au cinéma en 1971 :

« n'est pas seulement lié au thème choisi mais à la forme, à la manière nouvelle dont est utilisée et même mise en scène l'interview, confrontation systématique entre présent et passé, entre la représentation par le témoin et la réalité et substitution du témoignage au commentaire »⁹¹.

En effet, ce film est construit « uniquement autour de témoignages montés de façon contrapontique », ce qui en fait une « enquête d'archives orales filmées avant l'heure » selon Florence Descamps⁹².

Malgré le fait que la télévision tarde parfois à diffuser les témoignages – à l'instar du *Chagrin et de la Pitié*, qui n'est diffusé qu'en 1981, en raison de sa remise en cause d'une

⁸² D. Bertaux, *Histoires de vie ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, Rapport au CORDES, 1976, 235 p.

⁸³ S. Grafteaux, *Mémé Santerre*, Marabout, [Paris], 1975, 160 p. ; L. Chaleil, *La Mémoire du village*, Max Chaleil, Brignon, 1977 ; cités dans P. Joutard, *op. cit.*

⁸⁴ L. Aubrac, *Cette exigeante liberté*, *op. cit.*

⁸⁵ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 103.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 104-105

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ *Ibid.*, p. 107.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 575 et 588.

⁹⁰ *Le Chagrin et la Pitié*, réalisé par M. Ophüls, 1969, 251 min.

⁹¹ P. Joutard, *op. cit.*, p. 31.

⁹² F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 53.

France pleinement et entièrement résistante – ces récits de vie et témoignages touchent un public assez large, puisque médiatisés et publiés. En parallèle, les institutions et les entreprises mettent également en place des collectes d’archives orales. Des comités d’histoire apparaissent dans la plupart des institutions publiques, qui élaborent « de véritables programmes patrimoniaux, à savoir la collecte, la création, la protection et la valorisation d’archives »⁹³. Philippe Joutard note que l’État-nation se dote d’un rôle mémoriel en voulant « gérer le passé », ce qui le pousse à « créer des institutions de mémoire historique, visibles et efficaces »⁹⁴. Hervé Couteau-Bégarie précise que « tout projet scientifique est inséparable d’un projet de pouvoir »⁹⁵. Dès 1972, effectivement, le Service historique de l’Armée de l’air lance une enquête orale auprès des anciens combattants de la Première guerre mondiale. En 1974, une section d’archives orales est ouverte et 600 témoins sont dénombrés en 1990⁹⁶. En 1973, Guy Thuillier fonde, avec Dominique Aron-Schnapper, le Comité pour l’histoire de la Sécurité sociale. Florence Descamps dénombre 363 entretiens de 200 témoins entre 1975 et 1979⁹⁷. Dernier exemple, l’IHTP, créé en 1980, fait également publier un annuaire de chercheurs et chercheuses en histoire orale en 1981⁹⁸.

Nous pouvons alors nous interroger sur les buts de ces nombreuses collectes. Guy Thuillier précise :

« Il s’agit de constituer pour [des] groupes-cibles bien définis [...] une accumulation d’archives orales, c’est-à-dire des témoignages concernant un passé bien défini [...] en étendant cet inventaire sur plusieurs années. Au fond, il s’agit [...] d’exploiter une certaine mémoire collective et d’accumuler les documents pour les historiens futurs sans idée d’exploitation immédiate [...], en créant ou en inventant des archives là où, par la nature des choses, l’on ne dispose de rien ou de presque rien.⁹⁹»

Ainsi, la parole des témoins complète l’histoire des sources écrites, qui sont parfois manquantes pour l’étude de certains sujets. Philippe Joutard notifie que les enquêtes réalisées par Dominique Aron-Schnapper permettent d’avoir des informations sur des sujets qui, sinon, n’auraient jamais pu être étudiés en histoire¹⁰⁰.

⁹³ H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 74.

⁹⁴ P. Joutard, *op. cit.*, p.18.

⁹⁵ Cité dans Y. Florenne, « Une histoire de la “nouvelle histoire” », *Le Monde diplomatique*, novembre 1983, p. 35.

⁹⁶ P. Joutard, *op. cit.*, p. 142.

⁹⁷ F. Descamps, *L’historien, op. cit.*, p. 160.

⁹⁸ P. Joutard, *op. cit.*, p. 148.

⁹⁹ G. Thuillier, « Pour la création d’archives orales », *La Gazette des archives*, n° 92, 1976, p. 28-32.

¹⁰⁰ P. Joutard, *op. cit.*, p. 143

Parrallèlement, cette effervescence est à l'origine de la mise en place progressive d'une méthodologie. La thèse de Maëlle Mériaux, qui a travaillé sur la collecte de sources orales sur la botanique, permet de montrer qu'à une certaine échelle, chaque enquêteur ou enquêtrice s'approprie sa collecte et développe sa propre méthode¹⁰¹. L'« insurrection contre tous les scientismes », décrite par Florence Descamps¹⁰², provoque en effet une certaine hétérogénéité des méthodes, qui cependant s'homogénéisent progressivement vers les années 1980 et 1990. Maëlle Mériaux aperçoit un « travail d'anticipation » des enquêteurs et enquêtrices, comme contacter les mairies en avance pour collecter des informations sur des habitant·e·s à interroger. Elle aperçoit également un dénominateur commun dans le fait de ne pas faire appel seulement à des personnalités locales influentes, mais plutôt à des personnes « qui soient le reflet de la population locale »¹⁰³. Elle met également en exergue quelques pratiques d'enquête « à l'aveuglette, sans sélection, du moment qu'ils avaient un nom » ou encore le fait que certaines données soient non-exploitable en raison de lacunes, comme la mention de l'âge, qui est parfois éludée¹⁰⁴. Hélène Wallenborn décrit quant à elle le « parti pris » de Dominique Schnapper¹⁰⁵. Cette dernière souhaite « interroger les différents acteurs afin de recueillir des points de vue différents, voire contradictoires, sur les mêmes événements » et selon elle, chaque témoin a un rôle à jouer dans l'histoire de l'entreprise¹⁰⁶. Hélène Wallenborn précise que l'« utilisation restitutive » est la méthode la plus utilisée en histoire orale, avec des « pans entiers d'entretiens qui sont publiés »¹⁰⁷, exactement comme dans *Cette exigeante liberté* de Lucie Aubrac. Ces entretiens peuvent être plus ou moins longs, plus ou moins nombreux pour chaque témoin, et sont devenus essentiels en histoire. Florence Descamps confirme qu'à partir du milieu des années 1980, « il n'existe plus un colloque d'histoire politique qui ne fasse appel aux témoins et aux anciens acteurs »¹⁰⁸. Elle en précise cependant les insuffisances :

« Sauf exceptions, on constate que les indications matérielles et méthodologiques restent bien souvent allusives, que les témoignages ne font

¹⁰¹ M. Mériaux, *Histoires de plantes : les sources ethnobotaniques orales et écrites de Haute-Bretagne, de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Thèse en sociologie, Université Rennes 2, 2018, 443 p., [En ligne], consulté le 11 avril 2021, URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01957290/document>, p. 168.

¹⁰² F. Descamps, *L'historien...*, op. cit., p. 97.

¹⁰³ M. Mériaux, op. cit., p. 168.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 169-170.

¹⁰⁵ H. Wallenborn, op. cit., p. 74.

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ H. Wallenborn, op. cit., p. 105.

¹⁰⁸ F. Descamps, *L'historien...*, op. cit., p. 142.

pas l'objet d'une véritable présentation ni d'une réelle évaluation critique, quand ils ne sont pas passés tout bonnement sous silence.¹⁰⁹ »

Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1980 qu'une réflexion méthodologique autour des sources orales se développe.

Ainsi, nous venons de voir comment, à partir des années 1970, les sources orales connaissent une grande expansion dans le domaine scientifique. Le constat de l'absence de réelle réflexion autour de la méthodologie de collecte, de classement et de préservation impose la nécessité de poser la question des enjeux archivistiques et patrimoniaux de la collecte des sources orales. Il s'agit désormais de les mettre en évidence et de comprendre comment ils ont participé à l'élaboration de l'archivistique du second XX^e siècle.

2.2. Les sources orales au prisme des enjeux archivistiques contemporains

Paule René-Bazin confirme que l'archivistique contemporaine est fortement influencée par les bouleversements liés à la Seconde guerre mondiale, puisque « la nécessité de faire face à l'afflux des archives de Vichy » a permis aux conservateurs de découvrir « l'importance des archives contemporaines » et de faire « basculer l'archivistique du XX^e siècle »¹¹⁰. En effet, elle note que :

« les archivistes ne sont plus seulement des historiens spécialisés mais ils deviennent des gestionnaires de documents et d'équipes passant de la réception passive des résidus à la collecte active et raisonnée des dossiers »¹¹¹.

Cela concerne notamment la collecte de sources orales. Elle précise que la nécessité des archives d'avoir à la fois des fonds publics, privés et des collections de témoignages « a ouvert la voie à l'archivistique contemporaine et aussi probablement à un nouveau mode d'écriture de l'histoire »¹¹². Face à cet « archivage tous azimuts »¹¹³ et à l'entrée dans cette « ère mémorielle »¹¹⁴, différents enjeux apparaissent : le vocabulaire d'abord, pour définir des archives qui n'existaient pas ou peu jusqu'alors, puis la formation, les

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ P. René-Bazin, « Archives de France et Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale au prisme des archives de la Résistance », dans L. Douzou (dir.), *op. cit.*, p. 65-78.

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 73.

¹¹⁴ P. Joutard, *op. cit.*, p. 41.

moyens et la juridiction permettant l'accès à ces archives comme leur protection, et enfin la nécessité de répondre aux nouveaux besoins d'un public élargi.

Premièrement, s'impose la nécessité de définir spécifiquement ces archives, appelées histoire orale jusqu'aux années 1980, puis archives orales. Ce terme permet d'effectuer la transition « d'une conception de l'histoire orale "recherche-action-conscientisation" à une conception identitaire, patrimoniale et archivistique de la mémoire orale » selon Philippe Joutard¹¹⁵. Le terme d'archives orales est spécifique à la France, mais sa définition rejoint le terme d'histoire orale utilisé dans le monde. La notion d'archives orales est introduite par Dominique Aron-Schnapper, qui explique que « les sources orales ont la même importance que les sources archivistiques ordinaires »¹¹⁶, d'où l'emploi du mot archives. Elle souhaite aussi « dégager un nouvel espace professionnel et un nouveau métier [...], celui d'archiviste-oral »¹¹⁷. Guy Thuillier est également pionnier dans l'utilisation de cette expression¹¹⁸ et cherche « à défendre une conception patrimoniale et archivistique des témoignages oraux »¹¹⁹. En France, le terme d'histoire orale désigne, d'après Florence Descamps, les témoignages utilisés comme « source première » et exclusive, tandis que les archives orales ont un réel enjeu patrimonial¹²⁰.

Ce nouveau vocabulaire n'est pas sans susciter des débats de la part des archivistes et des historien·ne·s. Les Archives nationales emploient le terme d'archives orales pour les enregistrements contemporains qui n'ont pas été provoqués, comme les discours présidentiels, et le terme de témoignages oraux pour les témoignages collectés¹²¹. Elles considèrent que des sources orales créées après l'événement ne sont pas réellement des archives orales, ou du moins il n'est pas possible d'employer un même terme pour les archives provoquées et non provoquées. Nous observons également des similitudes entre l'histoire orale et les archives orales, comme le montre Bruno Delmas¹²², qui résultent probablement du fait de l'utilisation mondiale de l'expression « histoire orale ».

Les archives orales permettent également de répondre aux besoins d'un public élargi qui revendique l'accès aux archives. Effectivement, Florence Descamps explique :

« Les archives orales, à l'instar de la généalogie à l'échelle personnelle ou familiale et au même titre que toutes les autres activités ayant trait à la quête,

¹¹⁵ P. Joutard, *op. cit.*, p. 118.

¹¹⁶ D. Aron-Schnapper, D. Hanet, "D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales ESC*, vol. 35, n° 1, 1980, p. 183-199.

¹¹⁷ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, *op. cit.*, p. 164.

¹¹⁸ G. Thuillier, « Pour la création d'archives orales », *op. cit.*

¹¹⁹ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, *op. cit.*, p. 158.

¹²⁰ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 233.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² B. Delmas, « Les nouvelles archives, problèmes de définition », dans Congrès national des archivistes français, *Les Nouvelles Archives, formation et collectes. Actes*, Archives nationales, Paris, 1987, 354 p., p. 178-183, [En ligne], consulté le 05 avril 2021. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33286702>

à la connaissance, à la fixation, à la conservation et à la transmission des traces du passé dont l'inflation est l'une des marques distinctives de la fin du XX^e siècle, peuvent être considérées comme une réponse collective élaborée par les organisations à une demande sociale que les changements politiques, culturels, économiques, sociaux et institutionnels rendent plus anxieuse et pressante.¹²³»

Les archives orales sont à la fois une « forme démocratisée de l'exercice autobiographique »¹²⁴, et un moyen de contourner les restrictions de communicabilité des archives. Lucien Febvre affirme dès 1948 que « l'historien doit s'affranchir du délai de 50 ans pour faire de l'histoire du présent »¹²⁵. La loi du 3 janvier 1979 sur les archives permet une communication plus rapide des archives, mais les archives orales gardent un grand intérêt aux yeux de la recherche et du public, malgré la meilleure accessibilité aux sources écrites.

Ces nouveaux besoins et la production accrue d'archives orales engendrent de fait une réflexion et le besoin de former les archivistes aux archives orales. En effet, Florence Descamps précise que les sources orales :

« suscit[ent] l'essor d'une productologie des corpus d'archives orales, devenus eux-mêmes objets d'enquête et d'histoire, par une mise en abyme qui sert en ultime ressort leur cause et leur validation »¹²⁶.

Florence Descamps explique le rôle majeur des Archives départementales dans la production d'archives orales, et ce dès 1985 et le congrès des archivistes français. Ces archives orales étaient surtout « à caractère folklorique, ethnographique, linguistique et sociologique »¹²⁷, mais également historique.

Dans les années 1990, les sources orales provoquent la naissance d'une « ingénierie des archives orales », « un processus d'archivisation »¹²⁸ grâce auquel le témoignage devient authentifiable, accessible, public, comparable, ce qui lui permet d'acquérir le statut de source historique. Les archivistes investissent dès lors la réflexion sur les archives orales, à l'instar de Chantal de Tourtier-Bonnazzi, conservatrice générale aux Archives nationales, autrice de nombreux ouvrages et articles sur les archives orales et

¹²³ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 73.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 74.

¹²⁵ L. Febvre, « Au jour le jour. Une tragédie, trois comptes rendus, 1940-1944 », *Annales ESC*, vol. 3, n° 1, 1948, p. 51-68.

¹²⁶ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, *op. cit.*, p. 36-37.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 183.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 71.

les témoignages oraux¹²⁹. Mais cette dernière a longtemps été seule à effectuer des entretiens aux Archives nationales. Effectivement, les témoignages qui y sont conservés n'ont longtemps été que des dépôts, mais désormais beaucoup d'enquêtes sont directement dirigées par les Archives nationales, notamment des enquêtes sur la Résistance, la Déportation, le service du travail obligatoire (STO)...

Nous pouvons ainsi réaliser l'importance des archives orales dans l'archivistique française en général, sources d'une intense réflexion autour de la définition de ce que sont les archives, puisque les archives orales sont considérées comme des archives à part entière. On observe une patrimonialisation du témoignage, puisque ce dernier devient « digne d'intérêt », et doit donc « être transmis aux générations futures »¹³⁰. Florence Descamps affirme :

« La doctrine archivistique est parfaitement assimilée et les témoignages collectés sont traités comme des archives, inventoriés de façon détaillée, indexés, classés, catalogués et mis en consultation quasiment immédiatement pour les chercheurs, si les interviewés l'ont autorisé.¹³¹ »

Le témoignage est devenu « patrimoine mémoriel »¹³². Désormais, les archives orales sont partie prenante de la formation archivistique, puisque les étudiant·e·s en archivistique sont également formé·e·s à la collecte, l'exploitation et la conservation des archives orales, comme le montrent le cours d'enquête orale dispensé par Bénédicte Grailles aux Master 1 Archives de l'Université d'Angers, ou encore le cours d'initiation à la collecte et au traitement des archives orales dispensé par Florence Descamps à l'École des Chartes¹³³. Cet intérêt croissant pour les archives orales occulte tout de même un fait qui a longtemps persisté, mais qui s'estompe de plus en plus, celui du « relatif désintérêt des historiens »¹³⁴ concernant les archives orales, voire des réticences extrêmes pour certain·e·s historien·ne·s, qui dénoncent une « dictature des témoignages » en histoire contemporaine¹³⁵. À l'inverse, d'autres investissent cependant le champ des archives

¹²⁹ C. de Tourtier-Bonnazzi, « Les archives orales : quelques réflexions sur leur genèse », *La Gazette des archives*, n° 115, 1981, p. 246-251 ; *Le témoignage oral aux Archives. De la collecte à la communication*, Archives nationales, Paris, 1990, 100 p.

¹³⁰ S. Bourgeat et C. Bras, « Patrimonialisation », *Géococonfluences*, 2021, [En ligne], consulté le 29 avril 2021, URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/patrimonialisation>

¹³¹ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 192.

¹³² *Ibid.*, p. 177.

¹³³ École des Chartes, « Initiation à la collecte et au traitement des archives orales » [En ligne], consulté le 22 avril 2021, URL : <http://www.chartes.psl.eu/fr/cours/initiation-collecte-au-traitement-archives-orales>

¹³⁴ P. Joutard, *op. cit.*, p. 48.

¹³⁵ S. Audouin-Rouzeau, A. Becker, *14-18, Retrouver la guerre*, Gallimard, Paris, 2000, 214 p., p. 52, cité dans S. Combe, « Billet d'humeur, ce que le Rwanda a (enfin) appris aux historiens... », Comité de Vigilance face aux Usages Publics de l'Histoire, 30 avril 2021, [En ligne], consulté le 3 mai 2021, URL : http://cvuh.blogspot.com/#_ftn1

orales, comme Cécile Vast, docteure en histoire et membre du Centre d'histoire et de recherches sur la Résistance, qui travaille actuellement sur des témoignages oraux de résistant·e·s.

Ainsi, les témoignages oraux constituent un réel enjeu archivistique et patrimonial, et leur collecte, leur classement, leur conservation et leur communication sont le fruit d'une intense réflexion. Cette dernière est à l'origine d'une méthodologie cohérente qui s'articule autour d'un règlement juridique et déontologique, qui comporte quelques spécificités françaises.

2.3. Archives orales françaises d'aujourd'hui, archives normées

À partir des années 1970 et jusqu'à aujourd'hui, une méthode et des règles se mettent en place dans l'objectif d'assurer à la fois la protection des archives orales, celle de leurs producteurs – dont la définition est parfois ambiguë – et l'aspect scientifique de ces sources.

Effectivement, à partir du moment où le témoignage devient archives, ce dernier implique une « certification du récit »¹³⁶ d'après Hélène Wallenborn. Cependant, le caractère le plus dérangeant à propos du témoignage est sans conteste son manque supposé de vérité et/ou de rigueur par rapport à l'événement rapporté, puisqu'il est parfaitement lié au contexte de sa production¹³⁷. Denis Peschanski parle d'« effets pervers »¹³⁸ pour décrire le contexte d'énonciation du témoignage, comme la reconstruction de l'événement, l'extrapolation et la hiérarchisation des informations. Florence Descamps complexifie son propos en ajoutant l'« effet d'adresse » – le ou la témoin peut « s'édifier une stature historique » – l'« effet de reconnaissance » et l'« effet de transmission » qui se traduit par un « pacte testimonial »¹³⁹ entre les témoins et locuteur·rice·s. Cependant, ce manque de vérité peut tout à fait s'appliquer aux sources écrites, tout autant critiquables par leur aspect parfois lacunaire, mal classé, reclassé, illisible, voire faux...¹⁴⁰ Florence Descamps propose alors des « dispositifs correctifs au handicap de l'a posteriori »¹⁴¹. Il faut définir clairement et en amont les

¹³⁶ H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 9.

¹³⁷ *Ibid*, p. 51.

¹³⁸ D. Peschanski, « Effet pervers », dans D. Voldman (dir.), *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 21, « La bouche de la Vérité? La recherche historique et les sources orales », 1992, [En ligne], consulté le 12 avril 2021, URL : <https://ihtp2004-siteihtp2004.ihtp.cnrs.fr/spip.php?article231>

¹³⁹ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 491.

¹⁴⁰ *Ibid*, p. 488.

¹⁴¹ *Ibid*, p. 505.

méthodes et les objectifs de l'enquête orale, et privilégier les archives orales immédiates aux archives rétrospectives, tout en critiquant l'enquête.

Comme aspects généraux et méthodiques préliminaires, les manuels d'enquête préconisent une étude documentaire préalable avec une observation directe, sur le terrain¹⁴². Il faut également définir un objectif général et des objectifs spécifiques, ainsi qu'un plan d'observation précis sur le nombre et le profil des témoins. L'élaboration préalable de l'instrument d'observation, comme le questionnaire, est essentielle avant de pouvoir passer aux entretiens, au traitement et à l'analyse des données¹⁴³. De la même manière, Florence Descamps préconise l'établissement d'un « scénario d'entretien » avec des questions établies hiérarchiquement¹⁴⁴. Il existe également un profil de témoin et d'enquêteur·rice privilégié, comme les « témoins-observateurs », puisque les « témoins-acteurs » seraient moins partiels et partiales, ce qui permet de « réduire les phénomènes de reconstruction ou de distorsion »¹⁴⁵. L'enquêteur·rice doit être pédagogue, transparent·e et très explicite quant à son sujet de recherche et ses intentions, afin de « nouer une relation contractuelle dès le départ » avec le ou la témoin.¹⁴⁶ Florence Descamps ajoute que l'enquêteur·rice doit connaître le sujet de son enquête, voire être issu·e du milieu enquêté, et être à minima formé·e ou spécialisé·e dans les enquêtes orales.

Ensuite, plusieurs entretiens-types existent, qui permettent d'obtenir une certaine homogénéité méthodique, propre à remplir les conditions de recherche scientifique. Hélène Wallenborn en dénombre quatre : le questionnaire directif à visée statistique, le récit ou l'entretien non-directif, l'entretien semi-directif et le récit de vie¹⁴⁷. Tous sont utilisés selon des objectifs différents quant au sujet exploité. Florence Descamps privilégie le récit de vie car il permet de comprendre tout le contexte de l'événement rapporté et permet surtout de mettre le témoin en confiance, car cette technique « laisse du temps au temps »¹⁴⁸. Une des règles concernant ces témoignages implique notamment la souplesse de l'enquêteur·rice, car les problématiques du sujet peuvent être modifiées au cours de l'enquête¹⁴⁹. L'enquêteur·rice doit savoir rester discret·e, et tenir un journal d'enquête où il ou elle opère une « analyse du dit et du non-dit » et un « croisement des témoignages » accompagné d'une « critique documentaire »¹⁵⁰.

¹⁴² N. Berthier, *Les techniques d'enquête en sciences humaines. Méthodes et exercices corrigés*, Armand Colin, Paris, 2016, 352 p., p. 13-14.

¹⁴³ *Ibid*, p. 25-43.

¹⁴⁴ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 338-339.

¹⁴⁵ *Ibid*, p. 512.

¹⁴⁶ *Ibid*, p. 298-299.

¹⁴⁷ H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 119.

¹⁴⁸ F. Descamps, *L'historien...*, *ob. cit*, p. 313.

¹⁴⁹ *Ibid*, p. 329.

¹⁵⁰ *Ibid*, p. 336-337.

Une fois l'entretien effectué, une exploitation rigoureuse est nécessaire. Cette dernière peut passer par la transcription, qui reste cependant un document interprétatif. Il faut donc préciser chaque étape du traitement du témoignage, afin de pouvoir comprendre, a posteriori, chaque stade de l'enquête et chaque modification apportée. Il faut également avouer la part d'interprétation de l'enquêteur-riche dans la transcription, et « attirer l'attention du chercheur qui en demande consultation sur les risques d'erreurs et d'approximation »¹⁵¹ car « en tout transcripateur sommeille un professeur de français ou un maître d'école qu'il faut réduire au silence » d'après Florence Descamps¹⁵². Cette dernière appelle également à faire un catalogue descriptif de chaque témoin, avec des fichiers matières, topographiques par exemple, accompagnés de fiches chrono-thématiques et de fiches de communicabilité¹⁵³. Tous ces « conseils » participent au « corpus de règles de l'histoire orale à la française » établi par Florence Descamps¹⁵⁴.

¹⁵¹ *Ibid*, p. 443.

¹⁵² *Ibid*.

¹⁵³ *Ibid*, p. 397.

¹⁵⁴ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, *op. cit.*, p. 128.

Tableau 1 : « Corpus de règles de l’histoire orale à la française », Florence Descamps

1. *Accepter le « caractère provoqué et construit » des archives orales.*
2. *Multiplier les témoignages : « testis unus, testis nullus »¹⁵⁵.*
3. *Multiplier les points de vue, notamment en multipliant les profils des témoins.*
4. *Ne pas traiter uniquement des sources orales et croiser rigoureusement les sources.*
5. *Opérer une critique interne et externe des témoignages en ayant préalablement contextualisé les conditions de production de ces derniers et en interrogeant la catégorie socio-stratégique du « témoin-locuteur ».*
6. *Respect mutuel du témoin et de l’enquêteur-riche, dans l’optique d’un témoignage collaboratif.*
7. *Déposer et archiver les sources orales.*
8. *Organiser leur communication, leur « vérifiabilité » et leur « citabilité ».*
9. *Accepter la part d’erreur, volontaire ou non, du témoignage et en faire un objet d’étude, tout comme la subjectivité du témoin.*
10. *Comprendre l’intérêt des témoignages pour le travail de mémoire et pour « la construction du discours et du récit ».*
11. *Faire un usage « réflexif, différencié et comparé des apports heuristiques et cognitifs des différents types de sources, archivistiques et testimoniales, écrites, orales ou audiovisuelles ».*

Les archives orales « à la française » sont marquées par cette nécessité de croiser les sources orales avec des archives écrites, héritage de l’École méthodique. Dominique Aron-Schnapper et Danièle Hanet montrent la caractéristique de l’archiviste-oral français :

« Améliorer la qualité de l’information obtenue [...] en confrontant les points de vue, en réinterrogeant à plusieurs reprises les mêmes acteurs, après avoir analysé le matériel recueilli.¹⁵⁶»

L’objectif est de trouver une concordance entre plusieurs documents pour établir une hypothèse ou la confirmer, exactement comme la discipline historique qui consiste à croiser les sources.

Cependant, l’application d’une méthode de collecte de témoignages oraux nécessite une mise au point déontologique et juridique. Effectivement, Hélène Wallenborn note que

¹⁵⁵ Idée également présente chez Dominique Aron-Schnapper.

¹⁵⁶ D. Aron-Schnapper, D. Hanet, *op. cit.*, p. 5.

le témoin peut avoir la peur d'être « réifié » et « transformé en document »¹⁵⁷. Il est donc nécessaire d'établir un contrat entre le témoin et le service qui conserve les archives, pour permettre ou non la communication de documents. Ce contrat de communication est défini par Alain Blanchet comme représentant « les croyances mutuelles minimales des interlocuteurs sur les enjeux et les objectifs du dialogue »¹⁵⁸. L'objectif de ce contrat est de comprendre qui fait quoi, pourquoi, pour qui, et comment¹⁵⁹, en fixant les limites de confidentialité. Les archives publiques, orales ou non, sont soumises au délai légal de communication inscrit dans le Code du patrimoine, c'est-à-dire 50 ans si elles comprennent des données personnelles, ce qui est souvent le cas pour les témoignages. Le délai de communication des archives privées est décidé entre le producteur ou la productrice et la direction du service d'archives. Notons que le droit de respect à la vie privée s'accompagne du droit à l'image dans le cadre d'archives (audio-)visuelles. L'article L112-2 6° du Code de la propriété intellectuelle définit la notion d'œuvre :

« les œuvres cinématographiques et autres œuvres consistant dans des séquences animées d'images, sonorisées ou non, dénommées ensemble œuvres audiovisuelles ».

Dès lors, les archives orales sont considérées comme des œuvres et sont, de fait, soumises au droit d'auteur. Mais il reste au final une difficulté, qui est de définir qui est l'auteur ou l'autrice du témoignage : l'enquêteur ou l'enquêtrice ? Le ou la témoin ? L'article L113-7 du Code de la propriété intellectuelle définit la qualité d'auteur comme appartenant à quiconque a réalisé l'œuvre intellectuelle, c'est-à-dire à la fois l'enquêteur ou enquêtrice et le ou la témoin.

Ainsi, les archives orales françaises sont dirigées par plusieurs règles qui encadrent plusieurs méthodes. Ces archives orales sont également concernées par les juridictions du patrimoine et de la propriété intellectuelle, ce qui font d'elles une source à la fois valorisée et revendiquée comme fiable, à partir du moment où la subjectivité des sujets concernés par l'enquête est admise et acceptée comme sujet d'étude. Ces archives orales étant admises dans le domaine archivistique et historique, et désormais énormément collectées et conservées, nous pouvons nous intéresser au rôle des archives orales dans l'histoire contemporaine et les diverses mémoires.

¹⁵⁷ H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 7.

¹⁵⁸ A. Blanchet, *Dire et faire dire. L'entretien*, Armand Colin, Paris, 2003, 171 p., p. 148-149.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 158.

3. Archives orales et mémoire(s)

Les archives orales sont aussi les actrices d'une révolution des pratiques archivistiques et historiennes. Cette émergence des archives orales s'opère en plein développement de l'« ère du témoin »¹⁶⁰, ère où la mémoire des témoins est au centre de la société, du groupe, et de l'individu. Comment archives orales, histoire et mémoires s'articulent-elles ? Nous allons voir comment la notion de mémoire occupe désormais une place prépondérante dans nos sociétés, pour comprendre l'origine de l'histoire des représentations. Quels sont les enjeux mémoriels des archives orales pour les sociétés, pour les groupes ou pour les individus ? Nous verrons l'importance des archives orales pour l'histoire des mentalités, puis comment elles nourrissent à la fois les mémoires collectives et individuelles.

3.1. De l'histoire à l'« obsession mémorielle »

Philippe Joutard présente la société contemporaine comme vivant dans un « obsession mémorielle »¹⁶¹, cette préoccupation étant omniprésente dans notre société actuelle. Il précise que cette attention si particulière accordée à la mémoire est récente, puisque durant ses années d'études dans les années 1950, il ne se rappelle pas avoir entendu parler de mémoire collective¹⁶². Cette notion de mémoire peut être définie de différentes manières. Le premier à utiliser le terme de mémoire collective est Maurice Halbwachs, sociologue et membre du comité de la revue des Annales, en 1925, mais ce n'est que bien plus tardivement que les historien·ne·s reprennent et redéfinissent ce terme. Maurice Halbwachs considère que la mémoire collective est la mémoire du groupe, l'ensemble des mémoires individuelles, et que les « cadres sociaux » influencent la mémoire individuelle¹⁶³. Ainsi, les mémoires collectives et individuelles s'influencent mutuellement. Marc Bloch définit la mémoire comme un « miroir taché avec des plaques opaques, un miroir inégal qui déforme les images qu'il reflète »¹⁶⁴. En 2005, Johann Michel définit la mémoire comme « la faculté de conserver des traces du passé et de pouvoir s'y référer activement en fonction des situations présentes »¹⁶⁵. En 2006, le *Dictionnaire de la Résistance* la définit de la même manière en précisant que les mémoires « sont des reconstructions du passé au présent, ou, plus exactement, en

¹⁶⁰ A. Wiewiorka, *L'ère du témoin*, op. cit.

¹⁶¹ P. Joutard, op. cit., p. 10.

¹⁶² *Ibid.*, p. 11.

¹⁶³ M. Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel (rééd.), Paris, 1994 [1925], 374 p.

¹⁶⁴ M. Bloch, « Critique historique et critique du témoignage », *Annales ESC*, vol. 5, n° 1, 1950, p. 1-8

¹⁶⁵ J. Michel, *Mémoires et Histoire. Des identités personnelles aux politiques de reconnaissance*, PUR, Rennes, 2005, 283 p, p. 9.

fonction des préoccupations changeantes des présents successifs »¹⁶⁶. Ainsi la mémoire est une sorte d'histoire très sélective voire légendaire, à la fois personnelle et collective, qui s'articule en fonction des éléments du présent. Ce caractère hyper-sélectif en fait sa particularité première selon Philippe Joutard en 2015¹⁶⁷.

L'objectif est de comprendre comment et pourquoi nous sommes entré·e·s dans cette « obsession mémorielle ». Cette dernière s'articule avec l' « ère du témoin »¹⁶⁸ définie par Annette Wieviorka, spécialiste de l'histoire de la Shoah. Selon cette dernière, le procès Eichmann est le point de départ de l' « avènement du témoin », « où la mémoire du génocide devient constitutive d'une certaine identité juive tout en revendiquant fortement sa présence dans l'espace public »¹⁶⁹. Effectivement, pour la première fois, des témoignages sont utilisés comme preuves judiciaires pour l'inculpation d'Eichmann. Cela est résolument dû au manque d'archives écrites concernant la Shoah, et lié au traumatisme provoqué par le génocide. Florence Descamps explique que « l'incertitude et le doute sur l'avenir, quand ils se conjuguent avec la conscience du changement, engendrent le retour sur soi et la demande de mémoire »¹⁷⁰. Ainsi, l'entrée dans cette « ère du témoin » est profondément liée aux traumatismes du XX^e siècle et aux guerres mondiales. Hélène Wallenborn affirme que le passé devient « partout présent » et « la conservation du passé, et ce rapport au passé », autrement dit la mémoire, « a remplacé le futur comme légitimation de l'action présente »¹⁷¹. Effectivement, alors que jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, la société se tourne vers la tradition et de fait le passé, la société de la fin du XIX^e siècle est dirigée vers un futur qu'elle pense glorieux. Le XX^e siècle est, quant à lui, tourné vers le présent qui prend en considération tous les traumatismes du passé. En outre, François Hartog déclare que la mémoire, qui s'articule de plus en plus avec l'histoire très récente, sert à « ruminer un passé qui ne passe pas »¹⁷², expression reprise à Henri Rousso et Éric Conan.

L' « obsession mémorielle » s'applique également à l'État-nation qui doit « créer des institutions de mémoire historique, visibles et efficaces »¹⁷³ et s'empare de cette « ère du témoin » dans les années 1970. La mémoire étatique peut cependant occulter la « mémoire vécue », avec une dimension d'instrumentalisation parfois difficile à cerner¹⁷⁴. L'ardeur de cette reprise étatique se manifeste par la mise en place d' « emplois jeunes » en 1997, visant à collecter des témoignages sur la Seconde guerre mondiale, jeunes

¹⁶⁶ F. Marcot (dir.), *op. cit.*, p. 14.

¹⁶⁷ P. Joutard, *op. cit.*, p. 13.

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 81.

¹⁷⁰ F. Descamps, *op. cit.*, p. 258.

¹⁷¹ H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 63.

¹⁷² F. Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Seuil, Paris, 2003, 257 p., p. 206.

¹⁷³ P. Joutard, *op. cit.*, p. 18.

¹⁷⁴ *Ibid.* Lire également F. Hartog, J. Revel (dir.), *Les Usages politiques du passé*, EHESS, Paris, 2001, 206 p.

alors appelés « gardiens de la mémoire » pour leur travail archivistique et historique¹⁷⁵. Cette mémoire s'impose topographiquement, comme avec la création du Mémorial de la France combattante au Mont Valérien en 1960. Nous pourrions également parler des monuments aux morts¹⁷⁶ qui se généralisent après la Première guerre mondiale. Mais ces Mémoriaux n'engagent pas seulement la mémoire nationale, mais également la mémoire des peuples, notamment victimes de génocide, comme récemment la création du Mémorial de la Shoah de Drancy en 2012, qui vise à transmettre l'histoire et la mémoire des Juifs de France pendant la Deuxième guerre mondiale¹⁷⁷.

Alors que la mémoire investit la société tout entière, nous pouvons nous interroger sur la place qui lui est attribuée en histoire. La mémoire est à la fois considérée partie prenante de cette dernière et critiquée comme objet d'histoire, pour sa trop grande subjectivité. Johann Michel définit l'histoire comme une « "mémoire savante" qui s'agence au sein de la configuration relationnelle de l'ensemble des mémoires collectives »¹⁷⁸, tandis que Jacques Le Goff décrit la mémoire comme « matière première de l'histoire¹⁷⁹ ». Hélène Wallenborn nuance cette idée en notant que l'histoire est « la reconstruction vraie du passé », ce qui la distingue de la mémoire « par ce projet cognitif et pratique »¹⁸⁰. Des débats s'imposent en histoire, face à cette « injonction médiatique et politique »¹⁸¹. Tout d'abord, s'affirme le « débat mémoire-histoire » et la question du devoir de mémoire¹⁸². Certain·e·s historien·ne·s restent parfois persuadé·e·s que l'attention portée à la mémoire n'est qu'éphémère et l'espèrent, puisqu'ils et elles trouvent que « la mémoire a pris la place de l'histoire »¹⁸³. Philippe Joutard affirme que la mémoire est ce « rapport direct, affectif avec le passé »¹⁸⁴ puisqu'elle est, selon Paul Ricoeur, « le passé, présent »¹⁸⁵. La dimension affective de la mémoire serait ce qui la distingue de l'histoire. Charles Péguy précise quant à lui, entre 1900 et 1914, que l'histoire est « parallèle à l'événement », contrairement à la mémoire qui lui est « centrale et axiale »¹⁸⁶, l'histoire doit se faire « hors du temps vécu par les groupes qui

¹⁷⁵ P. Joutard, *op. cit.*, p. 195-196.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 42. Lire également P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, 3 t., Gallimard, Paris, 1997, 4751 p.

¹⁷⁷ Mémorial de la Shoah de Drancy, « La mission du Mémorial de la Shoah » [En ligne], consulté le 12 mai 2021, URL : <http://www.memorialdelashoah.org/le-memorial/qui-sommes-nous/la-mission-du-memorial-de-la-shoah.html>

¹⁷⁸ J. Michel, *op. cit.*, p. 94.

¹⁷⁹ J. Le Goff, *op. cit.*, p. 10.

¹⁸⁰ H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 126.

¹⁸¹ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, *op. cit.*, p. 85.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ P. Joutard, *op. cit.*, p. 10.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 13.

¹⁸⁵ P. Ricoeur, cité dans P. Joutard, *op. cit.*, p. 13.

¹⁸⁶ C. Péguy, « Clio, dialogue de l'histoire et de l'âme païenne », *Œuvres en prose*, vol. 3, Pléiade, Paris, 1987-1992, p. 1052, cité dans P. Joutard, *op. cit.*, p. 42.

ont assisté aux événements »¹⁸⁷. Cette théorie n'est pas applicable à l'histoire récente, et pose également un problème quant à la mémoire de groupe. Dès lors, *quid* de l'histoire de la Révolution française encore présente dans nos mémoires malgré l'éloignement temporel ?

Ainsi, se pose la question de l'écriture de l'histoire par rapport à la mémoire. Annette Wieviorka se demande comment faire de l'histoire si cette dernière est « constamment opposé[e] à une autre vérité, qui est celle de la mémoire individuelle »¹⁸⁸. L'histoire est intrinsèque à la mémoire, sa « fille » selon Paul Veyne¹⁸⁹. Alors, la discipline historique doit se tourner vers la mémoire, et en faire son histoire. Cette histoire des mémoires doit « devenir le fer de lance » de l'histoire contemporaine d'après Pierre Nora¹⁹⁰, puisque l'histoire n'est jamais objective, l'historien·ne reste quoi qu'il ou elle fasse « embarqué[e] »¹⁹¹. L'historien·ne doit porter un regard décentré sur la mémoire, l'analyser, l'étudier et la critiquer, ne pas la laisser à l'écart, puisque ce serait se mentir à soi-même que de ne pas admettre qu'elle nous influence. L'historien·ne doit être un « trouble-mémoire », les mémoires « autopsiées, décapées et recoupées pour les besoins de la vérité »¹⁹².

La poussée mémorielle en France et dans le monde s'impose durant la seconde moitié du XX^e siècle à la suite d'événements traumatiques. La mémoire devient elle-même objet d'histoire, et l'histoire doit se définir par rapport à elle, puis l'analyser, la critiquer et enfin l'étudier. La notion de mémoire apparaît notamment dans l'enseignement au lycée au début des années 2000, avec la mémoire de la Seconde guerre mondiale, ou aujourd'hui avec la mémoire de la guerre d'Algérie¹⁹³. Cependant, il apparaît nécessaire de s'attarder sur les sources qui peuvent être utilisées pour pouvoir écrire cette nouvelle histoire. Les archives orales, qui suscitent au même moment un vif intérêt, apparaissent alors comme essentielles dans l'écriture de l'histoire des mémoires.

¹⁸⁷ M. Halbwachs, *La mémoire collective*, PUF, Paris, 1950, 295 p.

¹⁸⁸ A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 180.

¹⁸⁹ P. Veyne, *op. cit.*, p. 16.

¹⁹⁰ P. Nora, « Mémoire collective », dans J. Le Goff, R. Chartier et J. Revel (dir.), *La nouvelle histoire*, Retz-C.E.P.L, Paris, 1978, 574 p., p. 401-402.

¹⁹¹ H.-I. Marrou, *op. cit.*, p. 209.

¹⁹² P. Laborie, « Histoire et résistance : des historiens trouble-mémoire », dans Institut d'histoire du temps présent, *Écrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida, actes de la journée d'étude de l'IHTP*, Paris, CNRS, 14 mars 1992, préface de R. Frank, CNRS éditions, Paris, 1993, 417 p., p. 140-141.

¹⁹³ Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « Programme d'histoire-géographie de terminale générale », *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, 2019, 15 p., p. 7, [En ligne], consulté le 29 avril 2021, URL : https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/17/2/spe243_annexe1_1159172.pdf

3.2. Les archives orales, aux prémices d'une nouvelle histoire

Ainsi, la « réponse historiographique » à l'entrée dans cette « ère du témoin » est ressentie comme une nécessité, par l'École des Annales¹⁹⁴, puis par les historien·ne·s de la fin du XX^e siècle à aujourd'hui. Il s'agit pour les historien·ne·s de ne pas se couper de la société et de ses exigences de mémoire, mais aussi de ne pas se laisser déborder par les différences mémorielles dans l'espace public. Simone Veil explique que « nous sommes passés de l'époque des témoins au temps des historiens relativement peu entendus jusqu'ici »¹⁹⁵. Comme conséquence de cette « lutte pour le pouvoir »¹⁹⁶ entre le témoin et l'historien, le témoignage oral est réintroduit en histoire, en tant que source même du travail historique ou pour compléter des archives écrites¹⁹⁷, c'est-à-dire pour l'histoire orale ou en tant qu'archives orales. En 1988, Jacques Le Goff précise que la « nouvelle histoire se manifeste surtout par la constitution d'archives profondément nouvelles dont les caractéristiques sont les archives orales »¹⁹⁸. Ces archives orales permettent ainsi d'écrire une histoire nouvelle, celle des mémoires, individuelles, collectives ou nationales¹⁹⁹, ou *memory studies*²⁰⁰, qui permet de se détacher d'une histoire « unique », uniquement basée sur des sources écrites qui ne permettent pas d'étudier une société sous tous ses aspects.

À la fin du XX^e siècle, cette nouvelle histoire suscite d'ailleurs des réactions de la part des chercheurs d'autres disciplines des sciences humaines pour qui les historien·ne·s « découvraient et exploitaient la mémoire des témoins après l'avoir méprisée »²⁰¹. Les historien·ne·s s'intéressent, désormais, au témoignage pour la recherche historique, puisqu'il s'adresse « au cœur, non à la raison »²⁰². Effectivement, « la nouvelle histoire a [...] renoncé à sa prétention première d'être une science exacte »²⁰³ selon Yves Florenne. Dès lors, il est possible de s'y intéresser pour écrire une histoire des mœurs, des pratiques, des mentalités, des traditions, pour alimenter cette histoire globale qu'est l'histoire d'aujourd'hui. Chloé Maurel définit l'histoire globale comme « un ensemble large de méthodes et de concepts, incluant plusieurs sous-courants comme l'histoire

¹⁹⁴ Notamment L. Valensi, « Présence du passé, lenteur de l'histoire », *Annales ESC*, vol. 48, n° 3, 1993, p. 491-500.

¹⁹⁵ S. Veil, « Réflexions d'un témoin », *Annales ESC*, vol. 48, n° 3, 1993, p. 691-701.

¹⁹⁶ A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 165.

¹⁹⁷ P. Joutard, *op. cit.*, p. 44.

¹⁹⁸ J. Le Goff, *op. cit.*, p. 171-172.

¹⁹⁹ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, *op. cit.*, p. 21.

²⁰⁰ D. Peschanski, S. Brigitte (dir.), *La vérité du témoin, mémoire et mémorialisation*, Hermann : Paris, INA : Bry-sur-Marne, 2018, 185 p.

²⁰¹ P. Laborie, « Acteurs et témoins dans l'écriture de la Résistance », *op. cit.*

²⁰² A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 179.

²⁰³ Y. Florenne, « Une histoire de la "nouvelle histoire" », *op. cit.*

comparée, l'histoire des transferts culturels, l'histoire connectée, l'histoire croisée, l'histoire transnationale... » qui forment « différentes facettes d'un tout »²⁰⁴.

Ces témoignages peuvent être de différente nature. Ils peuvent avoir été collectés dans le cas d'enquêtes orales, ou pour la justice comme le procès Eichmann en Israël. Ils peuvent être sur support papier, audio, visuel – et audiovisuel – et avoir été collectés à des temporalités différentes après l'événement²⁰⁵. Ainsi, le témoignage ouvre « une voie royale »²⁰⁶ à l'histoire des mentalités grâce aux paroles du témoin, sa manière de parler, ses dits, ses non-dits, mais aussi grâce aux méthodes, aux choix de l'enquêteur·rice et tout le cadre contextuel de l'entretien. Pour ces raisons, Laurent Douzou écrit avec humour : « Les témoins se trompent ? La belle affaire !²⁰⁷ ». Effectivement, le témoignage a toujours été critiqué pour sa subjectivité. Il importe désormais d'étudier cette dernière et de la prendre en compte dans les recherches, pour formuler de nouveaux sujets d'étude.

Dès lors que l'intérêt du témoignage est mis en avant, Philippe Joutard estime qu'il est possible d'étudier les « phénomènes mémoriels » dans toute leur « polysémie » et leur « ambiguïté », notamment vis-à-vis de l'historien·ne contemporain·e²⁰⁸. En effet, ces témoignages reflètent, entre autres, les traditions culturelles, religieuses, familiales, militantes, les habitudes au travail ou la mémoire nationale... Les historien·ne·s choisissent d'ailleurs toujours leur sujet selon un intérêt plus ou moins grand, ce qui est également évocateur pour une histoire des mémoires²⁰⁹. Pour Philippe Joutard, « la mémoire orale offre une multitude d'expressions qui obéissent à des traitements différents »²¹⁰ qui peuvent tous être étudiés selon des formes tout autant différentes.

Le témoignage est donc le reflet d'une ou de plusieurs mémoires liées. Il va de pair avec l'identité individuelle et l'identité de groupe du témoin en « [triant] dans le passé ce qui lui est utile »²¹¹. Annette Wieviorka explique tout l'intérêt du témoignage, à lui seul mais aussi plus particulièrement lorsqu'il « se trouve intégré à un mouvement de masse »²¹², c'est-à-dire qu'il fait partie d'un recueil ou lorsqu'il est comparé à d'autres. Le témoignage exprime à la fois l'« expérience individuelle » et l'expérience de la société contemporaine au témoignage. Ainsi, il exprime, à travers le discours du témoin, le

²⁰⁴ C. Maurel, « Introduction : pourquoi l'histoire globale ? », *Cahiers d'histoire*, vol. 121, 2013, p. 13-19 [En ligne], consulté le 29 avril 2021, URL : <https://journals-openedition-org.buadistant.univ-angers.fr/chrhc/3146>

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 12.

²⁰⁶ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 67.

²⁰⁷ L. Douzou, *La Résistance française...*, *op. cit.*, p. 48.

²⁰⁸ P. Joutard, *op. cit.*, p. 165.

²⁰⁹ *Ibid.*

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ A. Wieviorka, *L'heure d'exactitude. Histoire, mémoire, témoignage. Entretiens avec Séverine Nickel*, Albin Michel, Paris, 2011, 297 p., p. 104.

²¹² A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 13.

discours sociétal tenu sur ce que le témoin raconte. Le témoignage met ainsi en exergue l'unicité du témoin et de son vécu, comme le discours contemporain global attaché à ce vécu, avec la manière de parler et les questionnements contemporains au témoignage. Chaque témoignage, dès lors, dépasse le cadre de l'histoire des mentalités et devient à la fois histoire politique et histoire idéologique, dont la subjectivité est très intéressante à étudier, étant donné son originalité et sa valeur exceptionnelle. Chaque témoignage est unique mais représente une mémoire collective²¹³.

Par ce fait, le témoin se trouve dépossédé de son vécu, il renonce « au droit de propriété qu'il exerce sur son passé, pour le livrer à l'historien, qui en fera l'usage qu'il voudra »²¹⁴. Ainsi, Florence Descamps considère les témoignages comme « bien utiles pour combler les "trous" de l'histoire la plus récente », alors même que les archives peuvent être lacunaires, mal ou pas encore classées, ou « trop grise[s] »²¹⁵. Elle s'appuie sur les archives orales d'entreprises comme la SNCF ou Saint-Gobain. Le personnel de ces entreprises, lorsqu'il témoigne, explique sa vie et celle de son entreprise, et à travers ce récit « s'expriment une représentation de soi » tout autant que des « morceaux de conscience collective » qui peuvent servir à une histoire des mémoires ou de l'entreprise. Ainsi, Florence Descamps appelle à « abandonner au moins temporairement la problématique moralisante du mensonge ou celle de l'interrogatoire judiciaire » pour comprendre le témoin et « faire une anthropologie et une sociologie de la mémoire dans tel ou tel groupe social », « étudier ses variations » car le témoignage est la source « la plus précieuse, la plus directe, la plus primaire » pour une histoire des mémoires²¹⁶.

L'histoire des mémoires est également à placer dans le contexte d'élargissement du public des archives et de la démocratisation de l'accès aux écoles supérieures. Raphaël Samuel considère que cette histoire orale est une forme « démocratique » de recherche historique, qui « libère de la compétition acharnée »²¹⁷. Effectivement, l'objet d'étude devient sujet par le ou la témoin, cette histoire est donc « plus vraie »²¹⁸. Les archives orales transforment l'histoire qui n'étudie plus seulement ce qui est valorisant mais également « une catastrophe, l'inhumanité totale et la complicité même indirecte de la plupart »²¹⁹. La mémoire n'apparaît plus uniforme, elle ne prend plus le trait de la mémoire nationale de Michelet et des historien·ne·s du XIX^e siècle, elle apparaît

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ L. Douzou, *La Résistance française...*, *op. cit.*, p. 269.

²¹⁵ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 152-153.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 521.

²¹⁷ R. Samuel, « L'histoire orale en Grande-Bretagne », *Bulletin du Centre de recherche sur les civilisations industrielles*, n° 0, Écomusée du Creusot, 1980, p. 18-19, cité dans P. Joutard, *op. cit.*, p. 44.

²¹⁸ H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 92.

²¹⁹ A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 56.

« plurielle, conflictuelle », « contradictoire », « honteuse », « refoulée », « à purifier »²²⁰, d'après Florence Descamps.

La naissance de cette nouvelle histoire, malgré son caractère pluri-forme et « démocratique », introduit une réflexion sur la méthodologie et la critique historiques. Dès lors que les dits et non-dits d'un témoignage sont étudiés, il faut se questionner sur les raisons de ces derniers. Sont-ils liés à la mémoire individuelle du ou de la témoin ? À la mémoire collective ? À l'enquêteur·rice ?²²¹ Aussi, chaque témoignage est collecté pour des raisons propres. Philippe Joutard se demande alors comment réutiliser ces témoignages ultérieurement, « hors-contexte » et pour des raisons différentes de celles d'origine. Comment faire lorsqu'un témoignage a été utilisé et réutilisé par plusieurs personnes aux intérêts différents ? Est-ce possible d'étudier l'ensemble des utilisations de ces témoignages, en plus du contexte de sa production ?²²² Philippe Joutard note cette difficulté en précisant que « cette abondance, si elle est maîtrisée, est une chance » car « ces regards croisés obtenus dans des contextes variés donnent accès à une véritable mémoire sociale telle que la recherchait Maurice Halbwachs »²²³.

Finalement, cette histoire des mémoires, au travers des archives orales et de leurs utilisations successives, possède une « épaisseur existentielle et temporelle » puisqu'elle s'inscrit dans une « pluritemporalité »²²⁴ chère à Fernand Braudel, c'est-à-dire que la mémoire est observable à plusieurs niveaux et à différentes époques de la vie des témoins. La « micro-mémoire individuelle » concerne la biographie du témoin, la « mémoire de groupe » concerne l'histoire générationnelle et le contexte du témoignage, et la « mémoire longue » concerne la tradition culturelle, politique et religieuse²²⁵.

L'avènement de l' « ère du témoin », qui s'articule avec l'avènement des archives orales et le développement des *memory studies*, nous amène donc à nous questionner plus en profondeur sur les objectifs personnels des témoins. De plus, nous pouvons nous interroger sur l'achèvement ou non de ces objectifs et ses conséquences sur les mémoires individuelles et collectives.

²²⁰ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 131.

²²¹ H. Wallenborn, *op. cit.*, p. 111.

²²² P. Joutard, *op. cit.*, p. 219.

²²³ *Ibid.*

²²⁴ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 115.

²²⁵ F. Braudel, « La longue durée », *Annales ESC*, vol. 13, n° 4, 1958, p. 725-753, cité dans F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 115.

3.3. Le témoignage, source première des mémoires individuelles et collectives

Comme nous avons vu précédemment, les archives orales sont le reflet d'une identité à la fois individuelle et de groupe. Elles rendent possible l'étude des mémoires dans un contexte plus large que les archives elles-mêmes. En outre, ces archives orales nous permettent également de comprendre les enjeux mémoriels des témoins. Les témoins sont à la quête d'une identité, tout comme ils et elles revendiquent cette dernière. Jacques Le Goff décrit la mémoire comme essentielle pour l'identité individuelle et collective, dont la « quête » est primordiale chez nos contemporains, « dans la fièvre et l'angoisse »²²⁶. Pour Laurent Douzou, l'enjeu mémoriel est aujourd'hui précieux et acquiert même parfois un statut mythologique, comme pour la Résistance²²⁷. Les témoins ont alors un rôle capital pour les mémoires, car ils et elles sont les « dépositaires exclusif[·ve·]s d'une mémoire en péril »²²⁸.

À l'échelle individuelle, le fait de témoigner, pour les témoins, permet de « se faire sujet de sa propre histoire et de lui (re)découvrir un sens »²²⁹, d'après Florence Descamps. Raconter son histoire, c'est exister. Ainsi, nous retrouvons des témoignages visant à la postérité alors même que l'expérience témoignée est en train d'être vécue. Le journal rédigé par Anne Frank dans sa cachette, de juin 1942 au 1^{er} août 1944, est un témoignage remanié par ses soins en vue d'une publication, exemple notoire de cette volonté de témoigner à des fins mémorielles. Frédéric Gaussen affirme que raconter son histoire est une « satisfaction qu'on se refuse difficilement », puisque c'est « la preuve qu'on a bien existé et qu'un interlocuteur est là, prêt à s'intéresser à vous »²³⁰. Il ajoute que le développement des archives orales a permis de prouver que « toutes les vies se valent et sont bonnes à raconter »²³¹. Il n'empêche que des acteurs et actrices ou victimes d'événements désirent témoigner mais ne sont pas toujours entendu·e·s, à l'instar des déporté·e·s juif·ve·s, tziganes, femmes, gays et lesbiennes dans l'après-seconde guerre mondiale, c'est-à-dire jusqu'au début des années 1950. Ces témoins veulent, en général, raconter l'indicible pour donner des matériaux à l'écriture de l'histoire sur un sujet qui n'est quasiment pas abordé ni documenté, à l'instar des déporté·e·s ou de leurs descendant·e·s, comme l'association des Fils et filles de déportés juifs de France.

²²⁶ J. Le Goff, *op. cit.*, p. 174.

²²⁷ L. Douzou, *La Résistance française...*, *op. cit.*

²²⁸ J. Blanc, *op. cit.*

²²⁹ F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 737.

²³⁰ F. Gaussen, « Le goût pour les récits de vie », *Le Monde Dimanche*, 14 février 1982.

²³¹ *Ibid.*

Les témoins sont également conscient·e·s de leur subjectivité, ce qui ne les empêche pas de témoigner à des fins mémorielles pour autant. Louise Alcan témoigne de sa déportation à Auschwitz en 1980²³². Dans son ouvrage, elle explique avoir écrit ses souvenirs dès le mois de juin de sa libération. Alors, elle note être tout autant influencée par ses souvenirs de déportation que par ce qu'elle a écrit au moins de juin. Elle écrit désormais avec « la mémoire de [sa] mémoire d'un point de vue factuel »²³³. Pour cette raison, Pierre Bourdieu appelle à se mettre en garde contre cette « illusion biographique » et les tours de la mémoire²³⁴.

De plus, les témoins sont conscient·e·s que l'enjeu mémoriel du témoignage se déploie de l'identité individuelle à l'identité collective, puisque « le collectif [...] est visé par l'individuel »²³⁵. Ainsi, Annette Wiewiorka note la présence d'un archivage au ghetto de Varsovie. L'objectif y est déjà clair : Josef Klementynowsky déclare, le 16 novembre 1940, archiver pour permettre « aux futurs chercheurs d'étudier la vie de la société juive pendant une de ses périodes les plus difficiles »²³⁶. Ces archivistes-témoins se lancent même dans l'écriture d'une histoire basée sur des monographies²³⁷, conscient·e·s justement d'être « dépositaires exclusif[·ve·]s d'une mémoire en péril » comme le dit Julien Blanc. Le succès des archives orales vient du fait qu'elles réussissent à montrer la « relative autonomie des acteurs » et actrices mais aussi la manière dont ils et elles transforment les « organisations » et les « systèmes » dont ils et elles font partie²³⁸.

Par ce fait, l'enjeu mémoriel collectif du témoignage s'inscrit dans une logique de devoir de mémoire, l'obligation de se souvenir pour commémorer les mort·e·s et ne pas laisser se reproduire un événement, puisque « le souvenir est une arme »²³⁹, d'après Olivier Laliu. En 1978, Pierre Nora définit la mémoire collective comme « ce qui reste du passé dans le vécu des groupes, ou ce que ces groupes font du passé »²⁴⁰. Les témoins doivent expliquer ce passé au groupe, pour que ce dernier en fasse quelque chose. Geoffrey Hartman parle de « pacte testimonial »²⁴¹ pour définir cet accord implicite des témoins avec leurs futur·e·s lecteur·rice·s ou auditeur·rice·s. Ce devoir de mémoire

²³² L. Alcan, *Le temps écartelé*, [s.n.], Saint-Jean de Maurienne, 1980, 86 p., cité dans A. Wiewiorka, *L'ère du témoin*, op. cit., p. 102.

²³³ *Ibid.*

²³⁴ P. Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, vol. 62-63, 1986, p. 69-72, [En ligne], consulté le 11 avril 2021. URL : https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1986_num_62_1_2317

²³⁵ F. Descamps, *L'historien*, op. cit., p. 317.

²³⁶ Correspondance citée dans A. Wiewiorka, *L'ère du témoin*, op. cit., p. 24-25.

²³⁷ *Ibid.*, p. 26.

²³⁸ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, op. cit., p. 16.

²³⁹ O. Laliu, « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, vol. 1, 2001, p. 83-94.

²⁴⁰ Cité dans J. Le Goff, op. cit., p. 170.

²⁴¹ *Ibid.*

assigne au témoignage une « finalité qui dépasse de loin le récit d'une expérience vécue »²⁴² selon Annette Wieviorka, qui confirme que l' « homme-individu est ainsi placé au cœur de la société et rétrospectivement de l'histoire »²⁴³. Par-delà, il devient « publiquement, lui seul, Histoire »²⁴⁴. Dans le cadre de ce devoir de mémoire, il devient alors urgent de témoigner avant qu'il ne soit trop tard, puisqu'après le proverbe africain, « un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle »²⁴⁵. Une sorte de course-poursuite s'opère entre les témoins et les enquêteur·rice·s, comme en témoigne l'émotion ressentie lors du décès des dernier·e·s survivant·e·s d'un événement, à l'exemple de Delphine Batho, députée des Deux-Sèvres en 2018, qui exprime sa tristesse à la mort d'Ida Grinspan, ancienne déportée d'Auschwitz²⁴⁶. Chaque témoin est lié·e à la mémoire collective par son expérience individuelle comme le disent Maurice Halbwachs ou Paul Ricoeur. Pour ce dernier, « c'est dans le même mouvement de polarisation que se constituent une identité collective et des identités personnelles »²⁴⁷. Citons l'exemple de Gaston Bonheur repris par Philippe Joutard²⁴⁸. Gaston Bonheur, dans son ouvrage, écrit de manière très explicite que s'il « fait ce détour par un chemin privé » qui est celui de sa vie de fils d'instituteur, « c'est pour dresser, en frontispice de ce recueil, le monument de notre mémoire, le haut lieu de notre vie antérieure, l'École elle-même »²⁴⁹.

Ainsi, les témoignages ont une visée à la fois historique et mémorielle. L'enjeu mémoriel est essentiel et omniprésent pour les témoins qui se font dépositaires d'une mémoire collective. Les témoignages de la Seconde guerre mondiale, notamment ceux des résistant·e·s, sont dans ce contexte très intéressants pour comprendre les enjeux mémoriels des acteurs et actrices qui ont publié des ouvrages sur la Résistance. Philippe Joutard explique que la Seconde guerre mondiale a suscité « une expression mémorielle spécifique [...] dans le temps même de leurs actions »²⁵⁰. Le devoir de mémoire est essentiel pour ces résistant·e·s, comme le devoir de respect des mort·e·s. Ce qui poussait les résistant·e·s à témoigner est, d'après Laurent Douzou :

²⁴² A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 168.

²⁴³ *Ibid*, p. 128.

²⁴⁴ *Ibid*.

²⁴⁵ M. Mériaux, *op. cit.*, p. 167.

²⁴⁶ Le Monde avec AFP, « Mort d'Ida Grinspan, une des dernières survivantes de la Shoah », *Le Monde*, 25 septembre 2018, [En ligne], consulté le 29 avril 2021, URL : https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2018/09/25/mort-d-ida-grinspan-une-des-dernieres-survivantes-de-la-shoah_5359646_3382.html

²⁴⁷ P. Ricoeur, « Histoire et mémoire », dans A. de Baecque et C. Delage (dir.), *De l'histoire au cinéma*, Complexe, Bruxelles, 1998, 200 p., p.20

²⁴⁸ G. Bonheur, *Qui a cassé le vase de Soissons ?*, [s.n.], [s.l.], c. 1960, cité dans P. Joutard, *op. cit.*, p. 41.

²⁴⁹ *Ibid*.

²⁵⁰ P. Joutard, *op. cit.*, p 44.

« la conviction désolée que l'écoulement du temps jouait et jouerait inéluctablement contre eux et en particulier contre les sacrifices accomplis par leurs camarades anéantis par leurs ennemis »²⁵¹.

Ainsi, de nombreux·ses résistant·e·s ont publié des ouvrages sur leurs camarades, à l'instar de *Cinq parmi d'autres*²⁵². Les auteurs et autrices expliquent que pour ces cinq résistant·e·s décédé·e·s, « leur destin est désormais achevé » et « ils ont pour mission de témoigner pour tous ces anonymes »²⁵³. Il y a constamment, chez les résistant·e·s qui témoignent, cette « dimension d'une dette à acquitter à l'endroit des morts »²⁵⁴. Ce devoir de mémoire et cette « dette » va de pair avec ce besoin d'être le ou la plus exact·e et sincère possible tout en défendant sa cause. Il est explicitement indiqué dans l'après-guerre, comme un « devoir absolu » et un « devoir impérieux » de « traduire leur vérité à eux »²⁵⁵, d'après Henri Michel et Boris Mirkine-Guetzévitch, dirigé vers le passé, vers les résistant·e·s décédé·e·s, mais également vers le futur, comme Lucie Aubrac qui se considère « comme une feuille qui tombe de l'arbre pour faire du terreau » et met « tout [son] espoir » dans la jeunesse lors de son entretien avec Corinne Bouchoux²⁵⁶. Notons que cette jeunesse dont parle Lucie Aubrac, qui pourrait incarner la descendance de ces résistant·e·s, témoigne à son tour, puisque des enfants et petits-enfants de résistant·e·s publient des ouvrages sur la Résistance, d'après le récit de leur aïeul, présentant encore, alors, une autre mémoire à étudier.

Le XX^e siècle apparaît donc marqué par un tournant historiographique qui remet en cause l'objectivité scientifique de l'histoire. Cette rupture permet d'élargir l'histoire à des sujets qui n'étaient auparavant pas – ou peu – traités. Par ce fait, les archives écrites ne suffisent plus aux historien·ne·s qui doivent réinventer leurs pratiques. Le témoignage apparaît alors comme le nouvel outil d'écriture de l'histoire, dans un processus croissant d'interdisciplinarité en sciences humaines. Les témoins d'événements traumatiques entrent en scène pour écrire leur propre histoire, puisqu'ils et elles seul·e·s sont gardien·ne·s de ces souvenirs extrêmement peu documentés, à l'instar des résistants et résistantes beaucoup présent·e·s sur la scène médiatique et historique.

²⁵¹ L. Douzou, *La Résistance française...*, p. 84.

²⁵² E. Thomas, J. Lecompte-Boinet, Gl de Larminat, R. Char, *Vercors, Cinq parmi d'autres*, Éditions de Minuit, Paris, 1947, 89 p.

²⁵³ Cité dans L. Douzou, *La Résistance française...*, *op. cit.*, p. 84.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 89-90.

²⁵⁵ H. Michel, B. Mirkine-Guetzévitch, *op. cit.*, p. VII.

²⁵⁶ L. Aubrac, *Cette exigeante liberté*, *op. cit.*, p. 212.

Le témoignage, dès lors qu'il est utilisé comme source historique, acquiert le statut d'archives. La réflexion autour des témoignages comme archives a entraîné une révolution des pratiques, du vocabulaire des archives aux normes juridiques, en passant par la méthode de collecte, de classement et de conservation. Cette réflexion archivistique s'articule avec le contexte de démocratisation de l'accès aux archives et à l'enseignement supérieur, qui crée de nouveaux besoins pour la société contemporaine. L'archivistique du XXI^e siècle est héritière d'une réflexion nouvelle sur le statut de l'archiviste, directement issue de la réflexion sur les archives orales.

Ces archives orales ont, en parallèle, entraîné la pratique d'une nouvelle histoire, née dans le cadre de l'« ère du témoin » définie par Annette Wieviorka. L'histoire à partir des mémoires permet d'avoir une histoire plus « vraie », qui se concentre sur l'humain, son ressenti, son vécu et ses traditions, ce qui lui confère ainsi réellement le statut de science humaine et en fait le résultat d'un siècle d'interdisciplinarité, puisque l'histoire des mentalités implique tant l'histoire que d'autres disciplines, à l'instar de la psychologie. Les archives orales sont un moyen pour les groupes de s'identifier à une mémoire collective, et pour les témoins de s'affirmer comme individu et membre d'un groupe, ces derniers se voyant recevoir l'obligation du devoir de mémoire, de transmission testimoniale.

Dans le même temps, la mise en évidence et l'affirmation du rôle primordial du témoignage oral dans la révolution des pratiques historiques et archivistiques sont à l'origine d'un véritable foisonnement épistémologique dans l'écriture de l'histoire et la constitution des archives. La période de l'après-guerre semble déterminante dans cette réflexion et cette transition méthodologique. Plus particulièrement, la Seconde guerre mondiale et plus particulièrement le mouvement de la Résistance en France sont à l'origine d'une des premières écritures de cette nouvelle histoire. Nous avons vu les enjeux mémoriels individuels et collectifs des témoins, et le devoir de mémoire qui leur incombait. L'État en a pris conscience, puisqu'il est à l'origine de nombreuses collectes d'archives orales grâce à la création de plusieurs comités, notamment (inter)ministériels.

Dès lors, il convient de s'interroger sur les enjeux et pratiques de ces derniers, que nous étudierons par la suite. Quelle place ont eu ces comités dans le tournant historiographique que nous avons vu ? Comment le témoignage est-il perçu au sein des comités et comment est-il collecté et conservé ? Les enjeux mémoriels des comités sont-ils semblables aux enjeux mémoriels des archives orales en général ? Nous allons voir comment ces comités ont pris part à la révolution des pratiques historiques et archivistiques. Nous nous focaliserons sur les comités d'histoire de la guerre entre 1944 et 1980, et plus particulièrement sur la collecte de témoignages de résistant·e·s effectuée par les comités. L'objectif est d'étudier comment et pourquoi les comités ont mis en place une méthode de collecte et d'archivage des témoignages pour mieux comprendre les

étapes épistémologiques et pratiques du traitement du témoignage comme archives orales.

Bibliographie

1. Archivistique

1.1. Archives orales

ARON-SCHNAPPER (Dominique) et HANET (Danièle), « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales ESC*, vol. 35, n° 1, 1980, p. 183-199

BECKER (Jean-Jacques), « Le handicap de l'a posteriori », *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 4, « Questions à l'histoire orale, table ronde du 20 juin 1986 », 1987, p. 95-98

CABANES (Robert), « Avant-propos », *Pratiques sociales et travail en milieu urbain. Les Cahiers*, n° 14, 1991, p. 1.

CHASTEL (André), « Patrimoine monumental », *Encyclopaedia Universalis*, [s.d.], 18 p., [En ligne], consulté le 11 février 2021.
URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/patrimoine-monumental/>

CÉZARD (Pierre), « Le sauvetage des archives contemporaines », *La Gazette des archives*, n° 9, 1951, p. 35-36

COURTY (Michel), *Techniques sonores du témoignage et des archives. Recueil du témoignage oral et conservation des enregistrements anciens*, Service historique de l'armée de terre, [Paris], 2003, 487 p.

DELMAS (Bruno), « Les nouvelles archives, problèmes de définition », dans Congrès national des archivistes français, *Les Nouvelles Archives, formation et collectes. Actes*, Archives nationales, Paris, 1987, 354 p., p. 178-183, [En ligne], consulté le 05 avril 2021. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33286702>

DESCAMPS (Florence), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 2005, 888 p.

DESCAMPS (Florence), « L'entretien de recherche en histoire : statut juridique, contraintes et règles d'utilisation », *Histoire@politique*, vol. 3, n° 3, 2007, p. 14

DESCAMPS (Florence), *Archiver la mémoire, de l'histoire orale au patrimoine immatériel*, EHESS, Paris, 2019, 216 p.

DULONG (Renaud), *Le témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle*, EHESS, Paris, 1998, 237 p., p. 43.

HAMEL (Pierre), *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France. Le cas du Service historique de la Défense*, Mémoire de Master 1 Histoire et document parcours Métiers des Archives sous la direction de Grailles Bénédicte, Université d'Angers, 2013, 186 p., [En ligne], consulté le 9 février 2021. URL : <http://dune.univ-angers.fr/fichiers/20114933/20132MHD1747/fichier/1747F.pdf>

JOUTARD (Philippe) et GRANET ABISSET (Anne-Marie), « Histoires de vie, histoire dans la vie », *Sociétés et représentations*, n° 35, 2013, p. 183-207

JOUTARD (Philippe), « Introduction à l'histoire orale. La pratique de l'histoire orale en France », *L'histoire orale en questions*, INA, Bry-sur-Marne, 2013, p. 11-33

JOUTARD (Philippe), « L'oral comme objet de recherche en histoire », *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*, n° 28-29, 2012, p. 49-56

JOUTARD (Philippe), « La collecte des témoignages oraux. Retour sur 40 ans de pratique en France », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008, p. 7-19

La collecte de la mémoire : le recueil d'archives orales, Bibliothèque numérique de l'Institut du Patrimoine, n° 16, 2009, [En ligne], consulté le 11 avril 2021, URL : <http://mediatheque-numerique.inp.fr/Dossiers-de-formation/Collecte-de-la-memoire-le-recueil-d-archives-orales>

PESCHANSKI (Denis), « Effet pervers », dans VOLDMAN (Danièle) (dir.), *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 21, « La bouche de la Vérité? La recherche historique et les sources orales », 1992, [En ligne], consulté le 12 avril 2021, URL : <https://ihtp2004-siteihtp2004.ihtp.cnrs.fr/spip.php?article231>

THUILLIER (Guy), « Pour la création d'archives orales », *La Gazette des archives*, n° 92, 1976, p. 28-32

TOURTIER-BONNAZZI (Chantal de), « Les archives orales : quelques réflexions sur leur genèse », *La Gazette des archives*, n° 115, 1981, p. 246-251

TOURTIER-BONNAZZI (Chantal de) (dir.), *Le témoignage oral aux Archives. De la collecte à la communication*, Archives nationales, Paris, 1990, 100 p.

WIEVIORKA (Annette), *L'ère du témoin*, Pluriel, [Paris], 2013, 185 p.

1.2. Archives et identité

AUBRY (Martine), DOOM (Vincent) et CHAVE (Isabelle) (dir.), *Archives, archivistes, archivistique dans l'Europe du Nord-Ouest, du Moyen-Âge à nos jours, entre gouvernance et mémoire, colloque organisé par l'Association des archivistes français et le centre de recherche sur l'histoire de l'Europe du nord-ouest, Roubaix, 2-4 décembre 2004*, Institut de recherches historiques du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2007, 327 p.

BERTAUX (Daniel), *Histoires de vie ou récits de pratiques? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, Rapport au CORDES, 1976, 235 p.

FABRE (Daniel), « Vivre, écrire, archiver », *Sociétés et représentations*, n° 13, 2002, p. 17-42

HÉRITIER-AUGÉ (Françoise) (dir.), *Histoires de vie, approche pluridisciplinaire*, Maison des sciences de l'homme, Paris, 1987, 129 p.

KETELAAR (Éric), « (Dé)construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 2, n° 82, 2006, p. 65-70

MARCILLOUX (Patrice), *Les ego-archives : Traces documentaires et recherche de soi*, PUR, Rennes, 2013, 250 p.

1.3. Instruments d'orientation

BLANC (Brigitte), ROUSSO (Henry) et TOURTIER-BONNAZZI (Chantal de), *La Seconde guerre mondiale : guide des sources conservées en France, 1939-1945*, Archives nationales, Paris, 1994, 1220 p.

BOURRÉE (Fabrice), *Retracer le parcours d'un résistant*, Archives et Culture, Paris, 2020, 111 p.

1.4. Approche archivistique des fonds des comités

CHABORD (Marie-Thérèse), « Le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale et ses archives », *La Gazette des archives*, n° 116, 1982, p. 5-19

GILLET (Patricia), *Guerre de 1939-1945. Archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et fonds d'origine privée, répertoire méthodique détaillé de la sous-série 72AJ*, 3^e éd. électronique, Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, 2018, 319 p. [En ligne], consulté le 11 avril 2021, URL : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/Fran_IR_054523

MICHEL (Henri), « Le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, vol. 31, n° 124, 1981, p. 1-17

2. Écriture de l'histoire

2.1. Les organes ministériels d'histoire de la Seconde guerre mondiale

PERROY (Edouard), « La Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France », *Revue de synthèse*, t. LXI, « Introduction à l'histoire de la guerre de 1939-1945 », 1947, p. 15-19

REZGUI (Abdelhakim), « Archives d'un temps très présent : la Résistance en témoignage(s) », dans PESCHANSKI (Denis), SION (Brigitte) (dir.), *La vérité du témoin, mémoire et mémorialisation*, Hermann : Paris, INA : Bry-sur-Marne, 2018, 185 p., p. 125-137

2.2. Histoire de la Résistance

2.2.1. Ouvrages généraux

BÉRIDA (François), « L'histoire de la Résistance. Lecture d'hier, chantiers de demain », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, Presses de Sciences Po, n° 11, « Nouveaux enjeux d'une décennie. Fascismes, antifascismes, 1935-1945 », 1986, p. 75-89

DOUZOU (Laurent), *La Résistance française, une histoire périlleuse. Essai d'historiographie*, Seuil, Paris, 2005, 365 p.

DOUZOU (Laurent) (dir.), *Faire l'Histoire de la Résistance. (Actes du colloque international organisé par la Fondation de la Résistance et l'IEP de Lyon, 18-19 mars 2008)*, PUR, Rennes, 2010, 344 p.

FRANK (Robert), « La Résistance et les Français, un cycle de six colloques, 1993-1996 », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 1, 1995, 6 p.

GUILLON (Jean-Marie) et LABORIE (Pierre) (dir.), *Mémoire et histoire : la Résistance*, Privat, Toulouse, 1995, 352 p.

LABORIE (Pierre), *Les Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération*, Desclée de Brouwer, Paris, 2001, 265 p.

MARCOT (François) (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Robert Laffont, Paris, 2006, 1187 p.

MICHEL (Henri), « "Rapport général" au congrès de Liège, 14-17 septembre 1958 », *European Resistance Movements 1939-1945*, Pergamon, New York, 1960, p. 410.

MICHEL (Henri), *Bibliographie critique de la Résistance*, Institut pédagogique national, Paris, 1964, 223 p.

MICHEL (Henri), *La Seconde guerre mondiale*, 2 vol. regroupés, Omnibus, Paris, 2001 [1977 et 1980], 965 p.

MICHEL (Henri) et MIRKINE-GUETZEVITCH (Boris), *Les Idées politiques et sociales de la Résistance, documents clandestins, 1940-1944*, PUF, Paris, 1954, 410 p.

NOGUÈRES (Henri), DEGLIAME-FOUCHÉ (Marcel) et VIGIER (Jean-Louis), *Histoire de la Résistance en France, juin 1940-juin 1941*, Robert Laffont, Paris, 1967, 512 p.

SAINCLIVIER (Jacqueline) et BOUGEARD (Christian) (dir.), *La Résistance et les Français : Enjeux stratégiques et environnement social*, PUR, Rennes, 1995, 380 p.

WIEVIORKA (Olivier), *Histoire de la Résistance (1940-1945)*, Perrin, Paris, 2013, 576 p.

WIEVIORKA (Olivier), *Une histoire de la résistance en Europe occidentale*, Perrin, Paris, 2017, 480 p.

2.2.2. Ouvrages issus de témoignages, ou constituant un témoignage

ASTIER DE LA VIGERIE (Emmanuel d'), *Avant que le rideau ne tombe*, Sagittaire, Paris, 1945, 47 p.

AUBRAC (Lucie), *Cette exigeante liberté. Entretiens avec Corinne Bouchoux*, L'Archipel, Paris, 1997, 219 p.

CRÉMIEUX-BRILHAC (Jean-Louis), *La France Libre. De l'appel du 18 juin à la Libération*, 2 vol., Gallimard, Paris, 2001, 1522 p.

KESSEL (Joseph), *L'Armée des ombres*, Pocket [rééd.], Paris, 2003 [1943], 253 p.²⁵⁷

MOUY (Paul) et DELORME (Suzanne), « La France de la Résistance d'après quelques témoignages », *Revue de synthèse*, 1947, p. 155-126, [En ligne], consulté le 11 avril 2021. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k101663h>

OZOUF (René), *Pierre Brossolette. Héros de la Résistance*, Librairie Gedalge, Paris, 1946, 83 p.

POSTEL-VINAY (André), *Un fou s'évade. Souvenirs de 1940-1941*, Éditions du Félin, Paris, 1997, 248 p.

ROUCHEFOUCAULD (Robert de la), *La liberté, c'est mon plaisir*, Perrin, Paris, 2002, 121 p.

TILLON (Charles), *Les FTP. Témoignage pour servir à l'histoire de la Résistance*, Julliard, Paris, 1962, 687 p.

2.3. Épistémologie, mémoire et histoire

BARRIÈRE (Philippe), *Histoire et mémoires de la Seconde Guerre mondiale : Grenoble en ses après-guerre (1944-1964)*, PUG, Grenoble, 2004, 652 p.

BLOCH (Marc), « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre », *Revue de synthèse historique*, t. XXXIII, 1921, p. 13-35

²⁵⁷ Cet ouvrage est un roman, mais l'auteur s'est inspiré de témoignages de résistants français pour son écriture. Il est à l'origine du film *L'Armée des ombres*, sorti en 1969 et réalisé par Jean-Pierre Melville.

BLOCH (Marc), *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Armand Colin (rééd.), Paris, 2018 [1949], 262 p.

BLOCH (Marc), « Critique historique et critique du témoignage », *Annales ESC*, vol. 5, n° 1, 1950, p. 1-8

BOURDIEU (Pierre), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, vol. 62-63, 1986, p. 69-72, [En ligne], consulté le 11 avril 2021. URL : https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1986_num_62_1_2317

CHRISTIANNE (Général), « Le Service historique de l'Armée de l'air en 1974 », *La Gazette des archives*, n° 88, 1975, p. 51-52

FEBVRE (Lucien), « Au jour le jour. Une tragédie, trois comptes rendus, 1940-1944 », *Annales ESC*, vol. 3, n° 1, 1948, p. 51-68

FRANK (Robert), « Les Français et la Seconde Guerre mondiale depuis 1945 : lectures et interprétations », *Histoire et temps présent, journées d'études des correspondants départementaux, 28-29 novembre 1980*, IHTP-CNRS, 1980, p. 25-39

FRANK (Robert), « La mémoire et l'histoire », VOLDMAN (Danièle) (dir.), *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 21, « La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales », 1992, [En ligne], consulté le 12 avril 2021, URL : <https://ihttp2004-siteihttp2004.ihttp.cnrs.fr/spip.php?article233>

GOMART (Thomas), « Quel statut pour le témoignage oral en histoire contemporaine », *Hypothèses*, vol. 3, n° 1, 2000, p. 103-111

LABORIE (Pierre), « Histoire et résistance : des historiens trouble-mémoire », dans Institut d'histoire du temps présent, *Écrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida, actes de la journée d'étude de l'IHTP, Paris, CNRS, 14 mars 1992*, préface de FRANK (Robert), CNRS éditions, Paris, 1993, 417 p.

GARCIA (Patrick), « Essor et enjeux de l'histoire du temps présent au CNRS », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 9, 2003, 12 p., [En ligne], consulté le 11 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/562>

HALBWACHS (Maurice), *La mémoire collective*, PUF, Paris, 1950, 295 p.

HALBWACHS (Maurice), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel (rééd.), Paris, 1994 [1925], 374 p.

HARTOG (François), *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Seuil, Paris, 2003, 257 p.

JOUTARD (Philippe), *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, La Découverte, Paris, 2015, 344 p.

LEFRANC (Sandrine), *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Presses de Sciences Po, Paris, 2017, 192 p.

LE GOFF (Jacques), *Histoire et mémoire*, Gallimard, Paris, 1988, 409 p.

LE GOFF (Jacques), CHARTIER (Roger) et REVEL (Jacques) (dir.), *La nouvelle histoire*, Retz-C.E.P.L, Paris, 1978, 574 p.

MARROU (Henri-Irénée), *De la connaissance historique*, Points [rééd.], Paris, 2016 [1954], 318 p.

MICHEL (Johann) (dir.), *Mémoires et Histoire. Des identités personnelles aux politiques de reconnaissance*, PUR, Rennes, 2005, 283 p.

PESCHANSKI (Denis), « Une modalité de la recherche collective en histoire du très contemporain. L'enquête de réseau et les correspondants départementaux de l'Institut d'Histoire du Temps Présent », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 36, 2005, 9 p., [En ligne], consulté le 11 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3051>

RENOUVIN (Pierre), *Les formes du gouvernement de guerre*, PUF, Paris, 1925, 185 p.

RENOUVIN (Pierre), *Les origines immédiates de la guerre, 28 juin-4 août 1914*, A. Costes, Paris, 1925, 279 p.

REZGUI (Abdelhakim), « Le journal des années noires revisité », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, PUF, n° 263, 2016, p. 35-48

RICOEUR (Paul), *Histoire et vérité*, Seuil, Paris, 1955, 368 p.

SEIGNOBOS (Charles) et LANGLOIS (Charles-Victor), *Introduction aux études historiques*, Kimé (rééd.), Paris, 1992 [1898], 284 p.

THOMAS (Edith), « Clio elle-même doit choisir », *Les Lettres françaises*, n° 37, 1945, p. 5, [En ligne], consulté le 05 avril 2021, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4745357z>

THOMPSON (Paul) et BORNAT (Joanna), *The Voice of the Past. Oral history*, Oxford University Press, Oxford, 2017, 484 p.

VEYNE (Paul), *Comment on écrit l'histoire*, Seuil [rééd.], Paris, 1978 [1971], 350 p.

VALENSI (Lucette), « Présence du passé, lenteur de l'histoire », *Annales ESC*, vol. 48, n° 3, 1993, p. 491-500

WALLENBORN (Hélène), *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire. Le témoignage à l'aube du troisième millénaire*, Labor, Loversal, 2006, 200 p.

WIEVIORKA (Annette), *L'heure d'exactitude. Histoire, mémoire, témoignage. Entretiens avec Séverine Nickel*, Albin Michel, Paris, 2011, 297 p.

2.4. Méthodes d'enquête²⁵⁸

BERTHIER (Nicole), *Les techniques d'enquête en sciences humaines. Méthodes et exercices corrigés*, Armand Colin, Paris, 2016, 352 p.

BLANCHET (Alain), *Dire et faire dire. L'entretien*, Armand Colin, Paris, 2003, 171 p.

MÉRIAUX (Maëlle), *Histoires de plantes : les sources ethnobotaniques orales et écrites de Haute-Bretagne, de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Thèse en sociologie, Université Rennes 2, 2018, 443 p., [En ligne], consulté le 11 avril 2021, URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01957290/document>

SINGLY (François de), *Le questionnaire*, Armand Colin, Paris, 2016, 126 p.

²⁵⁸ Ces ouvrages concernant principalement la sociologie et la psychologie, mais ont été d'un atout majeur pour comprendre la méthode des enquêteurs et enquêtrices des comités.

État des sources

1. Archives nationales

1.1. Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la CHOLF

Fonds « Comité des Travaux historiques et scientifiques », F/17/17997 – F 17 18016

F 17 18016	Création et composition de la CHOLF : dossiers de personnel, arrêtés.	1944-1949
------------	---	-----------

Fonds issu de la sous-série « Archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, fonds privés et documents divers relatifs à la période 1939-1945 », 72 AJ²⁵⁹

72 AJ 26	Pièces générales : liste des membres de la CHOLF, procès-verbaux de séances plénières, procès-verbaux de séances de la sous-commission. Correspondants départementaux : listes des correspondants, fiches analytiques de la correspondance échangée, classées par département, procès-verbal de séance du congrès des correspondants (21 juin 1949), procès-verbaux de réunions régionales des correspondants (30 octobre 1949-15 juin 1950).	1944-1951
72 AJ 27	Bulletin intérieur. – CHOLF : n° 1 à n° 21 (janvier 1948-juin 1951). Comité d'histoire de la Guerre : n° 1 à n° 12 (novembre 1948-décembre 1951). Sous-commission du programme (8 novembre 1948, 10 mars 1949) et sous-commission de documentation (14 février 1949) : procès-verbaux.	1948-1951

1.2. Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale

Fonds issu de la série Archives des Archives, AB

²⁵⁹ Arch. nat., 72 AJ, répertoire méthodique rédigé par Patricia Gillet, FRAN_IR_054523.

AB XLII 35	Documents concernant la fin du comité et son relais à l'IHTP.	1972-1981
------------	---	-----------

Fonds issu de la sous-série « Archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, fonds privés et documents divers relatifs à la période 1939-1945 », 72 AJ ²⁶⁰

72 AJ 28- 72 AJ 34	Bulletins intérieurs.	1952-1980
72 AJ 35	Organigramme du CH2GM.	s.-d.
72 AJ 671	Pièces générales : textes officiels (1951-1979), pièces diverses concernant l'activité du Comité, dont les rapports annuels de 1975 et 1976. Dossier constitué en 1977 en vue de l'achèvement des travaux du Comité. Contentieux : affaire Joubert, journaliste ; affaire Fossier, journaliste ; polémique avec M. de Chambrun ; projet de publication yougoslave ; article de D.E. Kounina.	1951-1979
72 AJ 675- 677	Réunions plénières : procès-verbaux.	1946-1980
72 AJ 678	Réunion des secrétaires de commission. Commission d'histoire de la Résistance.	1956-1980
72 AJ 680	Généralités. - Nominations de correspondants (1965-1980) : listes des correspondants. Nominations dans l'ordre national du Mérite (1972-1975). Communication des documents d'archives : circulaire de la Direction des Archives de France du 13 mars 1972. Subventions des conseils généraux et des conseils municipaux (1968-1980).	1965-1980
72 AJ 683	Réunions des correspondants : comptes rendus.	1960- 1976
72 AJ 705/A	Archives privées : inventaires de fonds privés établis par le Comité, quelques lettres de donateurs.	s.-d.
72 AJ 705/B	CHOLF : catalogues de microfilms, anciens inventaires de la CHOLF.	s.-d.

²⁶⁰ *Ibid.*

Témoignages et documents classés par départements de la sous-série 72 AJ, 72AJ/90-72AJ/209

Chaque carton, qui correspond à une cote, contient un sommaire des documents qui s'y trouvent, en première page des dossiers. S'y trouvent des rapports, des témoignages collectés par les correspondants, de la correspondance, mais aussi des cartes et des archives de documents clandestins.

72 AJ 113	Corse.	1950
72 AJ 115-116	Côtes-du-Nord.	1946-1962
72 AJ 165	Meurthe-et-Moselle et Meuse.	1948-1974
72 AJ 199-200	Var	1946-1964

1.3. Annick Besnard

72 AJ 2615	Passage de relais du CH2GM à l'IHTP : correspondance.	s.-d.
------------	---	-------

Ce fonds a fait l'objet d'une demande de consultation mais la réponse n'a toujours pas été reçue.

2. IHTP

Fichiers alphabétiques des témoins interrogés par la CHOLF et le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale : ces fichiers n'ont pas encore été classés, de ce fait ils ne sont pas communicables.

3. Sources imprimées

MICHEL (Henri), « Les travaux d'histoire sur la Seconde Guerre mondiale », *Annales ESC*, vol.8, n° 1, 1953, p. 101-104.

MICHEL (Henri), « Une enquête sur la Résistance par la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France », *Cahiers d'histoire de la guerre*, n° 2, 1949, p. 46.

Les comités interministériels d'histoire de la Seconde guerre mondiale, fondateurs des archives orales françaises ou simples pionniers ?

« Son existence [le Comité] et l'implication plus générale des résistants et de leurs associations dans l'historiographie de la Résistance ont, en effet, soulevé dès l'origine – et buté sur – les questions de la relation conflictuelle entre histoire savante et mémoires individuelle et collective, de la possibilité même d'une histoire du temps présent, des risques d'une "histoire officielle".²⁶¹ »

Laurent Douzou

Nous avons vu que le XX^e siècle a bouleversé les pratiques historiques et archivistiques. Les acteurs et actrices veulent écrire leur propre histoire à des fins mémorielles, notamment les résistant·e·s. De plus, l'État s'empare également de ce processus mémoriel, tandis que les archives orales sont les actrices principales de la compréhension des mémoires et de cette transition historiographique et archivistique. Dès lors, il convient de s'intéresser à une institution de collecte des archives orales qui se revendique historienne, et cache en réalité une dimension mémorielle essentielle. Laurent Douzou met en exergue le rôle particulier du CH2GM dans les débats du siècle dernier, sur la relation entre histoire récente et mémoires²⁶².

Ce Comité est en réalité le successeur de la CHOLF et du CHG. La CHOLF est créée par décision du gouvernement le 20 octobre 1944, et constituée par arrêté du ministre de l'Éducation le 22 novembre 1944²⁶³. Le CHG est créé en parallèle, par décret du 6 juin 1945, par le Gouvernement provisoire²⁶⁴. Le CH2GM, créé par décret de la présidence du Conseil le 17 décembre 1951²⁶⁵, résulte de la fusion du CHG et de la CHOLF. Ces comités sont composés de membres du gouvernement et de fonctionnaires de l'Éducation nationale, à l'instar d'Édith Thomas, archiviste-paléographe, ou Georges Bourgin, directeur honoraire des Archives de France, vices-président·e·s de la CHOLF en 1945, ou

²⁶¹ L. Douzou (dir.), « Introduction », *op. cit.*, p. 11-12.

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ O. Merlat, « La Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France », *Revue historique*, 1947, p. 70-78, p. 70.

²⁶⁴ M.-T. Chabard, art. cité.

²⁶⁵ *Ibid.*

des membres des cabinets ministériels. Il y a également des résistant·e·s comme Jean Texcier, membre du CNR²⁶⁶. Henri Michel, agrégé d'histoire et docteur ès lettres, est mentionné comme secrétaire général de la CHOLF en 1950²⁶⁷. Il le reste durant toute la durée d'existence du CH2GM jusqu'en 1979. Le CH2GM est intégré à l'IHTP de 1979 à 1981, chargé de la recherche en histoire du très contemporain.

Henri Michel note qu'« il n'existait aucun précédent dont [le Comité] puisse s'inspirer »²⁶⁸, et Aquilin de Pacy précise que l'histoire de la Résistance « est peut-être la partie la plus neuve et la plus riche de l'œuvre du Comité »²⁶⁹, de par :

« la contradiction ente l'abondance des documents, provoquée par le caractère total de la guerre, qui affectait tous les compartiments administratifs, et leur pénurie, conséquence des faits de guerre et de certains aspects particuliers du conflit »²⁷⁰.

Ainsi, il explique qu'il était essentiel d'« employer des méthodes inédites, adaptées aux conditions particulières du travail à entreprendre »²⁷¹, qui consistent à la collecte d'archives orales, des témoignages, notamment de résistant·e·s.

Dès lors, quel a été le rôle de ces comités dans l'introduction des archives orales en France ? Quels sont leurs objectifs, leurs méthodes et quels débats en résultent ? Les comités sont-ils à l'origine de la méthodologie actuelle de collecte des archives orales, que nous avons mise en exergue ? Nous allons essayer de comprendre en quoi consistait leur « labeur exigeant, mené tous sens en alerte, par un improbable alliage de rigueur et de sensibilité »²⁷², d'après Laurent Douzou.

Pour ce faire, les archives administratives des comités ont été étudiées, notamment les comptes rendus de réunion et les *Bulletins intérieurs*, qui permettent aux membres de communiquer à l'échelle nationale dans un souci d'homogénéisation des pratiques. Les témoignages collectés dans cinq départements ont également été analysés pour mieux comprendre leur méthode, et la comparer à la méthodologie présentée dans les manuels d'enquête orale d'aujourd'hui. Nous allons dans un premier temps nous intéresser aux origines de la réflexion autour de la collecte pour comprendre sa mise en pratique. Le second temps consistera à étudier la méthodologie de la collecte. Nous nous intéresserons finalement aux enjeux archivistiques et mémoriels de la collecte, pour voir

²⁶⁶ Décret n° 3197 créant le CHG et arrêté du 28 avril de 1945 sur la nomination des membres de la CHOLF, Arch. nat., 72 AJ 26.

²⁶⁷ JO n° 268, novembre 1950, Arch. nat., 72 AJ 26.

²⁶⁸ H. Michel, « Le Comité d'histoire... », 1981, art. cité.

²⁶⁹ A. de Pacy, « Le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale », *Tendances*, n° 56, 1968, p. 646-649, p. 646, Arch. nat., 72 AJ 671.

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ *Ibid.*

²⁷² L. Douzou, *La Résistance française...*, op. cit., p. 18.

si ces comités sont réellement « l'acte de naissance officieux de l'histoire orale en France » d'après le point de vue de Florence Descamps²⁷³.

²⁷³ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, *op. cit.*, p. 45.

1. L' « archivalisation » des témoignages de la Résistance

« Avant l'archivage toutefois, avant même l'impression d'un document, il y a un "moment de vérité" (Stuckey, 1997, 270) pour lequel je propose le mot archivalisation, un néologisme, qui signifie "le choix conscient ou inconscient (déterminé par des facteurs sociaux et culturels) qui fait qu'on considère que quelque chose vaut la peine d'être archivé" (Ketelaar, 1999 et Ketelaar, 2000, 328-29).²⁷⁴ »

Eric Ketelaar

Eric Ketelaar met ici en exergue le fait que tout archivage résulte d'une « archivalisation », d'une prise de conscience, volontaire ou non, de la nécessité d'archiver. Cette « archivalisation » précède « l'archivage », expression derridienne, qui « s'étend au-delà de la saisie » et « inclut la phase créatrice préalable », puisque, « l'archivage consigne, inscrit une trace dans quelque lieu, quelque espace extérieur »²⁷⁵. Nous pouvons dès lors nous demander comment les comités passent de la volonté, consciente ou inconsciente, d'archiver les témoignages, à la mise en place d'un cadre temporel et topographique de collecte. Quels sont les objectifs premiers des comités ? Comment se déploient-ils à l'échelle nationale pour organiser la collecte ? Nous verrons comment ils mettent en place un environnement propice à cette dernière, et les débats qui en émergent.

1.1. De l'enjeu de collecte à l'enjeu de recherche

Les comités, organes interministériels, étaient chargés de la collecte et de la conservation des archives publiques, privées et des archives orales de la Deuxième guerre mondiale. Henri Michel présente le CH2GM comme :

« un organe interministériel groupant des représentants des ministères qui avaient existé pendant la guerre (onze en tout), des services possédant des archives (Services historiques des Armées, Archives de France, Archives

²⁷⁴ E. Ketelaar, « (Dé)construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 2, n° 82, 2006, p. 65-70

²⁷⁵ *Ibid.*

diplomatiques, Documentation française), des bibliothèques (Nationale et de Documentation internationale contemporaine) »²⁷⁶.

Il précise :

« Le tout était dirigé par des historiens, mais dès le début étaient joints à eux des juristes, des économistes et des sociologues, ainsi que des acteurs éminents de la période.²⁷⁷ »

L'État n'a pas de contrôle sur ces comités, seulement un droit de regard²⁷⁸. Abdelhakim Rezgui explique brièvement le rôle du CHG, qui coordonne les travaux de la CHOLF et collecte les archives publiques de la Seconde guerre mondiale en « centralisant les informations » et en répertoriant les travaux des autres pays²⁷⁹. Lucien Febvre, historien moderniste français, membre des comités et créateur de l'École pratiques des hautes études en 1947 – aujourd'hui l'EHESS – note être « effrayé par la tâche énorme qui s'impose [à eux] »²⁸⁰.

La CHOLF a cependant des fonctions différentes, qui sont plus complexes puisqu'inédites. Elle établit un plan d'enquête le 26 mars 1945 :

« L'enquête sera effectuée dans un esprit et à des fins scientifiques, conformément aux méthodes éprouvées de la critique des documents historiques. Elle tend avant tout à préparer à l'usage des futurs narrateurs de l'histoire contemporaine de la France un ensemble de sources abondantes et contrôlées auxquelles ils pourront puiser la recherche et la réunion des témoignages dignes de confiance, qu'ils soient manuscrits, imprimés, figurés ou oraux, constituent la tâche première et essentielle de la Commission. C'est à elle que doit être d'abord consacrée son activité. Non qu'elle s'interdise d'avance d'essayer de jeter elle-même sur les événements la lumière qui peut être faite dès maintenant, de publier telle étude fondée sur les sources originales ainsi recueillies, telle mise au point d'une question sur laquelle l'information paraisse suffisamment avancée et sûre ; mais il ne saurait s'agir pour elle de se

²⁷⁶ H. Michel, « Le Comité d'histoire... », 1981, art. cité.

²⁷⁷ *Ibid.*

²⁷⁸ A. Rezgui, « Archives d'un temps très présent : la Résistance en témoignage(s) », dans D. Peschanski et B. Sion (dir.), *La vérité du témoin, mémoire et mémorialisation*, Hermann : Paris, INA : Bry-sur-Marne, 2018, 185 p., p. 125-137.

²⁷⁹ Décret du 6 juin 1945, cité dans A. Rezgui, *op. cit.*

²⁸⁰ Compte rendu de réunion plénière du CHG, du 1^{er} juillet 1946, Arch. nat. 72 AJ 675.

substituer systématiquement aux historiens de l'avenir et de prétendre proposer, sur quelque point que ce soit une sorte de thèse officielle.²⁸¹ »

Ainsi, la CHOLF cherche à réunir les sources de la Seconde guerre mondiale, en particulier les témoignages, de manière scientifique et pour les historien·ne·s du futur. Ce champ de l'enquête détermine également les limites spatio-temporelles de l'enquête. Cette dernière s'étend à toute la France et commence le 10 mai 1940, date de l'invasion du territoire. Il n'y a pas de date finale déterminée, puisqu'en octobre 1944, le territoire n'est pas encore totalement libéré. Il s'agit donc d'archiver le présent, d'étudier « la vie politique, la vie administrative, la vie sociale, la vie intellectuelle, la vie religieuse, la vie culturelle »²⁸² sous l'Occupation puis à la Libération, à travers les archives publiques mais également les archives privées, les « journaux intimes, correspondances, souvenirs », dont « on ne peut actuellement se faire aucune idée de ce que vaudra l'ensemble »²⁸³. Les comités veulent archiver le mouvement de la Résistance dans sa globalité, avoir un point de vue exhaustif et exact de ce mouvement – idée mise en cause par la suite – dans un « arc-en-ciel », d'après Henri Michel, dont ce dernier veut essayer « de toucher toutes les couleurs »²⁸⁴.

Les comités se trouvent cependant rapidement face à un obstacle majeur : l'absence d'archives. En effet, les membres des comités déplorent à l'échelle européenne les « pertes de substance subies du fait de la guerre »²⁸⁵. Le mouvement de la Résistance, par son essence clandestine, a laissé peu de documents écrits, puisqu'« un document écrit pouvait signifier un arrêt de mort », précise Henri Michel²⁸⁶. Ainsi, la trace majeure qui reste de ce mouvement, ce sont les témoignages, d'après le recteur Dottin²⁸⁷. Alors, pour la première fois, il faut créer les archives grâce au « matériel humain »²⁸⁸, selon Odette Merlat, résistante et historienne, membre de la CHOLF et du CH2GM. Ces témoignages permettent de présenter la Résistance comme n'importe quel autre document ne l'aurait présenté.

L'un des autres aspects de la réflexion de ces comités est la nécessité de collecter ces témoignages aussi rapidement que possible. Effectivement, les membres considèrent qu'un témoignage « ne vaut que fixé dans sa première fraîcheur »²⁸⁹, selon le point de vue de March Bloch. Les écrits de ce dernier influencent grandement les membres des

²⁸¹ Champ de l'enquête ou plan général de travail, 26 mars 1945, Arch. nat., 72 AJ 26.

²⁸² *Ibid.*

²⁸³ *Ibid.*

²⁸⁴ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 23 novembre 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

²⁸⁵ Compte rendu de réunion du CHG, 12 février 1948, p. 39, Arch. nat. 72 AJ 26.

²⁸⁶ *Ibid.*

²⁸⁷ *Ibid.*

²⁸⁸ O. Merlat, « La CHOLF », art. cité, p. 71

²⁸⁹ M. Bloch, *L'étrange défaite, témoignage écrit en 1940 [écrits clandestins]*, Gallimard, Paris, 1990, 326 p.

comités, qui disent, en 1946 : « nous serions fiers de voir [Marc Bloch] parmi nous aujourd’hui »²⁹⁰. Les multiples comptes rendus de réunions nous permettent de voir que les membres des comités se sentaient pressé·e·s de collecter les témoignages, tant en 1944 qu’en 1950, à l’instar du président de la CHOLF Georges Bidault, ancien président du CNR après l’arrestation de Jean Moulin, président du gouvernement provisoire de mars 1944 à septembre 1944, qui note que :

« Cela fait une sorte de labyrinthe et je tiens à dire aux historiens qui sont ici qu’il faut que nous nous dépêchons de tracer , à l’aide d’un fil d’ariane, très rapidement conduit et mené, des avenues, parce que , sans cela, plus personne ne pourra s’y retrouver !²⁹¹ »

Effectivement, le peu de documents écrits qui subsistent est souvent faux ou orné de pseudonymes, et les résistant·e·s étaient connu·e·s sous tellement de pseudonymes qu’il est difficile de comprendre les documents. Georges Bidault note l’urgence de la tâche à accomplir puisque « les mémoires sont des souvenirs du souvenir » et que « la matière s’évapore, disparaît, devient de plus en plus complexe »²⁹². Son objectif est « tout dire », « ne rien cacher », « essayer de tout prouver »²⁹³. Conscient·e·s du caractère inédit de cette démarche, les membres des comités veulent surtout se dépêcher de collecter les témoignages, sans s’intéresser à l’efficacité de la pratique, qui ne doit être étudié qu’à la suite, comme précisé en 1949, puisqu’il « ne faut pas se préoccuper de savoir si on obtiendra un résultat ou non ; il faut marcher »²⁹⁴. Lors du congrès des correspondant·e·s du 21 juin 1949, le correspondant de l’Allier, chargé de collecter les témoignages à l’échelle locale, explique que « nous n’écrivons pas l’histoire », ce à quoi le président du congrès répond « pas encore »²⁹⁵.

Mais la naissance du CH2GM met en cause ce principe, alors que nous commençons à nous éloigner de la période de la guerre. Le CH2GM intègre très clairement une dimension de recherche, alors que la CHOLF est essentiellement un organe de collecte. Le CH2GM se dote progressivement de six commissions différentes, pour traiter de la période de guerre dans son intégralité²⁹⁶. Il participe à la *Revue d’histoire de la Seconde guerre mondiale* et les membres animent régulièrement des colloques. Différentes enquêtes se mettent en place dans les commissions, et les témoignages ne sont plus le principal intérêt du Comité. Le Comité s’inscrit parfaitement dans l’écriture d’une histoire

²⁹⁰ Compte rendu de réunion du CHG, du 1^{er} juillet 1946, p. 3, Arch. nat., 72 AJ 675.

²⁹¹ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 15 décembre 1950, Arch. nat., 72 AJ 26.

²⁹² *Ibid.*

²⁹³ *Ibid.*

²⁹⁴ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 23 novembre 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

²⁹⁵ Compte rendu du congrès des correspondant·e·s, 21 juin 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

²⁹⁶ Annexe 1 : Organigramme du CH2GM.

du temps présent, et ce dès 1950. Aquilin de Pacy explique la nécessité de faire cette histoire du temps présent, puisque :

« Dans la conjoncture moderne, extrêmement mouvante et accélérée, les études doivent commencer sur le vif même de l'évènement, sans trop attendre. Trop de recul et de distanciation risquerait de brouiller la vue, plutôt que de la corriger, en éloignant les données. Le travail de l'historien est ici comparable à celui du sociologue et de l'anthropologue.²⁹⁷ »

Le recteur précise également qu' « il est grand temps que nous fassions le travail d'historiens, plus le temps passe et plus la mémoire se brouille ». Il « essaie de faire un effort de mémoire » mais « arrive à peine à situer ce qui s'est passé avant et après l'arrivée des Allemands ici »²⁹⁸. Il est donc nécessaire de « constituer une série d'archives qui permettront de s'évader du détail pour arriver au général »²⁹⁹ et d'entamer la rédaction d'une histoire de la Deuxième guerre mondiale avant que les souvenirs s'effacent.

Cette ambition de recherche est en réalité présente au sein de la CHOLF, même si elle ne devient réelle qu'à partir du CH2GM. Henri Michel demande en effet, dès 1948, à « creuser davantage les faits, fixer une chronologie des arrestations, des sabotages, des parachutages, suivre la croissance des maquis et de l'action des groupes paramilitaires »³⁰⁰. Cependant, cet aspect de recherche ne vise à concurrencer quiconque, comme le souligne Henri Michel³⁰¹. Le caractère de recherche scientifique souhaité par le Comité est aussi appuyé par le soutien du CNRS³⁰², et se manifeste par un désintérêt pour les témoignages dans les *Bulletins intérieurs* du CH2GM – qui permettent de coordonner les travaux des différent·e·s membres – puisqu'ils sont nettement moins mentionnés que dans les *Bulletins* de la CHOLF, lancés en 1948. Dès lors, le Comité devient véritablement un organe de recherche, qui mène à bien un travail d'écriture de l'histoire, malgré le fait que la collecte des témoignages continue, à une moins grande échelle³⁰³.

²⁹⁷ A. de Pacy, art. cité, p. 663.

²⁹⁸ Arch. nat., 72 AJ 26. Le simple nom "Recteur" est mentionné, sans titre ni date.

²⁹⁹ *Ibid.*

³⁰⁰ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 20 janvier 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁰¹ H. Michel, « Le Comité d'histoire... », 1981, art. cité.

³⁰² *Bulletin intérieur* du CH2GM, n° 234, janvier-février 1979, Arch. nat., 72 AJ 34.

³⁰³ G. Piketty, « L'histoire de la Résistance dans le travail du Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale : projets, méthodes », dans L. Douzou, *op. cit.*, p. 31-45 ; J. Sainclivier et D. Veillon, « L'histoire de la Résistance dans le travail du Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale : la production éditoriale », dans L. Douzou, *op. cit.*, p. 47-63.

Ainsi, les comités, tout d'abord concentrés sur la collecte de témoignages, par l'insuffisance flagrante des sources pour écrire l'histoire de la Seconde guerre mondiale, décident rapidement de ne plus se « borner à un travail purement archivistique »³⁰⁴ et de mener à bien des travaux historiques. Seulement, ce travail de collecte et de recherche nécessite une main-d'œuvre importante, qui se déploie dans toute la France à l'échelle locale.

1.2. Enquête à Paris, enquête en province

La collecte s'organise dans un cadre géographique inédit par sa forme et son étendue, « un exemple sans précédent ni équivalent d'un travail en équipe »³⁰⁵. Les comités ont bel et bien un personnel engagé à Paris, qui les dirige et organise l'enquête. Ce personnel grandit et compte une vingtaine de personnes à plein-temps ou mi-temps, ainsi que des vacataires comme des « secrétaires, sténo-dactylographes, bibliothécaires, archivistes, photothécaires, traducteurs, fichistes, enquêteurs », d'après Henri Michel³⁰⁶. Cette équipe d'enquêteur·rice·s est composée de Mme Altman, M. Calmette, Anne-Marie Étaix, Yvette Guineau, résistante et professeure diplômée de Lettres, Marie Granet, attachée de recherche sur l'histoire de la Résistance, Louis Lecorvaisier, Odette Merlat, résistante, professeure puis conseillère culturelle, Henri Michel, spécialiste de l'histoire de la Résistance, Jeanne Patrimonio et Édouard Perroy, résistant et historien médiéviste³⁰⁷. Seulement, cette petite équipe est insuffisante pour l'ampleur des enjeux de la collecte. Ainsi, M. Coornaert demande, en 1944, que l'on mette en place « un personnel d'enquête avec un responsable par département »³⁰⁸. L'idée émerge de « constituer un réseau de correspondants », plutôt que des petits comités locaux, moins faciles à contrôler d'après Pierre Renouvin³⁰⁹, historien spécialiste des relations internationales, pour pouvoir « provoquer des témoignages » le plus rapidement et efficacement possible³¹⁰. Nous connaissons ces correspondant·e·s grâce aux *Bulletins intérieurs* de la CHOLF et du CH2GM, qui fournissent, dans chaque numéro, une rubrique « nouveaux correspondants ». Les réunions de correspondant·e·s nous permettent également de comprendre leurs motivations et leurs activités. Laurent Douzou a établi une liste des

³⁰⁴ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 23 novembre 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁰⁵ « Le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale », 14 février 1977, feuille X, Arch. nat., 72 AJ 671.

³⁰⁶ H. Michel, « Le Comité d'histoire... », 1981, art. cité.

³⁰⁷ M.-T. Chabard, art. cité.

³⁰⁸ Procès-verbal de réunion de la CHOLF, 28 décembre 1944, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁰⁹ *Ibid.*

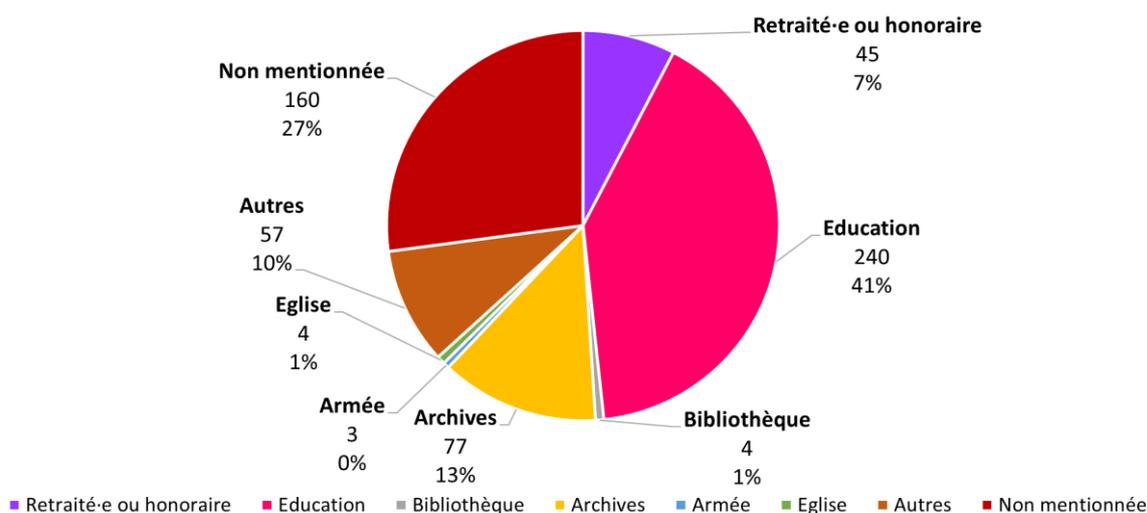
³¹⁰ *Ibid.*

correspondant·e·s³¹¹, qui a ici été approfondie³¹². En effet, Laurent Douzou prend 1948 comme année de départ, tandis que nous commençons la liste en 1947, d'après l'arrêté du ministre de l'Éducation nationale du 9 octobre 1947, qui alloue une somme aux correspondant·e·s, qui nous permet de savoir quel·le·s correspondant·e·s étaient déjà présent·e·s en 1947, et celles et ceux qui sont arrivé·e·s en 1948.

Édouard Perroy et Odette Merlat sont chargé·e·s d'organiser le réseau de correspondant·e·s composé, d'une manière très hétérogène, d'archivistes, de bibliothécaires, de professeur·e·s, d'enquêteur·rice·s « de bonne volonté »³¹³, mais également de membres du clergé³¹⁴, formant ainsi une sorte « d'habit d'arlequin »³¹⁵. Ce réseau est constitué de membres bénévoles « de qualité variable »³¹⁶, contrairement au personnel parisien, et devient « la grosse infanterie » des comités³¹⁷.

Nous pouvons observer que plus de 40% des correspondant·e·s de notre liste travaillent dans l'Éducation, avec 7% de retraité·e·s et 13% d'archivistes – Laurent Douzou en compte 18,6%³¹⁸. Nous pouvons également observer une majorité d'hommes, contre 12% de femmes qui travaillent en tant que correspondantes³¹⁹.

Catégories socio-professionnelles des correspondant·e·s



Graphique 1 : Catégories socio-professionnelles des correspondant·e·s, entre 1947 et 1979, établies d'après l'annexe 2.

³¹¹ « Liste des correspondants départementaux de la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France et du Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale », dans L. Douzou (dir.), *op. cit.*, p. 315-328.

³¹² Annexe 2 : Liste des correspondant·e·s et leurs collaborateurs de la CHOLF et du CH2GM (1947-1979).

³¹³ M.-T. Chabard, art. cité

³¹⁴ Annexe 2 : Liste des correspondant·e·s et leurs collaborateurs de la CHOLF et du CH2GM (1947-1979).

³¹⁵ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 9 décembre 1947, 72 AJ 26.

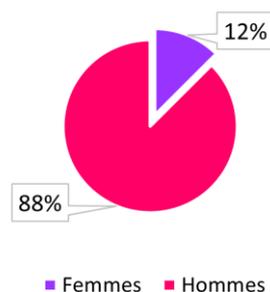
³¹⁶ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 9 décembre 1947, Arch. nat., 72 AJ 26.

³¹⁷ Compte rendu de réunion du CH2GM, 28 mars 1977, p. 3, Arch. nat., 72 AJ 677.

³¹⁸ L. Douzou, « Le travail des correspondants du Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale », dans L. Douzou (dir.), *op. cit.*, p. 155-170.

³¹⁹ Ces chiffres correspondent aux statistiques effectuées par L. Douzou, *ibid.*

Répartition genrée des correspondant·e·s



Graphique 2 : Statistiques genrées des correspondant·e·s, de 1947 à 1979

Le réseau est aidé par les comités dans sa tâche, puisque des circulaires sont envoyées, dès 1947, aux préfets, inspecteurs d'académie ou archivistes, via la Direction des Archives de France, pour que ces derniers et dernières contribuent aux travaux de la commission dans le cadre d' « obligations normales »³²⁰. Les correspondant·e·s sont nommé·e·s par département, mais tous les départements n'ont pas de correspondant·e·s au début du réseau. Notons par exemple la Loire-Atlantique, où le premier correspondant mentionné est M. Luce, en 1958 seulement. Ce réseau est, au premier abord, présenté comme « extrêmement difficile à conduire » et « très instable » puisque « on entre très facilement dans la carrure d'un correspondant, on en sort encore plus aisément »³²¹. Ces correspondant·e·s sont nommé·e·s par le préfet sur proposition de l'inspecteur d'académie, comme le montrent les diverses correspondances où le préfet émet son avis quant à la nomination d'un·e correspondant·e³²².

Le profil nécessaire à la nomination est assez net à la création de ce réseau. Les correspondant·e·s doivent être d'ancien·ne·s résistant·e·s et connaître l'histoire locale, car l'insertion dans le milieu sociologique et géographique du ou de la témoin est requise, à l'image des qualités nécessaires à la majorité des enquêtes orales. Le ou la correspondant·e doit avoir « d'assez près » participé à la Résistance, « pour ne jamais se sentir dépaycé[e] en face d'un résistant et ne pas communiquer ce dépaysement au témoin », pour ne pas l' « indisposer » et le « renfermer dans le mutisme »³²³, d'après Odette Merlat. Le ou la correspondant·e, à défaut d'avoir été formé·e à l'enquête orale, doit posséder « une espèce de flair psychologique » pour lui permettre d' « imposer le silence à son impatience » et de « se contraindre à subir des développements inutiles ou fastidieux » dans le propos des témoins, et pouvoir ensuite « orienter le récit dans le

³²⁰ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 9 décembre 1947, Arch. nat., 72 AJ 26.

³²¹ *Ibid.*

³²² Arch. nat., F 17 18016.

³²³ O. Merlat, art. cité, p. 76.

sens désiré »³²⁴. La circulaire du 3 juillet 1947 du Cabinet du ministre aux inspecteurs d'académie présente les tâches des correspondant·e·s comme « faire la collecte des documents existant dans votre département et effectuer le plus rapidement possible une vaste enquête auprès des acteurs de la résistance à l'ennemi », travail établi en collaboration avec l'archiviste départemental·e. Les correspondant·e·s doivent « bien connaître la région, avoir participé à la résistance clandestine, être capable de recevoir un bon accueil dans les milieux les plus divers »³²⁵.

Les correspondant·e·s doivent connaître la Résistance puisque les témoignages doivent rester confidentiels, pour des raisons que nous verrons plus tard. Dès lors, ils et elles ne peuvent pas demander des renseignements à d'autres personnes concernant la véracité ou non d'un témoignage, et ne peuvent le vérifier que personnellement. Cela leur permet également de citer des noms de personnes à interroger, comme le montrent les comptes rendus de réunions où les correspondant·e·s signalent des personnes qui pourraient apporter des informations intéressantes. Cependant, Laurent Douzou note que l'exigence d'être résistant·e :

« cessa d'être première [...] à partir du moment où intervint une relève générationnelle doublée d'une ferme volonté d'asseoir la nomination des correspondants sur une compétence historique, gage d'études de caractère scientifique »³²⁶.

Le fait de ne pas avoir été résistant·e permettrait aussi, parfois, aux témoins d'avoir meilleure confiance envers le ou la correspondant·e, comme précisé lors du congrès interdépartemental des correspondant·e·s de l'ancienne région R4, le 6 novembre 1949, lorsque Henri Michel note que les témoins « accordent parfois plus de confiance à des enquêteurs qui ne sont pas résistants eux-mêmes et qui ne sont pas du pays »³²⁷. La liste des correspondant·e·s nous permet de voir les annotations juxtaposées aux mentions de correspondant·e·s dans les *Bulletins*. Il n'y a que 3 mentions de correspondant·e résistant·e, contre 30 de déporté·e ou proche de déporté·e. Cela est peut-être dû au fait que c'était une évidence, au départ, que le ou la correspondant·e avait résisté, il n'y avait pas besoin de le préciser.

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ Circulaire du 3 juillet 1947 du Cabinet du ministre aux inspecteurs d'académie, Arch. nat., 72 AJ 26.

³²⁶ L. Douzou, « Le travail des correspondants du Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale », dans L. Douzou (dir.), *op. cit.*, p. 155-170.

³²⁷ Arch. nat., 72 AJ 26.

Mentions spéciales	Nombre
Déporté·e·s ou proche de déporté·e·s	30
Résistant·e·s	3
Prisonniers de guerre	3

Tableau 2 : Nombre de correspondant·e·s mentionné·e·s comme déporté·e·s ou proches de déporté·e·s, résistant·e·s ou prisonniers de guerre, de 1947 à 1979

Ces correspondant·e·s étaient chargé·e·s de former une équipe de collaborateur·rice·s à l'échelle locale, également bénévoles. Parfois même, nous trouvons des correspondant·e·s à l'échelle du canton, comme en Deux-Sèvres en 1948³²⁸. Le réseau est chargé de continuer l'enquête dans la France entière, alors même que l'enquête parisienne s'essouffle, dès 1949. Pierre Caron, chartiste, président de l'Association des archivistes français de 1934 à 1937, évoque le travail des correspondant·e·s, à l'échelle nationale, comme « une véritable passion, un véritable zèle d'apôtre »³²⁹. La multiplicité et l'hétérogénéité des correspondant·e·s empêchent de « poser une règle générale »³³⁰, malgré les bonnes volontés du réseau. Ainsi, nous pouvons observer trois types d'organisation locale : le comité départemental fonctionnel, où les correspondant·e·s et leurs collaborateur·rice·s travaillent conjointement ; Le comité de patronage, qui organise la collecte, accompagné d'un comité de travail qui la met en pratique ; et finalement, le ou la correspondant·e qui travaille seul·e³³¹.

Ce réseau n'est cependant pas sans connaître de difficultés. Les correspondant·e·s font face à des problèmes financiers, puisque les subventions des conseils généraux locaux varient énormément d'un endroit et d'une année à l'autre³³², car ils considèrent que les comités sont des organisations nationales qui devraient alors avoir leurs propres subventions³³³. Les subventions varient en effet de 5 000 francs à 30 000 francs pour 1947³³⁴, et la Vienne ne reçoit aucune subvention en 1950³³⁵. Les conseils deviennent cependant de plus en plus généreux sous le CH2GM. Mais les tensions politiques se répercutent également sur le travail des correspondant·e·s. Ainsi, les comptes rendus de réunions nous apprennent qu'une « lutte de personnes que l'on sent très vive » se ressent à l'échelle locale, en particulier lorsque la localité est petite³³⁶. Des cas

³²⁸ *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n° 4, septembre 1948, Arch. nat., 72 AJ 27.

³²⁹ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 23 novembre 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

³³⁰ *Bulletin intérieur* spécial de la CHOLF, octobre 1949, Arch. nat., 72 AJ 27.

³³¹ *Ibid.*

³³² Chaque crédit offert par les conseils généraux est notifié dans les *Bulletins intérieurs*.

³³³ Compte rendu du congrès interdépartemental des correspondant·e·s de l'ancienne région R4, 6 novembre 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

³³⁴ *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n° 1, janvier 1948, Arch. nat., 72 AJ 27.

³³⁵ Procès-verbal de réunion des correspondant·e·s de la CHOLF, 9 mars 1950, Arch. nat., 72 AJ 26.

³³⁶ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 23 novembre 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

particuliers s'observent comme en Alsace, où les jeunes étaient enrôlés de force dans la Wehrmacht³³⁷. De ce fait, des correspondant·e·s sont régulièrement démissionnaires. Le correspondant de Haute-Savoie explique qu' « à Paris on est plus ou moins anonyme », contrairement aux villages³³⁸. Il note, lors du congrès des correspondant·e·s de 1949, que le responsable F.T.P. local « a reçu 7 à 8 balles de revolver dans le corps à la suite d'enquête sur la Résistance »³³⁹.

Malgré l'aspect disparate de ce réseau et les multiples problèmes rencontrés, nous pouvons tout de même observer une stabilisation du réseau de correspondant·e·s, notamment grâce aux *Bulletins intérieurs*, créés en janvier 1948 et destinés « à resserrer les liens entre le secrétariat général et les correspondants départementaux », puisqu'ils font « connaître aux uns les résultats obtenus par les autres »³⁴⁰. Ce *Bulletin* est strictement réservé aux membres des comités³⁴¹. Les réunions régionales et interrégionales permettent aussi aux correspondant·e·s de communiquer. Les tensions locales n'empêchent pas les bonnes relations avec l'administration publique, puisque les correspondant·e·s sont :

« appuyés par l'autorité départementale : certains ont même un bureau à la préfecture : ils utilisent le téléphone, ont des attributions d'essence ; ils arrivent ainsi à organiser quelque chose dans le département »³⁴².

Enfin, les correspondant·e·s participent également aux travaux de recherche du CH2GM. Ainsi, ces dernier·e·s participent à l'élaboration de la chronologie de la Résistance, qui répertorie les faits de résistance, et aux cartes de Résistance³⁴³, puisqu'eux et elles seules ont accès aux archives de la Deuxième guerre mondiale. Ils et elles peuvent donc écrire l'histoire de la Résistance d'après des sources pas encore accessibles pour les historien·ne·s qui ne font pas partie du CH2GM.

Ainsi, la collecte est organisée autour d'une équipe bénévole et active, parfaitement hétérogène. À l'échelle locale, elle doit collecter les témoignages des résistant·e·s, parfois non sans peine. En outre, la mise en place d'une telle entreprise n'est pas sans susciter de nombreux débats qui s'expriment à travers la réflexion sur les témoignages comme sources historiques viables.

³³⁷ *Ibid.*

³³⁸ Compte rendu du congrès des correspondant·e·s, 21 juin 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

³³⁹ *Ibid.*

³⁴⁰ *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n° 1, janvier 1948, Arch. nat., 72 AJ 27.

³⁴¹ *Ibid.*

³⁴² Compte rendu de réunion de la CHOLF, 20 janvier 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁴³ Notons, par exemple, la carte de la Résistance dans le Var conservée aux Archives départementales [En ligne], consultée le 30 avril 2021, URL : <https://archives.var.fr/article.php?laref=302&titre=carte-de-la-resistance-dans-le-var>

1.3. La collecte d'archives orales : de la mise en œuvre aux débats

Les comités collectent les témoignages de manière pionnière, sans que l'initiative de collecte soit réellement critiquée par les membres, qui veulent bel et bien obtenir des témoignages. Cependant, la méthode de collecte et l'usage des témoignages font l'objet de critiques qui rejoignent les débats qui entourent les archives orales, tout au long du XX^e siècle. Nous nous intéressons ici à la mise en place d'éléments pour pallier le manque d'authenticité du témoignage face à l'événement raconté, qui implique entre autres des débats sur l'utilisation des témoignages et la temporalité de la collecte. S'y ajoute la spécificité des archives orales à la française – qui n'ont alors pas encore été étudiées, nommées et normées – qui consiste à croiser les sources.

Effectivement, les nombreux débats concernent, entre autres, l'auto-suffisance des témoignages comme source historique. Très vite, les membres des comités sont parfaitement conscient·e·s que les témoignages ne se suffisent pas à eux-mêmes. Les membres précisent régulièrement qu'ils et elles confondent parfois les dates de la période 1940-1945, alors même qu'ils et elles y sont tous les jours confronté·e·s, à l'instar du recteur qui « arrive à peine à situer ce qui s'est passé avant et après l'arrivée des Allemands »³⁴⁴. Il n'arrive plus à situer chronologiquement les faits qui se sont déroulés durant la guerre, alors qu'il travaille dessus régulièrement. Ainsi, les membres ne peuvent pas demander aux témoins d'établir la vérité de l'événement, mais seulement d'établir leur réalité des faits, pour que les témoignages soient ensuite comparés à d'autres témoignages et aux sources écrites, ce qui fait résolument d'eux des archives orales. Le plan d'enquête de 1945, précédemment mentionné, établit l'importance du fonds des témoignages comme suit :

« Ce fonds, qu'on pourra consulter, sera d'un prix exceptionnel pour les chercheurs tant que les archives publiques seront fermées. Et le jour où elles seront ouvertes, il procurera des moyens de contrôler, et aussi de compléter – car il s'en faut de beaucoup que les dossiers administratifs contiennent tout ce qu'on souhaiterait y trouver – les renseignements officiels.³⁴⁵»

Ainsi, les témoignages permettent de compléter des sources écrites plus ou moins fausses ou peu sûres, voire mensongères, comme l'établit Georges Bidault en 1950, selon qui « la vérité du clandestin » est difficile à savoir, puisque par essence « tout y est faux : les papiers sont faux !³⁴⁶ ». Dès lors, les témoignages sont des sources essentielles

³⁴⁴ Arch. nat., 72 AJ 26, sans titre, s.-d., déjà cité.

³⁴⁵ Champ de l'enquête ou plan général de travail, 26 mars 1945, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁴⁶ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 15 décembre 1950, Arch. nat. 72 AJ 26.

pour les chercheur·se·s et l'écriture d'une histoire de la Résistance, s'ils et elles font preuve scientifiquement d'esprit critique. Notons que le plan d'enquête de 1945 établit que ces témoignages permettent de pallier la fermeture des archives publiques. Nous verrons que cette ambition semble parfaitement ambiguë puisque nous savons que les témoignages ne devaient pas être communiqués avant 50 ans.

Les membres des comités organisent leur travail afin d'effectuer un croisement des sources, qui devient par la suite une des spécificités des archives orales françaises. Effectivement, Henri Michel, lors d'une réunion plénière, précise que :

« Les papiers des résistants ne peuvent pas suffire à retracer leurs actions fussent-ils rassemblés, ce qui est à peu près irréalisable ! Il faut aussi pouvoir comparer, par des recoupements, ceux laissés par les gens qui les ont vus à l'œuvre, sans être des leurs, et même ceux laissés par ceux qui les ont combattus, par exemple les gendarmes.³⁴⁷ »

Dès lors, les comités mettent à la disposition des membres diverses sources afin de pouvoir mener à bien l'entretien et traiter ensuite les témoignages de la manière la plus scientifique possible. Premièrement, les membres des comités collectent diverses archives des différents mouvements et réseaux, mais aussi des administrations du gouvernement de Vichy, ou de la gendarmerie, comme des rapports de la gendarmerie fournis par le préfet de la Meuse au correspondant, en 1948³⁴⁸. Les correspondant·e·s ont également accès à une riche bibliographie publiée dans chaque *Bulletin*, pour les informer des publications pouvant les aider, par exemple, à épauler le ou la témoin lors de sa déclaration. Cette bibliographie s'accompagne régulièrement d'un compte rendu d'ouvrage. Notons l'ouvrage d'Eugène Kogon, *L'Enfer organisé*, dont la lecture est présentée comme « indispensable antérieurement à toute enquête »³⁴⁹.

Les *Bulletins* permettent aussi de diffuser des études, sous forme de questionnaires, qui visent à accompagner les correspondant·e·s dans leur tâche. À cet effet, ils peuvent aider les enquêteur·rice·s en amont de l'entretien, puisque remplir le questionnaire permet ensuite de pouvoir situer le ou la témoin dans son contexte local. L'étude permet de fournir des questions au correspondant·e pour l'entretien, afin qu'il ou elle puisse guider le ou la témoin dans ses déclarations. Cela est le cas, par exemple, de l'étude sur le maquis diffusée en 1949³⁵⁰. La quête de témoignages ne sert qu'à compléter les

³⁴⁷ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 23 novembre 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁴⁸ *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n° 4, septembre 1948, Arch. nat., 72 AJ 27. Les *Bulletins* comportent régulièrement une rubrique dédiée aux entrées d'archives.

³⁴⁹ E. Kogon, *L'enfer organisé. Le système des camps de concentration allemands*, La jeune parole, 1947, 355 p. ; *Bulletin intérieur* du CH2GM, n° 2, février 1952, Arch. nat., 72 AJ 28.

³⁵⁰ Annexe 3 : Étude sur le maquis par la CHOLF (novembre 1949).

connaissances des correspondant·e·s afin d'établir une « réalité des faits »³⁵¹ qui ne peut apparaître qu'en croisant les sources, puisqu' « aucun document ne formule la vérité »³⁵².

Ainsi, de multiples éléments sont mis en place pour pallier la subjectivité des témoignages, en passant par l'instruction des correspondant·e·s, qui deviennent alors aptes à orienter l'entretien dans les bonnes directions. Notons que leur formation n'empêche pas Pierre Renouvin de demander la rédaction d'une « fiche psychologique de chaque correspondant[·e] » pour attester de leur professionnalisme³⁵³. Cependant, d'autres débats émergent, qui concernent à la fois l'étendue ou la fin de l'enquête, et la communication des témoignages.

Dès 1948, des débats surgissent à propos de l'enquête parisienne, qui serait « épuisée » selon Henri Michel³⁵⁴. Apparemment, les enquêteur·rice·s peineraient à trouver des personnes à interroger, et lorsqu'ils et elles les trouvent, les personnes refuseraient de témoigner. Georges Bidault proteste puisque, selon lui, « ce qui tend à être épuisé, ce sont ceux à qui on demande de fournir la matière »³⁵⁵. Faudrait-il donc étendre l'enquête ? Aucune réponse n'est apportée. Le problème porte-t-il sur l'éloignement temporel, qui s'allonge vis-à-vis de la guerre ? Très probablement, et ce point reste un sujet de réflexion jusqu'à la fin du CH2GM. En 1948, Édouard Perroy note que :

« L'éloignement du temps fait que, pour beaucoup de témoins, ceux du moins qui n'ont peut-être pas joué un rôle considérable ou qui ont une mémoire facilement défaillante, un certain vague, une certaine imprécision transparaissent dans leurs souvenirs.³⁵⁶ »

Henri Michel précise qu'il est « trop tard » pour collecter les témoignages³⁵⁷. En 1951, une discussion entre le président – probablement Georges Bidault – et Mr. François met en exergue ce débat :

Le président : « Nous ne pouvons recueillir au bout d'un certain nombre d'années des témoignages aussi vivants et aussi sincères qu'au début ! »

Mr. François : « Je ne suis peut-être pas tout à fait d'accord, car, maintenant, on voit beaucoup mieux les choses. D'autre part, ce sont des souvenirs tellement extraordinaires, dans l'existence qu'ils demeurent gravés. »

³⁵¹ Compte rendu de réunion des correspondant·e·s de la région C, 15 mai 1960, Arch. nat., 72 AJ 683.

³⁵² Compte rendu de réunion des correspondant·e·s de la région R5, 24 avril [1960], 72 AJ 683.

³⁵³ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 10 novembre 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁵⁴ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 23 novembre 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁵⁵ *Ibid.*

³⁵⁶ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 20 janvier 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁵⁷ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 10 novembre 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

Le président « Nous demandons aux Comités locaux d'aller vite, c'est en allant vite, je crois, qu'on fera du bon travail. Ce n'est pas en laissant trainer les choses.³⁵⁸ »

Cependant, Édouard Perroy présente le contre-argument de la formation des enquêteur·rice·s qui permet d'« obtenir encore des renseignements de valeur »³⁵⁹. Aussi, pour aider les correspondant·e·s dans leur démarche, la CHOLF fournit, en 1948, une chronologie de la guerre³⁶⁰, qui permet de « fournir quelques points de repères utiles dans la collecte des témoignages »³⁶¹. Cela permet donc de temporiser les débats concernant l'éloignement temporel entre la collecte du témoignage et la guerre.

Les derniers débats concernent la communication des témoignages. Un paradoxe est visible dès le début de la CHOLF, puisque le plan d'enquête, cité plus tôt, établit que les témoignages pallient le manque de communication des archives publiques. Seulement, les témoignages sont incommunicables pendant 50 ans, d'après les délais de communication en vigueur aux Archives nationales. Cette promesse verbale est sans cesse mise en cause. Henri Michel tente de contourner les restrictions dès 1948 :

« Nous nous sommes engagés envers les personnes dont nous prenions les témoignages à ne pas donner communication de ce qu'elles avaient relaté. Nous leurs avons promis que ces papiers ne seraient pas mis à disposition des chercheurs, mais nous n'avons jamais dit que la commission, un jour, ne pourrait pas être amenée, par le jeu de son activité, à s'en servir.³⁶²»

Édouard Perroy rétorque alors que ce serait « surprendre la bonne foi [des] témoins que de les utiliser »³⁶³. Nous savons cependant que les témoignages ont été dépouillés par la suite et utilisés pour la rédaction d'études ou de monographies. Le général Cochet, membre de la CHOLF ayant également témoigné pour cette dernière, tente cependant de nuancer en précisant que peuvent être choisis, en accord avec le ou la témoin, des passages du témoignage à publier³⁶⁴.

Enfin, des tensions se ressentent concernant les travaux des comités, qui s'ajoutent aux débats concernant les témoignages. Effectivement, nous apprenons que Georges Bidault est « accusé de pétainisme » par Lucien Febvre en 1951³⁶⁵. Cette accusation est-elle politique, ou reproche-t-elle aux comités une trop forte bureaucratisation, une sorte

³⁵⁸ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 7 novembre 1951, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁵⁹ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 20 janvier 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁶⁰ Annexe 4 : « Petite chronologie » de la guerre par la CHOLF (mai 1948).

³⁶¹ *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n° 1, janvier 1948, Arch. nat., 72 AJ 27.

³⁶² Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 10 novembre 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁶³ *Ibid.*

³⁶⁴ *Ibid.*

³⁶⁵ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 7 novembre 1951, Arch. nat., 72 AJ 26.

de réification de la Résistance, puisqu'il faut à tout prix rassembler tous les témoignages possibles ? Un article sans référence fait également allusion aux « rats du 32 de la rue de Lénine » - leur local - et « leurs si chères études (sans jeu de mots) »³⁶⁶, vers 1972, critiquant la collecte de témoignages et les recherches sur la Deuxième guerre mondiale.

Ainsi, les comités sont créés à des fins de collecte mais se dotent rapidement d'une dimension de recherche, grâce à un réseau de correspondant·e·s aussi efficace qu'hétérogène, chargé de rassembler à l'échelle locale les différents témoignages. Ces derniers sont au centre des débats des membres des comités, qui tentent de pallier le manque de fiabilité de la parole du ou de la témoin, en formant les enquêteur·rice·s à l'aide d'études, de chronologies ou de lectures d'ouvrages. Un paradoxe très net apparaît rapidement concernant la communication des témoignages, puisqu'ils doivent rester confidentiels mais les membres veulent les exploiter, ce qui entraîne une sorte de conflit d'intérêts entre les archivistes, les historien·ne·s et les témoins. Les débats continuent tout le long de l'existence des comités, avec parfois des tensions assez visibles, en même temps que se met en place une méthode de collecte qui est à l'image du réseau de correspondant·e·s, c'est-à-dire pluriforme et hétérogène.

³⁶⁶ Dossier de contentieux Joubert, c. 1972, Arch. nat., 72 AJ 671.

2. De la théorie à la pratique : l'application de la méthode

La réflexion des comités autour des témoignages les pousse rapidement à élaborer une méthode de collecte, qui concerne la typologie des témoignages, puis la manière de les collecter et les traiter. Elle est élaborée conjointement par les comités basés à Paris et le réseau de correspondant·e·s. Afin de mieux comprendre l'élaboration de cette méthode, nous avons étudié, en plus des archives administratives et des *Bulletins*, les témoignages classés par département, conservés aux Archives nationales. Cinq départements ont été retenus, en particulier pour le profil différent de leurs correspondant·e·s et leurs relations avec les archivistes³⁶⁷. En Corse, le correspondant et ses collaborateur·rice·s sont principalement issu·e·s du milieu de l'enseignement, et n'entretiennent pas de relations avec les Archives départementales. Le correspondant des Côtes-du-Nord et ses collaborateurs sont tous professeurs, mais entretiennent de bonnes relations avec les Archives départementales. Dans la Meuse, cinq correspondants sur neuf travaillent aux Archives départementales, dont M. Girard, directeur des Archives départementales, qui travaille pour le comité en Meurthe-et-Moselle, en 1963. Le peu de documents classés pour ces deux départements nous a poussé à les étudier conjointement, puisqu'ils étaient classés dans le même carton. Finalement, sur les trois correspondants du Var, un est bibliothécaire-archiviste. Nous n'étudierons ici que les typologies des témoignages collectés, et la méthode qui s'en dégage, puisque le rôle de l'archiviste sera traité à la partie suivante.

2.1. Des typologies diversifiées

Nous pouvons tout d'abord nous attarder sur les différentes typologies qui constituent les fonds des témoignages collectés. Abdelhakim Rezgui met en exergue une « typologie ternaire » des témoignages³⁶⁸. Il remarque en effet que les témoignages peuvent être « spontanés »³⁶⁹, donnés par les témoins de manière volontaire. Ce cas est rare mais concerne notamment les lettres-témoignages envoyées par les acteurs et actrices de la Résistance. Ces témoignages ont tendance à augmenter au gré des débats qui émergent peu à peu autour de la Seconde guerre mondiale et de la Résistance, notamment dans les années 1970 avec Robert Paxton, qui ouvre les débats sur la collaboration active et

³⁶⁷ Toutes les cotes sont aux Archives nationales. Corse : 72 AJ 113 ; Côtes-du-Nord : 72 AJ 115-116 ; Meurthe-et-Moselle et Meuse : 72 AJ 165 ; Var : 72 AJ 199-200.

³⁶⁸ A. Rezgui, *op. cit.*

³⁶⁹ *Ibid.*

recherchée du régime de Vichy³⁷⁰. Abdelhakim Rezgui repère aussi les témoignages « empruntés »³⁷¹, qui n'ont pas été produit par les comités, comme la presse, les archives, les « égo-documents »³⁷² comme les journaux intimes, qui deviennent majoritaires dans les années 1960 et 1970. Il y a, enfin, les témoignages « sollicités »³⁷³, qui résultent de l'enquête orale. Abdelhakim Rezgui précise alors que ces témoignages peuvent faire l'objet d'une synthèse, être transcrits ou être de simples réponses à un questionnaire.

En réalité, nous remarquons que les typologies sont complexes et difficiles à discerner. Effectivement, les « témoignages et documents »³⁷⁴ sont classés par mouvements, réseaux ou par départements. Ainsi, les témoignages sont joints à beaucoup d'autres documents qui sont principalement des rapports ou des études, des historiques et des listes de résistant·e·s. Des sommaires, écrits sur les premières pages des chemises qui conservent les documents, nous permettent d'avoir un point de vue global des typologies présentes dans les cartons. La typologie est assez dure à établir, puisque les rapports deviennent des comptes rendus, les rapports ressemblent très fortement aux lettres-témoignages qui y sont accolées, les lettres-témoignages deviennent parfois des « relations écrites », ou bien certains témoignages sont des « récits »³⁷⁵, ou encore les réponses aux questionnaires, qui sont parfois mentionnées comme telles, peuvent également être mentionnées comme des témoignages, les confondant donc avec les témoignages résultant d'un entretien.

Nous avons tenté de dégager de cet ensemble les témoignages résultant d'un entretien, les lettres-témoignages – ou relations écrites – et les réponses aux questionnaires. Les multiples réponses au questionnaire envoyé aux mairies constituent un seul article et concernent la Meuse. Ainsi, nous pouvons constater que 33% des documents constituant le dossier de la Meuse sont des témoignages, avec 7 articles, 26% pour le Var, avec 24 articles, puis 9% pour les Côtes-du-Nord, avec 10 articles, 5% pour la Corse, 2 articles, et 3% pour la Meurthe-et-Moselle, avec un seul témoignage.

³⁷⁰ R. Paxton, *La France de Vichy*, traduit par C. Bertrand, Seuil, Paris, 1973, 375 p.

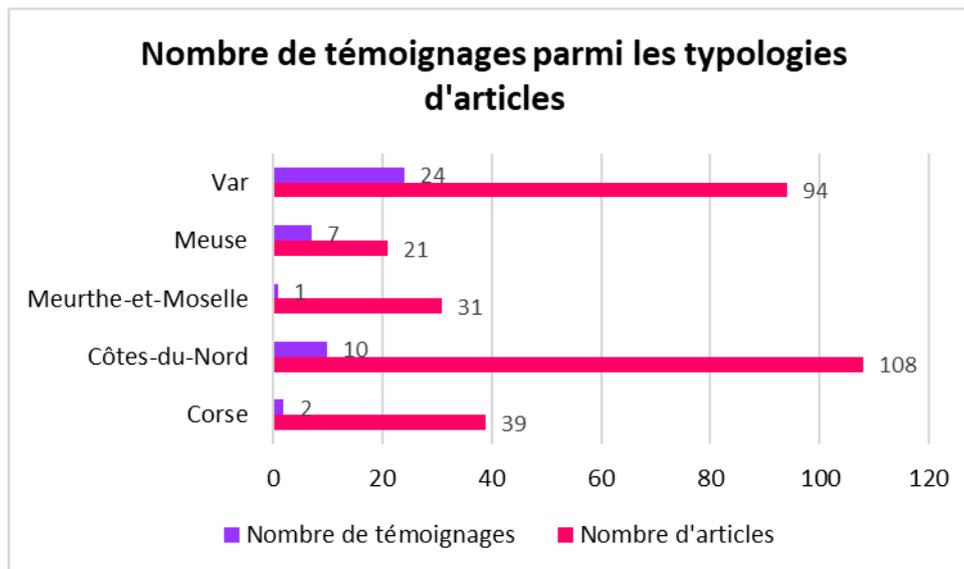
³⁷¹ *Ibid.*

³⁷² *Ibid.*

³⁷³ *Ibid.*

³⁷⁴ P. Gillet, *Guerre de 1939-1945. Archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et fonds d'origine privée, répertoire méthodique détaillé de la sous-série 72AJ, 3^e éd. électronique*, Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, 2018, 319 p. [En ligne], consulté le 11 avril 2021, URL : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/Fran_IR_054523

³⁷⁵ Un cas parmi tant d'autres, le récit de Mme Adloff, dossier A III de Meurthe-et-Moselle, Arch. nat., 72 AJ 165.



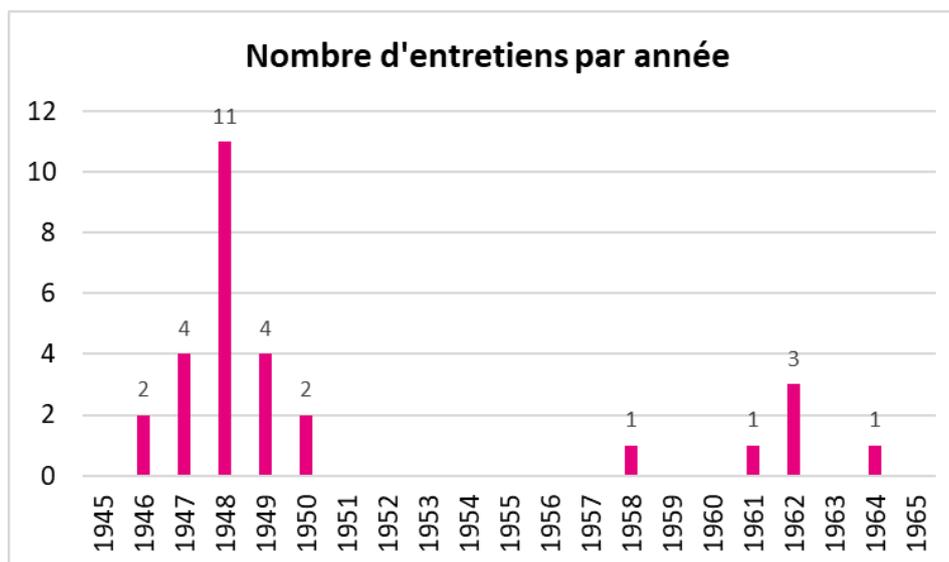
Graphique 3 : Nombre de témoignages parmi les typologies d'articles pour les 5 départements, entre 1946 et 1964

Nous nous concentrons sur les lettres-témoignages, les questionnaires et les synthèses ou transcriptions d'entretiens. Les témoignages « empruntés », selon le point de vue d'Abdelhakim Rezgui, ne sont pas étudiés puisqu'ils ne sont pas nommés comme tels par les membres, et sont des sources écrites non provoquées par les comités. Les témoignages résultant d'une correspondance sont principalement présents pour les Côtes-du-Nord, avec quatre lettres ou relations écrites, le Var, avec deux correspondances, et la Meurthe-et-Moselle, avec comme seul témoignage, ce qui semblerait être issu d'une correspondance. Notons par exemple la relation écrite de M. Le Bris, employé à la préfecture des Côtes-du-Nord, datant de septembre 1944 et communiquée par M. Ancelin, correspondant³⁷⁶. L'ambiguïté des termes « relation écrite » et « témoignage » se remarque par le fait que M. Ancelin a tout d'abord écrit « témoignage » avant que cela ne soit rayé pour être remplacé par « relation écrite », probablement par la personne qui a classé les documents, dans la deuxième moitié des années 1960 – les documents s'arrêtant en 1964. On peut dès lors dire que les membres des comités souhaitaient réellement différencier les témoignages résultant d'un entretien des autres formes de documents, même si la différence de contenu est bien maigre entre les lettres-témoignages et les témoignages-synthèses d'entretien.

Les témoignages résultant d'un entretien sont principalement présents dans les fonds étudiés, avec 32 témoignages répartis entre les cinq départements, dont 18 pour le Var, 6 pour les Côtes-du-Nord et la Meuse, et 2 pour la Corse. Ils sont tous dactylographiés,

³⁷⁶ Relation écrite de M. Le Bris, employé à la préfecture des Côtes-du-Nord, sur les atrocités commises à Bourbriac par les Allemands, en juillet 1944 [anciennement témoignage], Arch. nat., 72 AJ 116.

et les témoignages dont nous connaissons la date ont principalement été collectés avant 1950, avec 11 entretiens réalisés en 1948.



Graphique 4 : Nombre d'entretiens par année pour les 5 départements, d'après les témoignages collectés, entre 1946 et 1964

Les rapports ne sont pas comptabilisés dans l'étude, puisqu'ils ne sont pas considérés comme des « témoignages » pour les membres des comités. Cependant, nous pouvons remarquer le rapport d'Henri Michel, originaire du Var, sur son activité dans la Résistance et la Résistance dans le Var³⁷⁷. Ce dernier, écrit à la première personne, contient les mêmes données que les autres témoignages, qui seront étudiées plus tard : l'activité délimitée par périodes chronologiques, de l'armistice à la libération.

Nous retrouvons également des réponses aux questionnaires d'une double origine. Premièrement, nous retrouvons quatre réponses au questionnaire par des témoins, dans le département du Var. Le questionnaire d'origine n'est pas parfaitement lisible dans les réponses, puisqu'il est parfois modifié selon les témoins, et la réponse prend parfois la forme d'un long texte, qui peut se confondre avec une lettre-témoignage. Nous pouvons tout de même retrouver les grandes lignes de ce qui serait, probablement, le plan de questionnaire sur les mouvements de la Résistance³⁷⁸. Deuxièmement, les réponses au questionnaire adressé aux maires³⁷⁹ sont présentes dans les témoignages de la Meuse. Nous retrouvons un dossier contenant 35 réponses de communes, rédigées sous la forme d'un texte d'environ une demi-page. Les mairies étaient chargées de former des équipes pour remplir les questionnaires et les renvoyer. Des questionnaires étaient également

³⁷⁷ « Rapport de Henri Michel sur son activité personnelle et sur la résistance dans le Département du Var », Arch. nat., 72 AJ 200.

³⁷⁸ Annexe 7 : Plan d'enquête et de questionnaire pour les mouvements de Résistance par la CHOLF.

³⁷⁹ Annexe 6 : Questionnaire à adresser au maire par la CHOLF (novembre 1948).

destinés aux instituteur·rice·s, communiqués par les bulletins départementaux³⁸⁰, mais nous n'en avons pas trouvé trace³⁸¹. En réalité, il apparaît que l'envoi de questionnaires est peu fructueux, puisqu'il y a souvent moins de 10% des communes qui répondent aux questionnaires³⁸², malgré quelques exceptions, dont le cas du Maine-et-Loire, où une enquête auprès des communes est réalisée en 1948 avec plus de 2/3 de réponses. Cette enquête est à l'origine du questionnaire diffusé par la CHOLF dans le *Bulletin* numéro 5 de novembre 1948³⁸³.

Ces témoignages et réponses aux questionnaires sont de longueur variable, puisqu'ils et elles font en moyenne 7,6 pages, allant d'une demi-page à 30 pages, avec une médiane de 6.

Dès lors, nous pouvons nous demander pourquoi les typologies sont si diversifiées et surtout, pourquoi elles se confondent en permanence. Il apparaît clairement que cela est dû au nombre conséquent de témoignages collectés et à l'hétérogénéité des témoins et enquêteur·rice·s, qui manquent de moyens. Effectivement, Odette Merlat précise qu'environ 1 000 témoignages ont été collectés à Paris et en province en 1946³⁸⁴, collecte qui peut, selon elle, être accélérée grâce à la confiance des témoins, mais qui est en réalité difficile à accomplir à cause du « petit nombre d'enquêteurs et plus encore la modicité de leurs moyens »³⁸⁵. Mais ces deux limites sont compensées par la grande variété des acteurs et actrices qui permet, selon Odette Merlat :

« d'enrichir les dossiers de la Commission de témoignages extrêmement variés, de valeur inégale sans doute, mais ayant tous une qualité humaine incontestable, car ils prouvent l'extraordinaire diversité d'origines, de formes, de moyens, de méthodes d'une Résistance qui ne compta cependant à ses débuts qu'un nombre limité de militants »³⁸⁶.

Ainsi, la typologie des témoignages est diversifiée et ambiguë. Il est compliqué de différencier telle ou telle sorte de typologie, et certaines emploient différents termes pour désigner le même procédé d'écriture. Nous pouvons remarquer que la confusion autour de cette typologie est également présente chez les membres des comités qui, à l'heure du classement des documents, changent les noms des typologies. Dès lors, il est possible

³⁸⁰ Circulaire du Cabinet du ministre du 7 juillet 1947 à destination des inspecteurs d'académie, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁸¹ Ils sont conservés aux Archives départementales.

³⁸² Procès-verbal de la réunion des correspondant·e·s de la CHOLF, 9 mars 1950, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁸³ Annexe 6 : Questionnaire à adresser au maire par la CHOLF (novembre 1948).

³⁸⁴ O. Merlat, art. cité, p. 77-78.

³⁸⁵ *Ibid.*

³⁸⁶ *Ibid.*, p. 74-75.

de s'interroger sur les procédés méthodologiques employés par les membres des comités pour collecter les témoignages, et pourquoi ils et elles privilégient une méthode plutôt que d'autres, c'est-à-dire celle de l'entretien.

2.2. Créer les archives : méthodologie(s)

La collecte est en effet compliquée pour les membres des comités, en raison du nombre de témoins aux profils si différents, à l'instar des correspondant·e·s. La multiplicité des typologies montre l'absence d'une méthodologie précise. Laurent Douzou parle de « règle non-écrite »³⁸⁷, tandis que Julien Blanc met en exergue le fait que :

« Le parallèle entre cette phase initiale d'élaboration d'une histoire de la Résistance et les débuts de la clandestinité est frappant : même inorganisation, même foisonnement, même absence de modèle auquel se référer, mêmes expérimentations tâtonnantes, même sortie des limbes...³⁸⁸»

Nous retrouvons chez les membres des comités la conscience qu'une méthode stricte n'est pas possible à appliquer. En 1949, le correspondant du Lot, M. Mirouse, explique :

« Je ne pense pas que nous puissions établir une modalité d'action pour les enquêtes. Ce sont des cas d'espèce. Si nous voyons un résistant qui a travaillé dans le maquis, il n'a pas du tout le même langage que, par exemple, le Préfet clandestin du Lot !³⁸⁹ »

Henri Michel précise également qu'il est impossible de « donner des directives d'ensemble »³⁹⁰, en raison du manque de moyens que possède la CHOLF. Cependant, Odette Merlat précise qu'après « d'inévitables tâtonnements », une méthode d'enquête a été élaborée³⁹¹. Nous nous interrogeons donc sur la communication puis la mise en œuvre de cette méthode.

Les membres des comités mènent à bien leur réflexion grâce aux *Bulletins* et aux réunions des correspondant·e·s. Effectivement, Georges Bourgin présente le double intérêt de ces rencontres, qui est de « créer des contacts entre des chercheurs isolés d'une même région » et « d'établir des méthodes, de susciter des initiatives »³⁹². Ces archives, et les témoignages collectés dans les cinq départements, nous permettent de

³⁸⁷ L. Douzou, *La Résistance française...*, op. cit., p. 70.

³⁸⁸ J. Blanc, op. cit.

³⁸⁹ Compte rendu du congrès des correspondant·e·s, 21 juin 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

³⁹⁰ *Bulletin intérieur spécial* de la CHOLF, octobre 1949, Arch. nat., 72 AJ 27.

³⁹¹ O. Merlat, art. cité

³⁹² Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 21 mars 1950, Arch. nat., 72 AJ 26.

mettre en exergue trois points méthodologiques, élaborés peu à peu, au gré des tâtonnements successifs.

La première réflexion vise à savoir qui interroger, et sur quels aspects. En effet, la question du profil des témoins apparaît essentielle aux yeux des membres des comités. Ils et elles souhaitent avoir un point de vue global de la Résistance. Dès lors, il convient d'interroger un large spectre de résistant·e·s de milieux divers. O. Merlat précise :

« L'erreur fondamentale serait de croire que l'enquête peut se limiter aux chefs des grands mouvements, à leurs adjoints, voire à leurs agents. Ce serait d'ailleurs là se condamner à laisser pour toujours dans l'ombre les premiers groupes de Résistance, en particulier ceux de zone Nord qui ont été si vite décimés, au point qu'il n'en reste plus actuellement que des survivants isolés...³⁹³ »

Nous pouvons cependant mettre en cause la réalité des faits, puisque les témoignages des cinq départements sont principalement des membres de l'armée, commandants, lieutenants, généraux, ou des personnes importantes dans les mouvements de la Résistance et au niveau local. Nous observons, pour les Côtes-du-Nord, les témoignages d'un abbé³⁹⁴, d'un instituteur³⁹⁵, d'un employé de la préfecture³⁹⁶, des chefs de mouvements ou réseaux locaux, des ingénieurs. Dans le Var, une femme témoigne pour son mari, docteur résistant décédé³⁹⁷... Il y a donc très peu de témoignages de personnes ayant eu un rôle moindre dans la Résistance ou faisant partie d'une classe socio-professionnelle moins valorisante, à l'exception du témoignage de M. Beunet, camionneur³⁹⁸, et Marie-Thérèse Le Calvez, qui a hébergé des allié·e·s³⁹⁹, sans que nous sachions sa profession. Aussi, seuls les témoignages des personnes considérées comme les plus « importantes » étaient envoyés au siège parisien, il est donc possible que d'autres soient présents en Archives départementales.

Les correspondant·e·s obtiennent des noms de personnes à interroger de la part des témoins, et ces dernier·e·s sont encouragé·e·s à parler des comités aux résistant·e·s

³⁹³ O. Merlat, art. cité, p. 75.

³⁹⁴ Témoignage de M. l'abbé Chérueil, recueilli par Mme Granet, le 19 juin 1958, Arch. nat., 72 AJ 115.

³⁹⁵ Relation écrite sur l'activité de la Résistance à Tregrom par M. Rouzeval, instituteur, juillet 1951, communiqué par M. Ancelin, correspondant, Arch. nat., 72 AJ 116.

³⁹⁶ Relation écrite de M. Le Bris, employé à la préfecture, *op. cit.*

³⁹⁷ Témoignage sur l'activité du docteur Lagier par Mme Lagier, juin 1964, communiqué par Victor Masson, correspondant, Arch. nat., 72 AJ 199.

³⁹⁸ Témoignage de Marius Beunet, camionneur à Brignoles (Var), recueilli le 29 décembre 1947 par Victor Masson, correspondant, Arch. nat., 72 AJ 199

³⁹⁹ Témoignage de Marie-Thérèse Le Calvez sur son activité dans la Résistance, communiqué par M. Ancelin, s.-d., Arch. nat., 72 AJ 115.

qu'ils et elles connaissent, afin de faire « tâche d'huile »⁴⁰⁰, d'après Georges Bidault. Ainsi, les multiples témoignages étudiés présentent beaucoup de noms à interroger, en général des résistant·e·s faisant partie du même mouvement ou réseau que le témoin. Les *Bulletins* permettent également la diffusion de noms de personnes à voir dans les départements. Effectivement, le *Bulletin* de septembre 1948 propose, parmi tant d'autres, à M. Lacoste, correspondant de Meurthe-et-Moselle, de rencontrer J. Braun-Durthal⁴⁰¹. Son témoignage n'est cependant pas présent dans les témoignages étudiés. Les personnes notifiées dans les *Bulletins* sont généralement des membres influents comme des chefs locaux. La CHOLF, en 1948, sépare les personnes à interroger en quatre groupes : les mouvements, les réseaux intérieurs, puis les missions de Londres et d'Alger (BCRA et DGER), et enfin les Forces françaises libres (FFL)⁴⁰². L'objectif est de « n'oublier personne d'important »⁴⁰³. La CHOLF appelle à « boucher les lacunes » au fur et à mesure de la collecte, à « cocher les noms » d'une liste préétablie⁴⁰⁴. Dès lors, la collecte « tous azimuts » se fait « au gré des découvertes »⁴⁰⁵, d'après Guillaume Piketty, mais suit une logique d'ensemble, qui est, d'après Henri Michel, d'« écrire la pièce avec les premiers rôles »⁴⁰⁶ que sont les acteurs et actrices de la Résistance, en formant un « microcosme exact [...], où toute la Résistance peut se reconnaître, avec le moindre risque d'erreurs ou d'interprétation »⁴⁰⁷. Les *Bulletins* et les réunions permettent de transmettre les listes des réseaux à interroger⁴⁰⁸, mais également les listes des réseaux dont nous possédons déjà des témoignages, afin d'orienter les correspondant·e·s dans leur choix de témoins. Ainsi, nous pouvons savoir qu'en 1950, environ 745 témoignages avaient été collectés depuis le début de la collecte⁴⁰⁹.

Vient ensuite la question du contenu des témoignages. Pour orienter à la fois les correspondant·e·s et les témoins, des questionnaires sont rédigés pour faciliter l'entretien. Plusieurs questionnaires sont proposés, qui sont cependant modifiables. Nous avons pu en retrouver trois. Premièrement, le questionnaire à adresser aux mairies⁴¹⁰. Nous n'avons pu étudier que peu de réponses, puisqu'elles sont en majorité aux Archives départementales. Cependant, les réponses observées ne correspondent pas nécessairement au questionnaire retrouvé. Elles se caractérisent par une liste de

⁴⁰⁰ Compte rendu du congrès des correspondant·e·s, 21 juin 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴⁰¹ *Bulletin intérieur de la CHOLF*, n° 4, septembre 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴⁰² Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 10 novembre 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴⁰³ *Ibid.*

⁴⁰⁴ *Ibid.*

⁴⁰⁵ G. Piketty, *op. cit.*

⁴⁰⁶ Compte rendu de réunion plénière de la CHOLF, 20 janvier 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴⁰⁷ A. de Pacy, art. cité, p. 654.

⁴⁰⁸ Annexe 5 : Liste des réseaux à interroger (janvier 1948).

⁴⁰⁹ Annexe 9 : État numérique des témoignages recueillis par la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France sur les différents mouvements et réseaux de Résistance (juin 1950).

⁴¹⁰ Annexe 8 : Questionnaire pouvant servir de schéma à un entretien avec un agent de réseau (mars 1948).

personnalités importantes pour la commune, qui ont participé à la Résistance et résume en quelques lignes leurs actions tour à tour⁴¹¹. Nous pouvons également retrouver une trame chronologique, qui raconte les événements déroulés à des dates importantes⁴¹². Il y a également le questionnaire spécial destiné à un entretien d'un agent de réseau⁴¹³, mais nous n'avons pas trouvé de réponse à ce dernier. Finalement, un plan de questionnaire est destiné aux mouvements de résistance⁴¹⁴. Les réponses au questionnaire des témoins ont l'air de suivre ce dernier, avec quelques omissions cependant : la partie sur les archives n'est jamais mentionnée. Nous retrouvons en général un témoignage qui s'étend de l'armistice à la Libération, qui suivrait plus ou moins la trame chronologique proposée dans le questionnaire. Notons le témoignage d'Albert Bourjea⁴¹⁵, instituteur à Aups, qui prend la forme d'une réponse au questionnaire adressée à Victor Masson, correspondant du Var, en mars 1951. Il délimite ses réponses par grandes parties qui correspondent au questionnaire en annexe, mais oublie la partie sur les archives. M. Bourjea raconte son entrée dans la Résistance, l'origine de son mouvement, les formes d'activités, les « coups durs ». La réponse ne fait que deux pages cependant.

Ensuite, très vite apparaît l'idée qu'un questionnaire est insuffisant pour collecter la parole des témoins. En 1949, Henri Michel explique :

« Ce dont il faut se méfier, c'est croire à l'efficacité du questionnaire. Envoyer un questionnaire et attendre la réponse, cela ne rend jamais ! Mais le questionnaire peut servir, précisément, pour prendre contact, pour indiquer à la personne que vous allez questionner, ce que vous attendez d'elle, après quoi, rien ne vaut la conversation directe, et, à défaut de conversation directe, le rapport verbal.⁴¹⁶»

Ce à quoi un correspondant répond que les témoins sont « plus disposés à parler qu'à écrire »⁴¹⁷. Odette Merlat note que les réponses aux questionnaires sont souvent dotées d'« une sécheresse et une impersonnalité qui ôtent toute valeur profonde au témoignage »⁴¹⁸. Dès lors, l'entretien paraît la meilleure solution pour collecter les témoignages. Cependant, il s'agit de savoir comment mener à bien cet entretien et

⁴¹¹ Réponse au questionnaire de la commune de Dugny-sur-Meuse, s.-d., Arch. nat., 72 AJ 165.

⁴¹² Réponse au questionnaire de la commune de Stenay, s.-d., Arch. nat., 72 AJ 165.

⁴¹³ Annexe 8 : Questionnaire pouvant servir de schéma à un entretien avec un agent de réseau (mars 1948).

⁴¹⁴ Annexe 7 : Plan d'enquête et de questionnaire pour les mouvements de Résistance par la CHOLF.

⁴¹⁵ Réponse au questionnaire d'Albert Bourjea, département du Var, Arch. nat., 72 AJ 200.

⁴¹⁶ Compte rendu du congrès des correspondant·e·s, 21 juin 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴¹⁷ *Ibid.*

⁴¹⁸ O. Merlat, art. cité, p. 76.

prendre le témoignage. Le questionnaire n'est pas laissé de côté, puisqu'il servirait à interroger les témoins en amont de l'entretien, pour les préparer⁴¹⁹, d'après Henri Michel. Le témoignage peut résulter d'un ou plusieurs entretiens. En général, les témoignages collectés dans les cinq départements n'en résultent que d'un seul, mais le témoignage de M. Havard⁴²⁰, collecté pour le Var par Henri Michel, résulte de deux entretiens réalisés en 1946 et 1947.

Enfin, nous pouvons nous concentrer sur le dernier point méthodologique qui concerne le traitement des témoignages, de leur transcription ou synthèse à leur critique. Effectivement, les témoignages pouvaient être transcrits ou synthétisés, comme le montre les témoignages analysés. Ils sont la plupart du temps synthétisés à la troisième personne par les correspondant·e·s. Cependant, Victor Masson, correspondant du Var, écrit à la première personne, sans pour autant que nous retrouvons le témoignage sous le format questions-réponses. Les correspondant·e·s sont régulièrement appelés à dater les témoignages et y mentionner le nom de l'enquêteur·rice. Effectivement, il est dit, au congrès des correspondants du 21 juin 1949 :

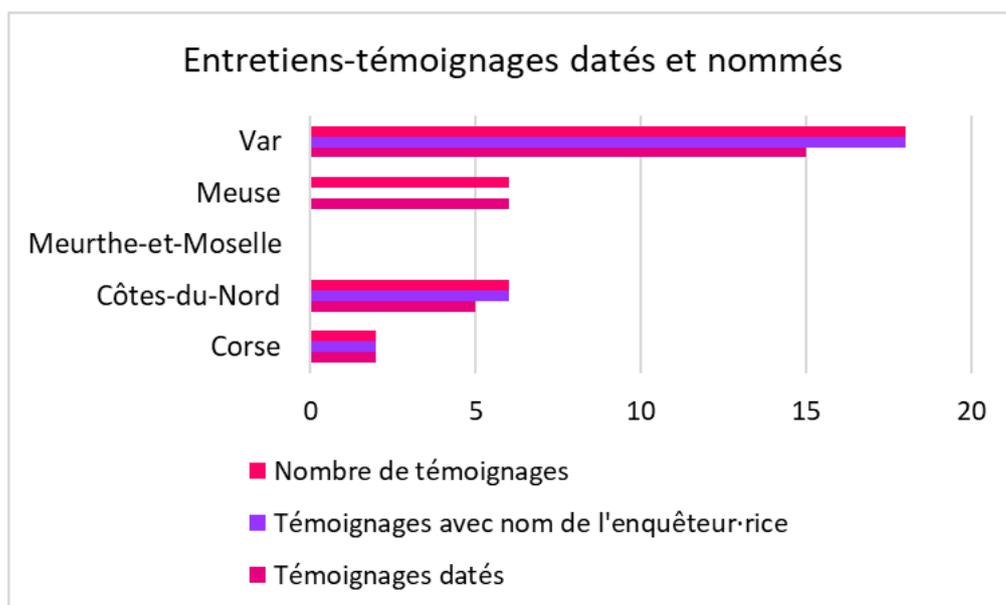
« Ne jamais oublier d'indiquer le nom et l'adresse, ainsi que le pseudonyme de la personne que vous interrogez ; c'est extrêmement important ; de même que la date à laquelle vous l'interrogez, puisque l'historien, plus tard, se trouvera en présence de documents déjà élaborés.⁴²¹»

Les multiples répétitions présentes dans les *Bulletins* témoignent d'un dysfonctionnement dans l'application de cette règle. En effet, nous pouvons observer quelques oublis dans la datation et le nommage des témoignages. Ce dysfonctionnement est flagrant dans la Meuse, où aucun des 6 témoignages ne mentionne le nom de l'enquêteur·rice. Au contraire, 3 témoignages du Var ne sont pas datés.

⁴¹⁹ Compte rendu de séance plénière du CHG, 19 novembre 1951, 72 AJ 75.

⁴²⁰ Témoignage de M. Havard, vu le 31 décembre 1946 et le 20 février 1947 par Henri Michel, Arch. nat., 72 AJ 200.

⁴²¹ Compte rendu du congrès des correspondant·e·s, 21 juin 1949, 72 AJ 26.



Graphique 5 : Témoignages, résultant d'un ou plusieurs entretiens, datés et possédant le nom de l'enquêteur·rice pour les 5 départements, entre 1946 et 1964

Les correspondant·e·s se demandent également comment utiliser les témoignages et les critiquer. Nous pouvons observer les débats à ce propos lors du congrès des correspondant·e·s de 1949, lorsque le président Georges Bidault note :

« Quand vous réunissez des témoignages, vous n'en faites pas encore la critique. Cette critique se fera plus tard ! Il me semble que vous devez réunir tous les témoignages qui s'offrent et qu'en outre vous devez chercher à provoquer ceux qui ne sont pas offerts, et cela, en faisant abstraction de la valeur propre qu'ils peuvent avoir.⁴²² »

Ce à quoi le correspondant du Calvados répond :

« Je m'excuse de faire une réserve sur ce qui vient d'être dit. Le but du comité, en effet, est d'obtenir le plus de témoignages possibles. C'est ce que j'ai fait ; je les ai envoyés au secrétariat général, mais je les ai accompagnés de quelques notes. En effet, il faudra faire plus tard la critique de ces témoignages. Mais pourra-t-on la faire dans tous les cas ?⁴²³ »

Le président rétorque alors :

« Il est très bon que vous y ajoutiez des notes ; cela ne vous empêche pas de recueillir le témoignage à l'état brut. Il est très bon, par ailleurs, que vous y

⁴²² Compte rendu du congrès des correspondant·e·s, 21 juin 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴²³ *Ibid.*

joigniez les éléments d'appréciation que vous pouvez posséder vous-même, [...] qui permettront plus tard d'en faire la critique. [...] Il ne suffit pas que vous pensiez que tel individu ne mérite pas créance pour écarter son témoignage. Il faut tout de même recueillir des témoignages même si vous avez des raisons de douter de leur véracité. Mais ajouter une note en disant que vous avez cru devoir prendre ce témoignage comme les autres bien que vous ayez telle ou telle raison de mettre en doute sa valeur. [...] Il est très important que, dans vos archives, vous gardiez trace des démarches que vous avez faites et auxquelles on a opposé une fin de non-recevoir. Cela pourrait être un indice intéressant.⁴²⁴ »

Henri Michel précise alors qu'il faut savoir différencier le témoignage des critiques, puisqu'il faut avoir le témoignage « à l'état brut »⁴²⁵. Ce propos est à nuancer, puisque les témoignages faisant en général l'objet d'une synthèse à la troisième personne. Dès lors, le témoignage ne peut être brut. Cependant, nous retrouvons effectivement quelques notes séparées du témoignage par un long trait ou sur une nouvelle page. Notons le témoignage de Daniel Ungemach-Benedite, collecté par Jeanne Patrimonio le 24 novembre 1947. Sur la dernière page, Mme Patrimonio note :

« Trente-cinq ans, mince et grand, châtain foncé, les yeux abrités derrière de grosses lunettes d'écaille, les traits réguliers, Benedite est un homme intelligent et cultivé. Son attitude est catégorique, son assurance absolue. Tout ce qu'il dit est empreint d'une moquerie railleuse, légèrement suffisante. C'est dire qu'il doit énerver pas mal de gens. Autant que nous puissions en juger par deux brèves rencontres, le portrait qu'en trace Varian Fry (Surrender on Demand – Random House New York) est parfaitement exact.⁴²⁶ »

Nous retrouvons donc à la fois des notes qui abordent l'apparence ou la personnalité du témoin et des commentaires sur de possibles erreurs produites lors de la déclaration. Victor Masson note, dans le témoignage de M. Pierrugue :

« La date du mois de février 1941 – indiquée par M. Pierrugue est à modifier. Ce fut probablement en 1942 qu'il fut contacté par Textoris. C'est à M. Textoris lui-même que je dois cette information.⁴²⁷ »

⁴²⁴ *Ibid.*

⁴²⁵ *Ibid.*

⁴²⁶ Témoignage de Daniel Ungemach-Benedite, collecté par Jeanne Patrimonio le 24 novembre 1947 pour le Var, 72 AJ 199.

⁴²⁷ Témoignage de M. Pierrugue, commissaire de police en retraite, collecté par Victor Masson le 27 janvier 1949, Arch. nat., 200

Ces notes résultent du point de vue de l'enquêteur·rice ou bien de vérifications, recoupements, qui permettent de garantir une certaine qualité scientifique à l'enquête.

Ainsi, une méthode se met peu à peu en place, qui consiste à sélectionner un profil de témoins tout à la fois diversifié et restreint, aux mouvements, réseaux, ou missions étrangères. La collecte s'articule autour de questionnaires et d'entretiens, qui sont caractérisés par une méthode assez souple, à cause de l'hétérogénéité flagrante des témoins et des enquêteur·rice·s. Cependant, cette méthode existe bel et bien, et est communiquée grâce aux *Bulletins* et lors des réunions entre correspondant·e·s. Nous allons désormais essayer de comprendre comment la collecte s'articule à l'échelle nationale, pour observer une coordination entre les correspondant·e·s et les employé·e·s parisien·ne·s.

2.3. La coordination nationale : une collecte unifiée ?

Nous avons vu que les comités communiquent des directives à suivre, pour la collecte des témoignages oraux, aux correspondant·e·s, chargé·e·s, à l'échelle locale, de mener l'enquête. Seulement, l'implication des enquêteur·rice·s parisien·ne·s est plus complexe, et nous pouvons observer un déploiement des enquêteur·rice·s parisien·ne·s dans toute la France. Nous pouvons observer, d'une manière cyclique, que les enquêteur·rice·s parisien·ne·s aident les correspondant·e·s et inversement. Nous allons voir comment cette coordination s'articule, de Paris en province, et de la province à Paris, autour de « chercheurs désintéressés qui travaillent efficacement et selon des directives d'ensemble »⁴²⁸.

Les enquêteur·rice·s parisien·ne·s sont bien les premier·e·s à collecter les témoignages. Ils et elles s'orientent principalement vers les chefs de réseaux pour lesquels la CHOLF est peu documentée⁴²⁹. Par exemple, Jeanne Patrimonio collecte les témoignages des membres importants du 5^e bureau de l'armée, en 1948⁴³⁰, notamment celui du général d'Astier de la Vigerie, auteur de *l'Armée des ombres*⁴³¹. Les enquêteur·rice·s sont chargé·e·s de trouver les correspondant·e·s départementaux, à qui ils et elles transmettront la tâche de collecter à l'échelle locale, également en Outre-Mer. L'objectif est de « trouver un témoignage clef pour chaque région »⁴³² pour chaque réseau homologué. Les correspondant·e·s ne collectent cependant pas tous les

⁴²⁸ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 23 novembre 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴²⁹ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 15 juin 1948, Arch. nat., 72 AJ 26. ; Annexe 5 : Liste des réseaux à interroger (janvier 1948).

⁴³⁰ *Ibid.*

⁴³¹ E. d'Astier de la Vigerie, *op. cit.*

⁴³² Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 9 mars 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

témoignages à l'échelle locale, puisque les enquêteur·rice·s parisien·ne·s se déplacent en province, lors de voyages présentés comme « préparé[s] sur place à l'avance », pour permettre de « prendre contact rapidement avec un nombre aussi grand que possible de témoins importants »⁴³³.

En effet, l'étude des témoignages collectés dans les cinq départements nous permet de remarquer la présence des enquêteur·rice·s parisien·ne·s dans les fonds classés par département. Les deux témoignages collectés en Corse proviennent de Marie Granet de Yvette Gouineau⁴³⁴, toutes deux présentes à Paris. En effet, des résistant·e·s ayant passé la guerre en province mais résidant désormais à Paris peuvent être interrogé·e·s à Paris, ou inversement. Nous observons de fait une réelle coordination entre correspondant·e·s et parisien·ne·s. Il y a également beaucoup de témoignages collectés pour le Var, dont l'enquêteur·rice fait partie de l'équipe parisienne, notamment Henri Michel, originaire du Var, Jeanne Patrimonio, ou Édouard Perroy⁴³⁵. L'équipe parisienne réalise régulièrement de nouveaux questionnaires. Ainsi, nous apprenons qu'en 1957, une équipe composée de Lucie Aubrac, Marie Granet, Henri Michel ainsi que M. Calmette et M. Villate a mis au point trois nouveaux questionnaires pour les chefs de mouvements et réseaux, pour les agents de réseaux, d'évasion, de renseignements et d'action, puis pour les agents de mouvements, maquisards et F.F.I.⁴³⁶. Nous n'avons cependant pas retrouvé les questionnaires. Ainsi, le rôle de l'équipe parisienne était à la fois de collecter les témoignages et de coordonner la collecte nationale.

Cependant, les correspondant·e·s participaient également à cette coordination nationale, notamment à travers les réunions régionales qui leur permettaient de faire remonter leurs travaux aux comités et de partager leur méthode dans un souci d'homogénéisation des pratiques. Les correspondant·e·s doivent envoyer des rapports de travail et les témoignages collectés à Paris, sous forme de copie dactylographiée⁴³⁷. C'est le cas des témoignages étudiés, à l'exception du témoignage du général Eon⁴³⁸, manuscrit. La masse de documents à réceptionner à Paris est telle qu'Henri Michel dit être « submergé »⁴³⁹. Pourtant, il semble que les correspondant·e·s n'envoient pas assez de documents aux yeux des comités parisiens. En effet, M. Ruby, correspondant de l'Ariège, note :

⁴³³ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 20 janvier 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴³⁴ Témoignage du commandant R. de Saule, recueilli par Mme Granet le 5 mai 1950, Arch. nat., 72 AJ 113 ; Témoignage de M. Thibaut, recueilli par Mme Gouineau les 2 décembre 1949 et 17 février 1950, *ibid*.

⁴³⁵ Témoignage de M. Mistral, vu par H. Michel le 18 novembre 1946, Arch. nat., 72 AJ 199 ; Témoignage de Daniel Ungemach-Benedite, *op. cit.* ; Témoignage de Marcel Abraham, recueilli par E. Perroy le 25 mai 1946, Arch. nat., 72 AJ 200.

⁴³⁶ Compte rendu de réunion du CH2GM, 12 février 1957, Arch. nat., 72 AJ 27.

⁴³⁷ *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n° 1, janvier 1948, 72 AJ 28.

⁴³⁸ Témoignage du général Eon, département des Côtes-du-Nord, s.-d., Arch. nat., 72 AJ 116.

⁴³⁹ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 10 novembre 1948, 72 AJ 26.

« La commission plénière peut nous reprocher de ne pas avoir des rapports assez constants. Nous envoyons les documents qui semblent avoir un intérêt général. Précédemment, nous conservions tout ce qui concerne le Rhône. Je crois, à la réflexion, après la conversation que j'ai eu avec M. Michel, que même des papiers en apparence paraissant sans importance pour d'autres départements peuvent cependant les intéresser. Dorénavant, les rapports seront donc plus constants avec la commission plénière.⁴⁴⁰»

La tâche immense qu'ils ont à accomplir empêche cependant une coordination parfaite dans la collecte, par l'hétérogénéité des témoins et enquêteur·rice·s et l'absence d'une règle stricte. Dès lors, Henri Michel note qu'ils et elles sont obligé·e·s de lâcher prise et de laisser des libertés aux correspondant·e·s dans leurs démarches, « ne pouvant tout contrôler »⁴⁴¹. Cela fait émerger des débats, notamment concernant la partialité du ou de la correspondant·e. Renouvin met en exergue qu'« il ne faut pas qu'un aspect de la Résistance soit passé sous silence par partialité ou tendance personnelle »⁴⁴². Ce à quoi Henri Michel répond :

« Beaucoup de résistants ayant travaillé pendant la clandestinité dans un département, habitent actuellement dans un autre. Ils sont donc approchés par un correspondant, qui ne les connaissait pas avant la guerre. ⁴⁴³ »

À partir de 1952, les témoignages résultant d'un entretien sont de moins en moins collectés. Cependant, la coordination et l'entraide sont de plus en plus efficaces et régulières entre les membres des comités, à l'échelle nationale et locale. Désormais, les correspondant·e·s doivent pratiquer la recherche, mais surtout rassembler les documents encore en la possession des résistants : « journaux, tracts, agendas, circulaires, rapports, journaux de marche, papiers des C.D.L. et des C.L.L., cartes dressées par les agents des réseaux, etc... »⁴⁴⁴. Ainsi, le plan triennal 1977-1980 dénombre 6 000 témoignages collectés par les comités entre 1944 et 1977⁴⁴⁵. Ce chiffre est à nuancer cependant, puisque durant toute la vie des comités, nous retrouvons le plus souvent le chiffre de 2 000 témoignages collectés⁴⁴⁶, qui reste néanmoins conséquent et montre qu'une coordination s'est faite, sans quoi cela n'aurait pas été possible.

⁴⁴⁰ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 7 janvier 1950, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴⁴¹ *Ibid.*

⁴⁴² *Ibid.*

⁴⁴³ *Ibid.*

⁴⁴⁴ *Bulletin intérieur* du CH2GM, n° 2, février 1952, Arch. nat., 72 AJ 28.

⁴⁴⁵ Plan triennal 1977-1980, p. 19, Arch. nat., 72 AJ 671.

⁴⁴⁶ Notamment H. Michel, « Le Comité d'histoire... », 1981, art. cité.

Ainsi, les comités mettent rapidement en place une méthode de collecte de témoignages aux typologies multiples. Les membres communiquent afin de transmettre leurs méthodes et des plans de questionnaires pouvant servir tant aux témoins qu'aux enquêteur·rice·s, pour mener à bien leur entretien. Les communes sont chargées de remplir des questionnaires et de les renvoyer, mais les enquêteur·rice·s préfèrent la méthode l'entretien pour les témoins. Alors que les membres des comités veulent obtenir un microcosme représentatif de la Résistance, il se trouve que la plupart des témoignages que nous avons étudiés sont ceux de personnes influentes dans la Résistance, à quelques exceptions près. Les membres des comités doivent dater et nommer les témoignages collectés, afin de permettre à l'historien·ne du futur de se repérer dans la masse des témoignages conservés par département ou par mouvements et réseaux, aux Archives nationales et départementales. Cette collecte s'est faite dans un esprit de vives coordination et entraide entre les correspondant·e·s départementaux et l'équipe parisienne, malgré l'immensité de la tâche à accomplir. Désormais, nous pouvons nous intéresser au rapport de la collecte des comités aux archives orales françaises, leurs ressemblances, leurs différences, et finalement l'influence de la méthodologie des comités, ou non, sur les archives orales d'aujourd'hui.

3. Les comités et leurs collaborateurs, pionniers de l' « histoire orale à la française » ?

Le CH2GM serait, d'après Florence Descamps, « l'acte de naissance officiel de l'histoire orale en France »⁴⁴⁷. En effet, les sources orales sont alors utilisées, de manière pionnière, pour écrire l'histoire en France. Seulement, Florence Descamps précise que cette collecte procède de l'histoire orale, c'est-à-dire que les sources orales sont utilisées comme telles. Elle précise pourquoi ce ne sont pas encore des archives orales :

« C'est la première grande opération collective d'archives orales et écrites provoquées à caractère historique (par opposition aux traditionnelles enquêtes folkloriques), mais elle n'est pas théorisée comme telle et pendant que le CH2GM procède à d'importants dépouillements d'archives dans les dépôts départementaux grâce à une procédure dérogatoire accordée aux "correspondants" de la Commission, les notes prises pendant les entretiens et les réponses aux questionnaires archivées et déposées aux Archives nationales s'accumulent sans qu'aucune réflexion véritable ne s'engage sur leur statut ni ne théorise spécifiquement leur apport à l'histoire de la Résistance ou de la guerre.⁴⁴⁸ »

Cependant, ne pourrait-on pas dire, justement, d'après notre étude, que la collecte des comités procède, non pas de l'histoire orale, mais bel et bien des archives orales, non encore présentées sous ce terme à l'époque ? Nous allons étudier les facteurs archivistiques, patrimoniaux et les enjeux mémoriels de la collecte des comités pour voir s'ils sont conformes aux archives orales d'aujourd'hui, pour ensuite comparer la méthode des comités à celle qui nous est contemporaine, pour clore notre étude.

3.1. Les Archives au cœur du processus de collecte

Tout d'abord, les archivistes sont parmi les principaux acteurs et les principales actrices de la collecte. Ainsi, les archivistes font partie des comités, en tant que membres parisiens ou correspondant·e·s. Aquilin de Pacy déclare :

« Le travail de l'archiviste et celui de l'historien sont en l'occurrence tellement associés qu'il est difficile qu'ils ne soient pas parfois accomplis par les mêmes personnes. Il est en effet impossible de laisser s'accumuler sans fin une documentation proliférante. Dès le départ, un tri et un classement sont

⁴⁴⁷ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, op. cit., p. 45.

⁴⁴⁸ F. Descamps, *L'historien...*, op. cit., p. 135.

nécessaires, qui ne peuvent être l'œuvre que de spécialistes avertis, d'autant que les lacunes, dans cette documentation, ne peuvent être comblées que par des enquêtes qui ne sauraient être confiées à d'autres personnes qu'à ces mêmes spécialistes.⁴⁴⁹ »

Selon Paule René-Bazin, la CHOLF serait l'initiative de Pierre Caron⁴⁵⁰, président de l'Association des archivistes français de 1934 à 1937, et directeur des Archives de France de 1937 à 1941. Décédé en 1952, c'est Marie-Thérèse Chabord, alors jeune archiviste, qui représente par la suite les Archives nationales aux réunions des Comités⁴⁵¹, avec Édith Thomas⁴⁵². Marcel Baudot, ancien résistant et inspecteur général des Archives de France, est particulièrement présent dans les réunions⁴⁵³. Georges Bourgin, directeur honoraire des Archives de France, président de la Commission supérieure des Archives, et président de l'Association des archivistes français en 1944⁴⁵⁴, est également présent, ainsi que Pierre Cézard, archiviste, conservateur en charge de la direction de la section contemporaine des Archives nationales, de 1970 à 1983⁴⁵⁵, qui est nommé membre de la sous-commission permanente de la CHOLF par arrêté ministériel en 1948⁴⁵⁶.

En 1945, nous pouvons observer que les archivistes, notamment aux Archives départementales, ne semblent pas « convaincus » par les enquêtes des comités⁴⁵⁷. Cependant, le nombre d'archivistes correspondant·e·s permet de relativiser cette information. Effectivement, alors que 13% des correspondant·e·s sont archivistes⁴⁵⁸, environ 64% d'entre elles et eux font partie de la direction des services d'archives, 1% de la direction adjointe, et 5% sont conservateur·rice·s, pour 3% d'honoraires, 9% d'archivistes départementaux·ales, 3% d'archivistes municipaux·ales, et finalement 16% d'archivistes sans distinction mentionnée.

⁴⁴⁹ A. de Pacy, art. cité, p.662.

⁴⁵⁰ P. René-Bazin, *op. cit.*

⁴⁵¹ *Ibid.*

⁴⁵² Compte rendu de réunion de la CHOLF, 23 novembre 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴⁵³ *Ibid.*

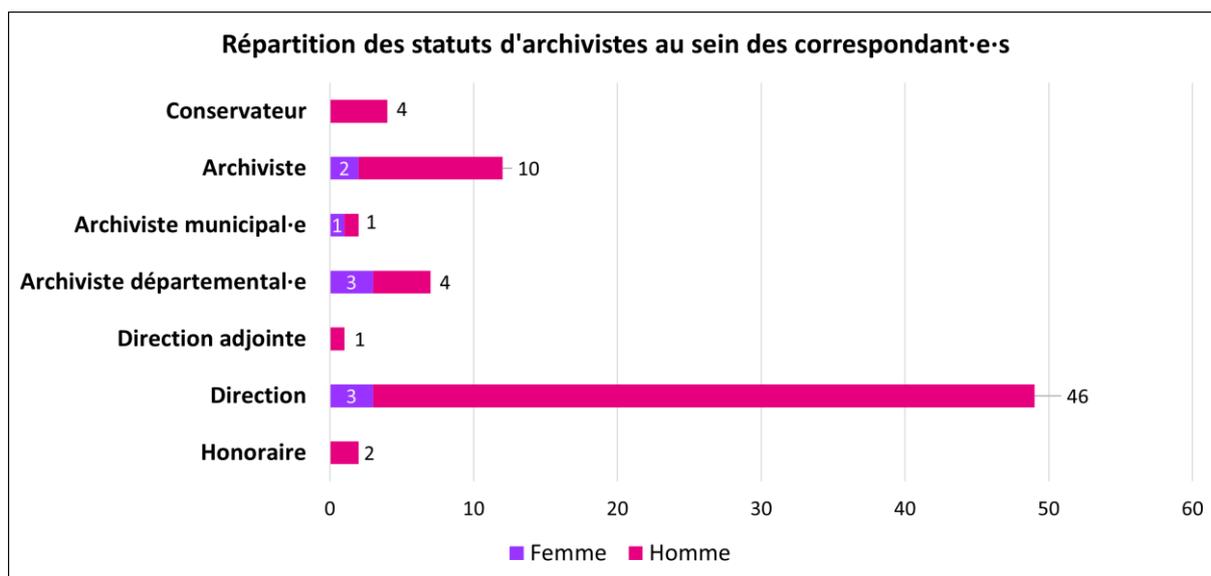
⁴⁵⁴ Compte rendu de réunion du CHG, 19 novembre 1951, Arch. nat., 72 AJ 675.

⁴⁵⁵ C. de Tourtier-Bonazzi, « Pierre Cézard (1916-2000) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, vol. 159, n° 2, 2001, p. 722-725.

⁴⁵⁶ *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n 4, septembre 1948, Arch. nat., 72 AJ 27.

⁴⁵⁷ Procès-verbal de la réunion de la CHOLF, 26 mars 1945, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴⁵⁸ Graphique 1 : Catégories socio-professionnelles des correspondant·e·s, entre 1947 et 1979, établies d'après l'annexe 2.



Graphique 6 : Répartition en nombre des archivistes correspondant·e-s par statuts et par genre, entre 1947 et 1979

En 1948, nous apprenons que l'archiviste en chef des Archives départementales de Loire-Atlantique, M. Canal, a une importance majeure dans la collecte de témoignages⁴⁵⁹. La même situation se retrouve au Mans, avec M. Cordonnier, archiviste en chef de la Sarthe⁴⁶⁰. En 1950, Henri Michel rapporte les qualités des archivistes comme correspondant·e-s :

« Nous engageons de plus en plus des archivistes comme correspondants et s'ils montrent parfois un peu de répugnance à sortir de leurs dossiers pour s'aventurer sur le forum des interviews, si parfois ils connaissent assez mal la résistance, du moins leur prudence, leur formation en font des correspondants excellents. Je dois dire que monsieur Baudot au cours de ces inspections, est pour nous un associé extrêmement utile.⁴⁶¹»

En 1949, Henri Michel note que le ou la correspondant·e est archiviste dans 25 départements⁴⁶². Nous pouvons nous interroger sur les actions des archivistes dans ce réseau. Dans les départements étudiés, nous pouvons remarquer que plus les correspondant·e-s sont issu·e-s du milieu des archives, moins il y a de témoignages résultant d'entretiens. En Meuse, cinq correspondant·e-s sur neuf sont archivistes. Nous retrouvons dans les fonds conservés aux Archives nationales, les réponses au questionnaire des mairies – alors qu'ils étaient destinés aux Archives départementales –

⁴⁵⁹ Compte rendu de réunion de séance plénière, 20 janvier 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴⁶⁰ *Ibid.*

⁴⁶¹ Compte rendu de réunion de séance plénière, 15 décembre 1950, Arch. nat., 72 AJ 26. Marcel Baudot est chartiste, chef des FFI de l'Eure en 1944, nommé inspecteur général des archives de France en 1944.

⁴⁶² Compte rendu du congrès des correspondant·e-s, 21 juin 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

et des témoignages sans le nom de l'enquêteur·rice, au nombre de six. Cependant, moins il y a d'archivistes, et moins il y a de témoignages également, comme la Corse, où il n'y a que deux témoignages, collectés par les membres parisiennes, Marie Granet et Yvette Guineau. Il semble donc que la collecte soit la plus fructueuse lorsqu'il y a une collaboration et une répartition des tâches entre archiviste et historien·ne, à l'instar du Var, où les principaux témoignages sont collectés par Victor Masson, instituteur. Nous ne retrouvons qu'un témoignage collecté par l'archiviste en chef, M. Coulet⁴⁶³. Cependant, cet unique témoignage est accompagné d'une réponse au questionnaire et d'un rapport : il fournit donc trois typologies différenciées pour un seul témoin, contrairement aux autres témoignages où nous n'avons que la synthèse d'entretien, alors que nous avons vu que les témoins devaient généralement répondre à un questionnaire avant l'entretien. Les archivistes n'ont pas l'air d'être particulièrement impliqué·e·s dans la réalisation d'entretiens, mais plutôt dans la collecte des documents écrits.

Les comités fonctionnent également en collaboration directe avec les services d'archives, même lorsque les correspondant·e·s ne sont pas archivistes. Les comités aident, en effet, les services d'archives dans la collecte de documents. En échange, les services d'archives octroient une liberté de consultation aux membres des comités concernant les archives de la Deuxième guerre mondiale, notamment les archives judiciaires. En 1953, un accord entre le ministère de l'Éducation nationale et le CH2GM autorise les membres à consulter les fonds des Archives départementales⁴⁶⁴. Les comités servent particulièrement la collecte des archives privées, comme le rend explicite une réunion de 1972 :

« Le but du Comité est de recueillir le plus possible d'archives uniquement privées et pouvant servir aux travaux des jeunes chercheurs donnant toutes garanties de sérieux, ce qui est le cas des travaux universitaires. Il n'est pas question pour le Comité de recevoir de fonds en provenance d'organismes publics ou administrations. Ils reviennent aux Archives nationales.⁴⁶⁵ »

Il n'est nullement question de concurrencer les services d'archives, mais de « préserver, de conserver et d'enrichir les stocks de documents sur cette période pour les reverser plus tard aux archives »⁴⁶⁶, en préparant le classement des archives pour aider l'archiviste départemental·e⁴⁶⁷, d'après le correspondant des Hautes-Pyrénées, M.

⁴⁶³ Témoignage de M. Bellaguet, architecte à Hyères, communiqué par M. Coulet, accompagné de sa réponse au questionnaire et d'un rapport sur les circonstances du décès de M. Pierre Mortier, probablement en date de mai 1946, Arch. nat., 72 AJ 200.

⁴⁶⁴ P. René-Bazin, *op. cit.*

⁴⁶⁵ Compte rendu de réunion du CH2GM, 29 novembre 1972, Arch. nat., 72 AJ 678.

⁴⁶⁶ Compte rendu de réunion du sud de la France à Marseille, 16 novembre 1969, Arch. nat., 72 AJ 683.

⁴⁶⁷ Compte rendu du congrès des correspondant·e·s, 21 juin 1949, 72 AJ 1949

Tanesse. Les témoignages étudiés nous en apprennent plus sur ces relations entre archivistes et correspondant·e·s. En effet, une correspondance retrouvée dans les cartons de la Meuse, entre A. Bertrand, correspondant de la Meuse, et Henri Michel, nous montre que les correspondant·e·s et les archivistes étaient en contact, pour s'aider à trouver des fonds de mouvements ou de réseaux. Dans cette lettre, il est question des archives du Comité départemental de la Libération (CDL), dont nous apprenons la partielle destruction en 1960, par l'ex-secrétaire du Comité d'épuration⁴⁶⁸. Cela montre de fait la nécessité des témoignages pour combler le manque de sources écrites. Dans l'Allier, l'archiviste en chef est nommé vice-président du comité local, au côté des membres des comités. La correspondante de l'Allier, Mme Monceau, explique qu'il présente les documents qu'il a collectés, et que le comité lui donne un exemplaire des témoignages recueillis, tandis qu'un autre est envoyé à Paris⁴⁶⁹. La même organisation est retrouvée en Vendée, sous forme de dépôt privé⁴⁷⁰. Effectivement, il faut « mettre l'archiviste dans le coup », d'après les membres⁴⁷¹. Certain·e·s correspondant·e·s bénéficient même d'un espace dans les locaux des services d'archives, à l'instar de la Haute-Marne⁴⁷². Les relations avec les archivistes sont régulièrement décrites comme excellentes, comme en Lozère, et dans l'Hérault⁴⁷³.

Les correspondant·e·s et les archivistes collaboraient également pour la conservation et la communication des témoignages. Effectivement, il apparaît rapidement le fait que « les dossiers s'accumulaient assez dangereusement dans un local qui n'était pas gardé »⁴⁷⁴. Ainsi, les archives sont conservées aux Archives nationales sous forme de dépôt. Georges Bidault déclare :

« Lorsqu'il s'agissait d'archives, leur place était aux archives et non dans un bureau n'offrant pas les garanties de sécurité des coffres-forts des Archives.⁴⁷⁵ »

Notons qu'il y a bien des services prédéfinis pour telle ou telle typologie : les témoignages vont obligatoirement aux Archives nationales, tandis que les questionnaires peuvent rester aux Archives départementales⁴⁷⁶. Ces archives sont classées, avec un sommaire pour chaque département, concernant les témoignages et autres documents classés par département. En 1976, nous apprenons que :

⁴⁶⁸ Lettre d'A. Bertrand, correspondant de la Meuse, à Henri Michel, secrétaire général du Comité, le 13 mai 1974, Arch. nat., 72 AJ 165.

⁴⁶⁹ Compte rendu du congrès des correspondant·e·s, 21 juin 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴⁷⁰ *Ibid.*

⁴⁷¹ *Ibid.*

⁴⁷² *Ibid.*

⁴⁷³ Arch. nat., 72 AJ 26, sans titre, s.-d., s.-l.

⁴⁷⁴ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 7 novembre 1951, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴⁷⁵ *Ibid.*

⁴⁷⁶ *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n° 8, mai 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

« Toutes les archives du Comité sont actuellement classées et cataloguées, donc entièrement accessibles aux chercheurs – sauf stipulation expresse de réserve, notamment pour les témoignages et les fonds privés qui ne sont communiqués qu’avec l’autorisation écrite des ayants-droits. Un fichier est tenu régulièrement à jour pour les témoignages reçus.⁴⁷⁷ »

Mais les comités ne sont pas chargés uniquement de la collecte des sources orales, elles ne sont qu’une catégorie de documents à étudier parmi toutes les autres, dans le cadre d’un croisement des sources, essentiel aux yeux des membres. Dès lors, les fonds des comités comportent également des brochures, des affiches, des périodiques, des monographies, une photothèque, des microfilms de documents prêtés par les réseaux et mouvements⁴⁷⁸, versés aux Archives nationales à la dissolution du CH2GM sous la cote 72 AJ. Cette documentation « disparate » est particulièrement conséquente, avec 362 cartons, dont 174 cartons de 28 fonds privés, en 1977⁴⁷⁹, dont 3 000 témoignages de résistant·e·s, 1 500 de déporté·e·s, 1 700 de prisonniers de guerre et d’autres acteur·rice·s de la guerre⁴⁸⁰. Nous apprenons que dès 1967, les documents sont cotés et rangés, par mouvements et réseaux, puis par département. Les documents sont fichés et les pseudonymes relevés⁴⁸¹. Nous n’en avons malheureusement pas trouvé trace.

Cependant, les rapports entre archivistes et membres des comités peuvent être parfois conflictuels. Ainsi, nous apprenons en 1949, que la Corse n’a aucune relation avec l’archiviste départemental, que le correspondant du Calvados a « rencontré l’archiviste au cours d’un interrogatoire à la Gestapo », en ajoutant « nous n’étions pas du même côté »⁴⁸². Henri Michel note que certain·e·s correspondant·e·s « ont pris la place de certains archivistes »⁴⁸³, tandis que Pierre Caron met en exergue le délai de communication à 50 ans, en vigueur aux Archives nationales, qui dérange pour l’utilisation des témoignages dans des études⁴⁸⁴. On retrouve parfois des débats sur les archivistes, comme en 1949, lorsque le correspondant de l’Allier note qu’ « il peut être dangereux de faire copier les documents par le personnel des Archives » puisque ce

⁴⁷⁷ Rapport d’activité annuel de février 1976, Arch. nat., 72 AJ 671.

⁴⁷⁸ Rapport d’activité annuel de mars 1975, Arch. nat., 72 AJ 671.

⁴⁷⁹ « Le Comité d’histoire de la Deuxième guerre mondiale », sans auteur, 14 février 1977, Arch. nat., 72 AJ 671.

⁴⁸⁰ *Ibid.*

⁴⁸¹ Compte rendu de réunion du CH2GM, 23 octobre 1967, Arch. nat., 72 AJ 678.

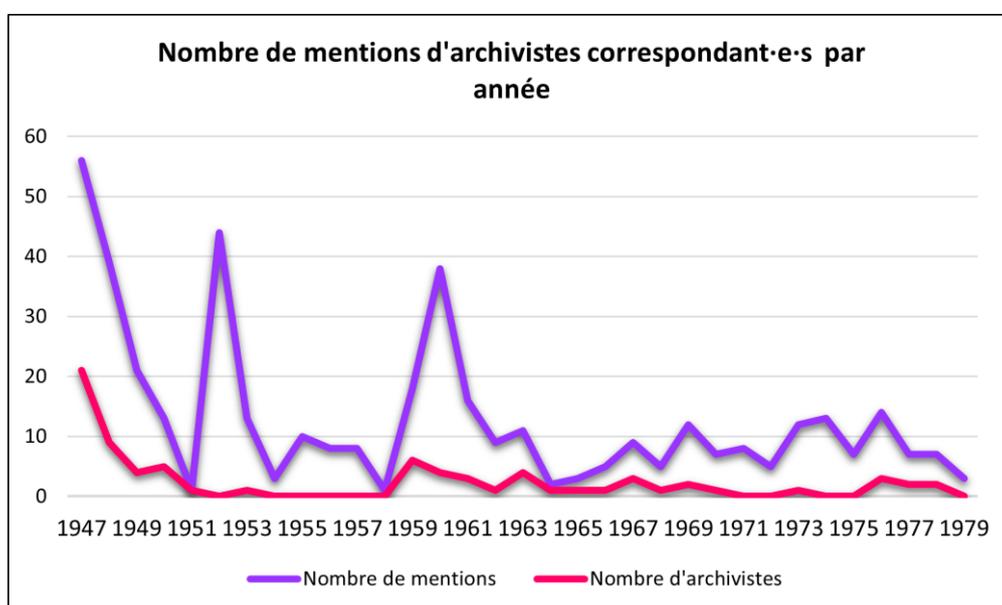
⁴⁸² Compte rendu du congrès des correspondant·e·s, 21 juin 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴⁸³ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 20 janvier 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴⁸⁴ *Ibid.*

dernier « n'est pas toujours discret »⁴⁸⁵. Ce à quoi Marcel Baudot répond que le personnel des Archives est strictement limité au secret professionnel⁴⁸⁶.

Aussi, il est compliqué de comprendre pourquoi les articles parlant des comités mentionnent si peu les archivistes, qui ont pourtant une place prépondérante dans la collecte et la conservation des archives orales. Aquilin de Pacy ne mentionne aucun·e archiviste parmi les membres des comités⁴⁸⁷, alors qu'il y en avait énormément. Enfin, nous observons une baisse de recrutement des archivistes comme correspondant·e-s, au fur et à mesure des décennies. Effectivement, alors que les archivistes constituent quasiment la moitié des recruté·e-s en 1947, ils et elles sont beaucoup moins nommé·e-s par la suite, remplacé·e-s peu à peu par des enseignant·e-s. Cela ne veut pas dire cependant qu'ils et elles n'étaient pas présent·e-s, mais simplement que les archivistes n'étaient pas renouvelé·e-s, contrairement aux autres corps de métier.



Graphique 7 : Mentions de correspondant·e-s et archivistes correspondant·e-s par année

Ainsi, les archivistes sont au cœur du processus de collecte, par leur participation active au sein des comités, bien qu'ils et elles soient de moins en moins présent·e-s, mais également la collaboration effectuée entre les membres des comités et les services d'archives. Leur présence implique que les sources orales sont destinées dès leur création à être archivées, à côté et en complément d'autres archives, également présentes en nombre conséquent. Dès lors, les témoignages oraux collectés s'inscrivent un peu plus dans la logique des archives orales, puisqu'elles sont destinées, dès leur création, à compléter des sources écrites et à être archivées, contrairement à l'histoire orale, où les

⁴⁸⁵ *Bulletin intérieur* spécial de la CHOLF, octobre 1949, Arch. nat., 72 AJ 27.

⁴⁸⁶ *Ibid.*

⁴⁸⁷ A. de Pacy, art. cité, p. 45.

sources orales se suffisent à elles-mêmes et où elles n'acquièrent pas directement un statut patrimonial. Mais les archives orales s'inscrivent également dans un processus mémoriel, présent tant chez les membres des comités que chez les témoins.

3.2. Les « égo-archives » et l'enjeu mémoriel

Les témoignages oraux constituent des « égo-archives »⁴⁸⁸, puisqu'ils sont les récits de témoins, sur leur expérience d'un événement ou d'une époque. Ces archives, constituant une part de soi, « recèlent une force qui doit permettre de ne pas oublier »⁴⁸⁹, d'après Patrice Marcilloux, puisque les témoins racontent pour transmettre leur vécu, ce qui fait des témoignages « une forme d'écriture autobiographique »⁴⁹⁰ d'un certain point de vue, un récit qui raconte des « bouts d'histoire échappés à l'Histoire »⁴⁹¹ dans une « sorte de bricolage avec la réalité »⁴⁹². Ces témoignages ont donc un rôle particulier pour les mémoires, puisque, nous l'avons vu, la mémoire est également une « sorte de bricolage avec la réalité »⁴⁹³. La collecte des témoignages oraux des comités implique les mémoires, à la fois des membres des comités, pour la plupart d'ancien·ne·s résistant·e·s, et celle des témoins, soucieux de transmettre leurs souvenirs, particulièrement visibles dans les archives et témoignages étudié·e·s.

La mémoire des membres des comités implique la mémoire des ancien·ne·s résistant·e·s et une mémoire nationale fondée sur la glorification du mouvement de la Résistance. Cette mémoire n'est pas sans poser un problème dans une démarche qui se veut scientifique. Pierre Laborie se demande comment « concilier doute méthodique, indépendance d'esprit et dépendance de fait liée à la nature de liens personnels fondés sur un service rendu »⁴⁹⁴. La dépendance décrite par Pierre Laborie se retrouve dans beaucoup d'archives des comités. Odette Merlat, en 1947, explique :

« C'est à l'enquête qu'il fallait avoir recours pour créer ces documents qui manquent et faute desquels resterait ignoré ou du moins fortement entaché d'erreur ou de légende l'aspect le plus secret, le plus original et aussi le plus émouvant d'une lutte qui a prélué à la renaissance de la France.⁴⁹⁵ »

⁴⁸⁸ P. Marcilloux, *Les ego-archives : Traces documentaires et recherche de soi*, PUR, Rennes, 2013, 250 p.

⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 82.

⁴⁹⁰ *Ibid.*, p. 85.

⁴⁹¹ *Ibid.*, p. 83.

⁴⁹² *Ibid.*

⁴⁹³ *Ibid.*

⁴⁹⁴ P. Laborie, *op. cit.*

⁴⁹⁵ O. Merlat, art. cité, p. 74.

Le travail des comités apparaît rapidement comme d'intérêt national⁴⁹⁶, et les membres des comités sont présentés en réunion comme faisant « œuvre de justice » et « œuvre de tendresse et d'amour »⁴⁹⁷. Les membres participent à la transmission de la mémoire de la Résistance dans sa globalité, puisque les comités participent à l'élaboration d'expositions lors des commémorations, à l'instar de la préparation des vingt ans de la Libération en 1963, lorsqu'une exposition sur Jean Moulin est prévue à l'Institut pédagogique national, ainsi que la remise d'un prix de la Résistance⁴⁹⁸. La mémoire de la Seconde guerre mondiale en général et celle de la déportation dans les camps de concentration sont également transmises puisqu'Henri Michel projette et commente le film *Nuit et Brouillard*⁴⁹⁹ aux étudiant·e·s de l'Institut d'études politiques de Paris⁵⁰⁰, film d'ailleurs patronné par le Comité⁵⁰¹, essentiellement consacré à la déportation dans les camps de concentration. L'intérêt pour la mémoire, qui acquiert un statut national, peut entraîner la « sacralisation »⁵⁰² des témoins, d'avoir Pierre Laborie, qui sont considérés comme des héros.

Les archives étudiées permettent également de mettre en exergue la dimension mémorielle dans laquelle s'inscrivent les témoins. Certain·e·s résistant·e·s appellent à témoigner, à l'instar d'un médecin anonyme qui écrit que « tous les témoins éventuels sont [...] instamment priés de se faire connaître et d'entrer en rapport avec le Secrétariat de la Commission »⁵⁰³, certain·e·s font également partie des comités en qualité d'historien·e·s, à l'instar d'Henri Michel, Lucie Aubrac ou encore Jean-Louis Crémieux-Brilhac, qui est membre du service de la documentation du CHG⁵⁰⁴. Ils témoignent aussi, comme Henri Michel et son rapport, précédemment mentionné⁵⁰⁵. Le témoignage, d'après les membres, « est riche en éléments psychologiques et humains qu'apprécieront les historiens de l'avenir »⁵⁰⁶. Effectivement, les témoignages sont la trace matérielle et fixée dans le temps de la mémoire des témoins, qui est fortement marquée par la volonté de dire la vérité, rectifier les dires de certaines autorités, et la mémoire des mort·e·s, d'après les témoignages des cinq départements. M. Le Bris, à la fin de sa lettre, tient à rectifier des propos tenus par la mairie :

⁴⁹⁶ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 23 novembre 1949, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁴⁹⁷ Compte rendu de réunion du CHG, 1^{er} juillet 1946, Arch. nat., 72 AJ 675.

⁴⁹⁸ *Bulletin intérieur* du CH2GM, n° 126, décembre 1963, Arch. nat., 72 AJ 30.

⁴⁹⁹ *Nuit et Brouillard*, réalisé par Alain Resnais, sorti en 1956, 32 min.

⁵⁰⁰ *Bulletin intérieur* du CH2GM, n° 40, février 1956, Arch. nat., 72 AJ 28.

⁵⁰¹ *Bulletin intérieur* du CH2GM, n° 97, avril 1961, Arch. nat., 72 AJ 30.

⁵⁰² P. Laborie, *op. cit.*

⁵⁰³ *Le médecin français*, anonyme, s.-d., Arch. nat., 72 AJ 26.

⁵⁰⁴ Compte rendu de réunion partielle du CHG, 11 mars 1948, Arch. nat., 72 AJ 675.

⁵⁰⁵ « Rapport de Henri Michel sur son activité personnelle et sur la résistance dans le Département du Var », Arch. nat., 72 AJ 200.

⁵⁰⁶ Procès-verbal de la réunion de la CHOLF, 30 novembre 1945, 72 AJ 26.

« Contrairement à ce que prétend la Mairie de Bourbriac, les tortionnaires étaient allemands, des brutes teutones et non des miliciens dont le rôle s'est borné à nous garder et distribuer des coups de poings et de canon ou de crosses de mitraillettes.⁵⁰⁷ »

Le « pacte testimonial »⁵⁰⁸ des témoins vise à transmettre la mémoire et se souvenir des mort·e·s, à l'instar de Georges Ollitrault, matricule 2053 de Loudeac, qui établit une liste des maquisards morts « dans l'espoir d'une France rénovée », avec une distinction entre « mort au combat » et « fusillé » ou « déporté », accompagné d'une liste des survivants de maquis, et des noms à interroger⁵⁰⁹. En fin de correspondance, ce dernier écrit :

« Il faut accepter l'éventualité de la mort, mais cela ne signifie pas courir au devant de la mort. Cette mort qui n'est plus le fait d'un hasard, mais la conséquence de l'acte de ceux qui veulent nous réduire à merci, on peut la faire reculer – on peut la combattre en combattant ceux qui veulent nous la donner. Pour ça, il faut se battre... se battre... (ceux qui vivent).⁵¹⁰ »

Mme Lagier, qui témoigne pour son mari, docteur et résistant décédé, note :

« Je ne saurais rappeler dans un ordre chronologique l'action de mon Mari dans la Résistance, pour tout, et afin d'honorer sa mémoire, j'essaierai de le faire le plus fidèlement possible.⁵¹¹ »

Enfin, le témoignage d'A. Chambardon, responsable départemental des jeunes des Mouvements unis de la Résistance (MUR) dans le Var, est poignant pour comprendre l'intérêt mémoriel des témoins et la commémoration des mort·e·s, puisqu'au début de son témoignage, nous pouvons lire :

« En guise de liminaire, j'exprime le souhait que la note qui m'a été demandée pour servir de document de travail crée l'occasion d'oublier, quels que soient les torts, les erreurs ou les malentendus qui ont suivis la Libération, ce qui a séparé mes Camarades adultes. [...] Le sacrifice de tant de mes frères

⁵⁰⁷ Relation écrite de M. Le Bris, employé à la préfecture des Côtes-du-Nord, sur les atrocités commises à Bourbriac par les Allemands, en juillet 1944 [anciennement témoignage], Arch. nat., 72 AJ 116..

⁵⁰⁸ G. Hartman, cité dans J. Le Goff, *op. cit.*, p. 170.

⁵⁰⁹ Relation écrite de son activité résistante par Georges Ollitrault, matricule 2053 de Loudeac, communiqué par M. Ancelin, correspondant des Côtes-du-Nord, s.-d., Arch. nat., 72 AJ 115.

⁵¹⁰ *Ibid.*

⁵¹¹ Témoignage sur l'activité du docteur Lagier par Mme Lagier, juin 1964, communiqué par Victor Masson, correspondant, Arch. nat., 72 AJ 199.

qui sont morts simplement pour servir la cause de la Résistance devrait effacer le souvenir de quelques faiblesses humaines, aussi décevantes soient-elles.⁵¹² »

A. Chambardon, soucieux de dire la vérité, appelle à contacter Tony Arnaud, « équipier modèle »⁵¹³, pour compléter ou corriger son témoignage. À la fin de son témoignage, nous pouvons lire :

« Je m'excuse d'avoir fait de cette note, à diverses reprises, quelque chose de personnel. Les destinataires qui m'honorent leur Amitié, après m'avoir donné leur confiance dans la clandestinité, connaissent suffisamment mon caractère pour savoir que mes intentions sont pures et que seul me guide le souci de l'équité. [...] Autant il me paraît par ailleurs normal de ne point citer les vivants, autant il me semble par contre juste de parler des morts, ne fut-ce que pour les parents qui ont accepté le suprême sacrifice qu'est la perte d'un fils unique.⁵¹⁴ »

Nous pouvons donc observer très nettement la volonté des témoins de commémorer la mémoire de celles et ceux qu'ils et elles ont connu·e·s mais qui sont décédé·e·s, à l'instar des témoins d'événements bouleversants et traumatiques.

Cependant, la mémoire de la Résistance, en particulier au sortir de la guerre, et jusqu'aux années 1990, est encore une « mémoire chaude »⁵¹⁵, une « mémoire collective traumatique avec sa longue période radioactive » d'après Charles S. Maier, comme en jugent les nombreuses controverses, comme la publication de l'ouvrage de Robert Paxton⁵¹⁶. Pour cette raison, les témoins, soucieux et soucieuses de transmettre cette mémoire, présentent tout de même des réticences à témoigner. C'est également une des raisons pour lesquelles les résistant·e·s sont privilégié·e·s comme correspondant·e·s au départ de la CHOLF, puisqu' « il y a une solidarité qui reste »⁵¹⁷, d'après Mme Guineau. S'y ajoutent les « préoccupations du présent »⁵¹⁸, présentées comme « lourdes de menace et d'angoisse »⁵¹⁹ par Henri Michel, ce qui restreint le nombre de personnes acceptant de témoigner. Le contenu des témoignages en est aussi affecté, d'après Pierre Laborie qui précise :

⁵¹² Témoignage d'A. Chambardon, dit Colin, responsable départemental des jeunes des MUR, (F.U.J.), rédigé par le témoin en juin 1964, transmis par M. Masson en mai 1964, Arch. nat., 72 AJ 199.

⁵¹³ *Ibid.*

⁵¹⁴ *Ibid.*

⁵¹⁵ C. S. Maier, « Mémoire chaude, mémoire froide. Mémoire du fascisme, mémoire du communisme », *Le Débat*, vol. 122, n° 5, 2002, p. 109-117.

⁵¹⁶ R. Paxton, *La France de Vichy*, traduit par C. Bertrand, Seuil, Paris, 1973, 375 p.

⁵¹⁷ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 10 novembre 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁵¹⁸ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 15 décembre 1950, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁵¹⁹ *Ibid.*

« Pour des raisons qui rejoignent le besoin de défendre une cause qu'ils sentaient menacée, les acteurs s'enfermaient souvent dans le pointillisme, l'organisationnel, le quantitatif et les signes d'une efficacité militaire, en reliant ces priorités à la mission qui revenait selon eux aux historiens.⁵²⁰ »

Ces réticences impliquent la restriction de la communication des témoignages, pour encourager les acteurs et actrices à témoigner, d'après Odette Merlat qui note :

« Il est bon de noter aussi que la méfiance naturelle à ceux qui, quatre années durant, apprirent le prix du silence ne fut pas immédiatement vaincue et qu'il fallut de longs mois avant que des témoins éventuels ne se décidassent à relater leurs souvenirs. Ils le firent néanmoins lorsqu'ils furent tout à fait certains du caractère secret de l'enquête menée par la Commission, au point que quelques-uns d'entre eux, parmi les plus rétifs, ont depuis quelque temps demandé à être entendus par des enquêteurs. Les témoignages recueillis sont, en effet, versés aux Archives nationales, où, conformément au règlement en vigueur, ils ne sauraient être consultés avant un délai minimum de 50 années. Cette assurance permet ainsi de poser des questions précises et d'entendre des confidences qui ne seraient pas livrées, si le silence n'était pas garanti pour une période assez longue.⁵²¹ »

Effectivement, le caractère secret du témoignage est le moyen essentiel pour garder « l'authenticité » et le « caractère le plus complet »⁵²² du témoignage, d'après Georges Bidault. Ce caractère secret est seulement notifié aujourd'hui grâce aux enveloppes scellées retrouvées ci et là dans les cartons. En effet, la promesse de confidentialité n'était qu'orale, du moins aucun contrat de communication n'est ni mentionné, ni visible aujourd'hui. La notion de promesse apparaît cependant régulièrement, comme la mentionne Odette Merlat dans une réunion de 1951⁵²³. Le fait que ce ne soit qu'une promesse entraîne dès lors les nombreux débats concernant l'utilisation, immédiate ou non, des archives orales.

Ainsi, nous avons pu mettre en exergue la dimension mémorielle dans laquelle s'inscrivent les membres des comités et les témoins, et son articulation avec les enjeux mémoriels à l'origine des archives orales. Les témoignages servent à la fois la mémoire nationale et la mémoire des résistant·e·s, pour le présent mais également pour

⁵²⁰ P. Laborie, *op. cit.*

⁵²¹ O. Merlat, art. cité, p. 75.

⁵²² Compte rendu de réunion de la CHOLF, 15 décembre 1950, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁵²³ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 7 novembre 1951, Arch. nat., 72 AJ 26.

commémorer les mort·e·s. Des réticences s'opèrent en raison du caractère « chaud » de la mémoire de la Résistance, qui oblige à restreindre les conditions de communication des témoignages, pour faciliter la collecte et l'authenticité des propos racontés. Désormais, nous pouvons nous intéresser plus globalement au caractère de la collecte, pour analyser si, oui ou non, cette collecte vise à constituer un corpus d'archives orales, conformément au corpus de règles établi par Florence Descamps⁵²⁴, et surtout, si les archives orales d'aujourd'hui descendent de celles des comités.

3.3. Les archives orales françaises, héritières des comités ?

Il apparaît très nettement que les comités sont pionniers dans la collecte de témoignages oraux, directement archivés à des fins historiques. Henri Michel présente les comités comme un « laboratoire d'essai »⁵²⁵. Ce dernier explique que cette méthode constitue par la suite l'histoire orale, « devenue aujourd'hui un peu la tarte à la crème des historiens »⁵²⁶. Seulement, nous avons vu que l'histoire orale signifie l'usage de sources orales pour une écriture immédiate de l'histoire, avec des témoignages qui ne sont pas nécessairement archivés. Or, c'est bien l'intérêt principal des comités, qui ne peuvent d'ailleurs pas réellement écrire l'histoire immédiate à partir de ces témoignages, à cause de la confidentialité requise. Nous pouvons donc dire que la collecte des comités vise à constituer un corpus d'archives orales, élément que nous allons mettre en exergue en insistant sur les sources orales pour écrire l'histoire récente, la méthodologie de l'enquête, comparée à celle d'aujourd'hui, puis la patrimonialisation des témoignages de la Résistance, élément essentiel des archives orales, contrairement à l'histoire orale.

Aquilin de Pacy présente la méthode orale des comités comme ce que nous appelons aujourd'hui les archives orales :

« Par méthode orale, il faut entendre la constitution, depuis 10 ans, d'une autre catégorie d'archives qui concernent les déclarations d'acteurs ou de témoins des faits recherchés (plus de 2000 à ce jour) enregistrés grâce à la mise sur pied de comités départementaux qui travaillent en collaboration avec les autorités locales dans un esprit de coopération réciproque et en liaison avec les groupes de travail parisiens.⁵²⁷ »

Ainsi, les témoignages sont effectivement destinés à être archivés avant même d'être collectés, puisque l'objectif est de créer les archives. Cela correspond donc à la première

⁵²⁴ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, *op. cit.*, p. 128.

⁵²⁵ H. Michel, « Le Comité d'histoire... », 1981, art. cité.

⁵²⁶ *Ibid*, p. 7.

⁵²⁷ A. de Pacy, art. cité, p. 652.

règle du corpus de Florence Descamps, qui est d'accepter le caractère « provoqué et construit » des archives orales⁵²⁸. Aussi, les sources orales servent à l'écriture de l'histoire récente, avec une certaine méthodologie. M. Silvestre, correspondant de l'Isère, expose sa méthodologie pour écrire une histoire des maquis⁵²⁹. Il explique, à propos de l'échantillonnage des témoins, qu'il faut « tout voir, au risque de laisser passer des témoignages importants »⁵³⁰. Effectivement, les membres des comités souhaitent collecter des témoignages qui permettent d'avoir un point de vue aussi exhaustif que possible. Cela correspond tout à fait la règle n°2 établie par Florence Descamps, qui vise à multiplier les témoignages, et la règle n°3 qui vise à multiplier les points de vue et les profils des témoins⁵³¹. Nous pouvons cependant nuancer cette multiplicité, au vu des témoignages étudiés. En effet, les points de vue sont divers, puisque chaque aspect de la Résistance a été investigué. Cependant les profils sont plus ou moins variés, avec une préférence pour les catégories socio-professionnelles habituellement valorisées. M. Silvestre distingue également les sources orales des sources écrites, et appelle à croiser les sources⁵³². Ce croisement des sources est spécifique aux archives orales française, et correspond à la règle n°4 de Florence Descamps. L'histoire orale, au contraire, se base presque uniquement sur des sources écrites. Certain·e·s membres des comités considèrent même que les documents « sont plus intéressants que les témoignages »⁵³³. Pierre Laborie note qu'en janvier 1959, le témoignage n'est qu'en sixième position des sources à consulter pour l'élaboration de la chronologie de la Résistance par les correspondant·e·s⁵³⁴, qui est une chronologie d'évènements à base de fiches. Dès 1948, une réunion estime convaincant les résultats obtenus :

« Les résultats que nous avons obtenus malgré les moyens évidemment limités par le fait qu'il nous était impossible, d'abord, de recruter et de rétribuer un nombre considérable d'enquêteurs, et d'autre part qu'un enquêteur ne se forme pas rapidement [...] sont, cependant, il me semble, dignes d'intérêt et dignes de remarque.⁵³⁵ »

Nous avons vu effectivement que les membres des comités sont conscient·e·s de la subjectivité des témoins, mais que cela est justement significatif pour un mouvement tel que la Résistance, dont les membres étaient motivé·e·s par un ou une pluralité de refus :

⁵²⁸ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, *op. cit.*, p. 128.

⁵²⁹ Compte rendu de réunion régionale à Bourg, 19 octobre 1975, Arch. nat., 72 AJ 683.

⁵³⁰ *Ibid.*

⁵³¹ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, *op. cit.*, p. 128.

⁵³² Compte rendu de réunion régionale à Bourg, 19 octobre 1975, Arch. nat., 72 AJ 683.

⁵³³ Compte rendu de réunion du CH2GM, 21 octobre 1962, Arch. nat., 72 AJ 678.

⁵³⁴ P. Laborie, *op. cit.*

⁵³⁵ Compte rendu de réunion de la CHOLF, 20 janvier 1948, 72 AJ 26.

celui de la défaite, de l'occupation allemande ou italienne ; le refus idéologique du nazisme et du fascisme. Cette subjectivité fait que le point de vue du témoin est critiquable, puisque les correspondant·e·s sont appelé·e·s à émettre leurs critiques, bonnes ou mauvaises, sur le témoignage collecté, afin de faciliter son utilisation par la suite. À ces fins, le ou la correspondant·e doit, au départ, être ancien·ne résistant·e, puisqu'une « solidarité [...] reste »⁵³⁶, d'après Mme Gouineau. L'objectif est de mettre en confiance le témoin, grâce à une compréhension mutuelle. Dès lors, la règle n°6 de Florence Descamps, qui vise le respect mutuel des témoins et enquêteur·rice·s, est opérée, en même temps que la règle n°9, qui vise à accepter la subjectivité du témoin et à l'étudier. La règle n°5 est partiellement remplie, puisque les correspondant·e·s émettent bien une critique interne et externe des témoignages, avec des débats concernant la méthode d'enquête et les notes présentes à la fin des témoignages. Ils et elles contextualisent également les conditions de production avec la date, parfois le lieu et le nom de l'enquêteur·rice, en mentionnant la profession des témoins. Cependant, l'application de la règle n°5 reste faible puisque les critiques ne sont pas toujours émises et la contextualisation des témoignages manquent de rigueur, probablement dû au fait que les comités sont parfaitement pionniers, et n'avaient de fait aucun exemple sur lequel s'appuyer pour élaborer leur méthode, en plus d'un nombre très conséquent de correspondant·e·s aux faibles moyens.

La question de la communication est peut-être la plus épineuse au regard des comités, et pourrait mettre à mal la définition de leurs témoignages comme archives orales. La promesse de confidentialité ne semble être qu'orale, tandis que la méthodologie actuelle consiste à établir un contrat de communication, défini par Alain Blanchet comme « constitué initialement par des paramètres qui représentent les croyances mutuelles minimales des interlocuteurs sur les enjeux et les objectifs du dialogue »⁵³⁷. Nous retrouvons tout de même des documents scellés ou portant la mention « confidentiel », qui montrent bien qu'une organisation autour de la communication était mise en place. Ainsi, nous pouvons dire que les comités respectent en partie la règle n°8 de Florence Descamps, qui vise à organiser la communication des archives orales, puisque ces dernières respectaient, sauf mention, le délai de 50 ans en vigueur aux Archives nationales, malgré l'absence apparente de contrat. Cette absence de contrat est à l'origine d'une temporalité d'exploitation ambiguë. Les membres veulent malgré tout utiliser les témoignages sans attendre le délai, tandis que les témoignages sont à l'origine destinés à servir l'histoire future. Cela montre donc un dysfonctionnement dans la méthode, qui empêche de dire que la règle de Florence Descamps est parfaitement

⁵³⁶ Compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 10 novembre 1948, Arch. nat., 72 AJ 26.

⁵³⁷ A. Blanchet, *Dire et faire dire. L'entretien*, Armand Colin, Paris, 2003, 171 p., p. 148-149.

appliquée. Cette ambiguïté est également à l'origine d'un flou qui persiste jusqu'à la fin des années 1990, concernant la communication des témoignages. La note AD/DEP 1286 du 27 mai 1997 d'Alain Erlande-Brandenburg, directeur des Archives de France de 1994 à 1998, vise donc à éclaircir l'ambiguïté en précisant que les témoignages sont librement communicables, mais non reproductibles, sauf réserve expresse ou mention « confidentiel » sur ces derniers⁵³⁸. Désormais, la plupart des témoignages sont communicables et reproductibles, puisque la majorité a été produite il y a plus de soixante-ans, à l'instar des témoignages classés par mouvements et réseaux, numérisés et conservés aux Archives nationales⁵³⁹.

La patrimonialisation des sources orales est également un enjeu des archives orales, puisque ces dernières doivent être produites à des fins historiques et mémorielles. Cela s'applique également aux comités qui travaillent conjointement avec les Archives départementales et nationales pour la conservation des fonds collectés, notamment les témoignages. Ceux-ci acquièrent dès lors une dimension patrimoniale, et ce dès leur collecte, puisqu'ils sont directement destinés à être conservés aux Archives départementales, pour les questionnaires des communes, et aux Archives nationales, en copie, pour les témoignages, tout cela sous forme de dépôt privé. Henri Michel parle de « sauvetage d'une masse énorme d'archives »⁵⁴⁰. Les témoignages sont directement classés par département ou mouvements, et répartis par catégorie : Résistance intérieure, Résistance extérieure, la France sous Vichy, les opérations militaires, la déportation, l'internement en France et la captivité de guerre⁵⁴¹. Le CH2GM, à sa dissolution, possède une bibliothèque de 20 000 ouvrages, une photothèque de 25 000 photographies, de la presse, des affiches, des « archives diverses » et plusieurs milliers de témoignages⁵⁴². Dès lors, les comités appliquent ce qui constitue la règle n°7 de Florence Descamps, qui est de déposer et archiver les sources orales, et la règle n°10, qui est de comprendre les enjeux mémoriels des témoignages, puisque l'archivage des témoignages comme les intérêts des membres et des témoins, mentionnés précédemment, donnent une force mémorielle considérable aux témoignages.

⁵³⁸ Note AD/DEP 1286 du 27 mai 1997 concernant la communication des archives des correspondants départementaux du Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale, du directeur des Archives de France aux directeurs des Archives départementales [En ligne], consulté le 11 mai 2021, URL : <https://francearchives.fr/fr/file/0ee094bc6a8bc67a8675b840aa7b3e45bad793c6/AD-DEP-1286.pdf>

⁵³⁹ « Résistance intérieure : mouvements, réseaux, partis politiques et syndicats », Arch. nat., 72 AJ 35-89 [En ligne], consulté le 14 mai 2021, URL : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?irlId=FRAN_IR_053870&udld=root&details=true&gotoArchivesNums=false&auSeinIR=true

⁵⁴⁰ H. Michel, « Le Comité d'Histoire de la Deuxième guerre mondiale », *Revue historique*, n° 473, 1965, p. 127-138, p. 130, Arch. nat., 72 AJ 671.

⁵⁴¹ Projet de répartition des archives du CH2GM, préparé les 20 et 21 décembre 1979, p. 2, Arch. nat., 72 AJ 671.

⁵⁴² *Bulletin intérieur* du CH2GM, n° 243, novembre-décembre 1980, Arch. nat., 72 AJ 34.

Cependant, la dernière règle du corpus, qui consiste à étudier et comparer les « apports heuristiques et cognitifs »⁵⁴³ des différentes sources, semble n'être absolument pas appliquée, puisque les sources sont seulement croisées. Ainsi, les comités remplissent partiellement le corpus de règles des archives orales établi par Florence Descamps, avec sept règles appliquées, trois règles partiellement conformes et une règle non respectée.

⁵⁴³ F. Descamps, *Archiver la mémoire...*, *op. cit.*, p. 128.

Tableau 3 : Conformité des comités au « corpus de règles de l’histoire orale à la française », Florence Descamps⁵⁴⁴

« Corpus de règles de l’histoire orale à la française »		Conformité	Conformité partielle	Absence de conformité
1.	<i>Accepter le « caractère provoqué et construit » des archives orales.</i>	X		
2.	<i>Multiplier les témoignages : « testis unus, testis nullus »⁵⁴⁵.</i>	X		
3.	<i>Multiplier les points de vue, notamment en multipliant les profils des témoins.</i>		X	
4.	<i>Ne pas traiter uniquement des sources orales et croiser rigoureusement les sources.</i>	X		
5.	<i>Critique interne et externe, contextualisation des conditions de production et de la catégorie socio-stratégique du témoin.</i>		X	
6.	<i>Respect mutuel du témoin et de l’enquêteur·rice, dans l’optique d’un témoignage collaboratif.</i>	X		
7.	<i>Déposer et archiver les sources orales.</i>	X		
8.	<i>Organiser leur communication, leur « vérifiabilité » et leur « citabilité ».</i>		X	
9.	<i>Accepter la part d’erreur, volontaire ou non, du témoignage et en faire un objet d’étude, tout comme la subjectivité du témoin.</i>	X		
10.	<i>Comprendre l’intérêt des témoignages pour le travail de mémoire et pour « la construction du discours et du récit ».</i>	X		
11.	<i>Faire un usage « réflexif, différencié et comparé des apports heuristiques et cognitifs des différents types de sources, archivistiques et testimoniales, écrites, orales ou audiovisuelles ».</i>			X

⁵⁴⁴ *Ibid.*

⁵⁴⁵ Idée également présente chez Dominique Aron-Schnapper.

Seulement, nous pouvons nous poser la question de la postérité des comités, notamment de leur méthode. Cette méthode est-elle toujours appliquée ? La méthode actuelle se revendique-t-elle de la méthode des comités ? Nous allons étudier les points de méthode qui concernent la phase préalable à la collecte, puis la tenue de l'entretien et son exploitation, pour éclaircir ces questionnements.

Nicole Berthier préconise de définir préalablement, les objectifs principaux et spécifiques de l'enquête, pour ensuite établir un plan d'observation et l'instrument d'observation⁵⁴⁶. Elle note également la nécessité de se renseigner grâce à une étude documentaire préalable et une analyse du milieu enquêté⁵⁴⁷, également recommandée par François de Singly⁵⁴⁸. Nous retrouvons effectivement tous ces éléments dans la méthode des comités qui, nous l'avons vu, ont comme objectif principal la collecte des archives de la Seconde guerre mondiale, qui s'articule autour d'objectifs spécifiques comme la création d'archives pour la Résistance, la déportation, l'internement, la captivité de guerre, puis la conduite d'études. L'insertion dans le milieu leur paraît essentiel, par la nomination de correspondant·e·s résistant·e·s, puisque « la distance sociale ente protagonistes [...] peut jouer sur le déroulement du discours »⁵⁴⁹, d'après Nicole Berthier. Ils et elles établissent un plan d'observation en décidant d'étudier tous les aspects de la Résistance, tant intérieure qu'extérieure, puis la Résistance par les maquis, la presse clandestine, l'armée, l'hébergement d'allié·e·s et les mouvements et réseaux qui font l'objet d'une liste à interroger⁵⁵⁰. L'instrument d'observation est également établi, au vu des nombreux questionnaires destinés à être remplis par les témoins ou servant d'outil pour l'entretien⁵⁵¹. Les correspondant·e·s se renseignent sur la Résistance grâce à une bibliographie commentée, présente dans chaque *Bulletin intérieur*, et au travers de chronologies établies par les comités⁵⁵². Se pose également la question de l'échantillonnage, qui peut être aléatoire ou respecter des quotas, d'après François de Singly⁵⁵³. Ce questionnaire devrait préciser l'âge, le genre, la catégorie socio-professionnelle⁵⁵⁴. Ce point de méthode est lacunaire dans les témoignages des comités, qui ne mentionnent que le genre et la catégorie socio-professionnelle, avec rarement la mention d'âge. Nicole Berthier établit également une distinction entre « informateurs

⁵⁴⁶ N. Berthier, *Les techniques d'enquête en sciences humaines. Méthodes et exercices corrigés*, Armand Colin, Paris, 2016, 352 p., p. 25-43.

⁵⁴⁷ *Ibid*, p. 13-14.

⁵⁴⁸ F. de Singly, *Le questionnaire*, Armand Colin, Paris, 2016, 126 p., p. 27.

⁵⁴⁹ N. Berthier, *op. cit.*, p. 70.

⁵⁵⁰ Annexe 5 : Liste des réseaux à interroger (janvier 1948).

⁵⁵¹ Annexe 7 : Plan d'enquête et de questionnaire pour les mouvements de Résistance par la CHOLF; Annexe 8 : Questionnaire pouvant servir de schéma à un entretien avec un agent de réseau (mars 1948).

⁵⁵² Annexe 4 : « Petite chronologie » de la guerre par la CHOLF (mai 1948).

⁵⁵³ F. de Singly, *op. cit.*, p. 37.

⁵⁵⁴ *Ibid*.

privilegiés » et « gens ordinaires », pour le profil des témoins⁵⁵⁵. Les témoins interrogés constituent, effectivement, généralement des personnes influentes dans la Résistance ou à l'échelle locale, comme les communes.

Concernant la tenue de l'enquête, François de Singly invite à « délimiter les éléments pertinents de la pratique », puisqu'il considère qu'il est « impossible [d'en] décrire la totalité »⁵⁵⁶. Il faut cependant beaucoup de questions pour mieux cerner le sujet⁵⁵⁷. Lorsque nous regardons les questionnaires établis par les comités, nous pouvons effectivement observer des grandes parties, qui constituent à la fois des délimitations chronologiques – défaite, Occupation, Libération – ou des grands thèmes, comme les archives, l'entrée dans le mouvement, l'action du mouvement, le recrutement ou encore l'organisation du mouvement. Nous retrouvons également des questions ouvertes ou fermées, et des questions ou des parties filtres, notamment pour le questionnaire destiné aux mouvements de Résistance⁵⁵⁸, où des questions sont destinées aux fondateurs du mouvement, ainsi que des questions neutres. Cela correspond donc aux préconisations actuelles⁵⁵⁹. Les manuels d'enquête orale d'aujourd'hui proposent de mener un questionnaire en deux parties, dont une sur le repérage de la condition sociale puis une sur l'étude des pratiques⁵⁶⁰, avec un ordre logique dans les questions et des titres⁵⁶¹. Les questionnaires des comités sont plus ou moins établis de la sorte, puisque celui destiné aux mouvements présente une partie sur l'origine de l'entrée dans le mouvement du témoin, qui ne s'attarde cependant pas vraiment sur son milieu social, pour ensuite s'intéresser au mouvement en lui-même. En outre, nous pouvons remarquer des différences entre la méthode des comités et celle actuelle, dans la réalisation d'un questionnaire. Effectivement, François de Singly précise qu'il faut « maîtriser la passation du questionnaire »⁵⁶², c'est-à-dire qu'il ne faut pas le modifier par la suite. Seulement, nous remarquons que les membres des comités se sont rendus compte d'une question manquante au questionnaire à adresser aux mairies⁵⁶³, réflexion communiquée dans le *Bulletin intérieur* :

« À noter l'oubli, dans le questionnaire rédigé à l'intention des maires, d'une rubrique concernant, parmi les faits de résistance, "l'aide apportée aux

⁵⁵⁵ N. Berthier, *op. cit.*, p. 50.

⁵⁵⁶ F. de Singly, *op. cit.*, p. 21.

⁵⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁵⁸ Annexe 7 : Plan d'enquête et de questionnaire pour les mouvements de Résistance par la CHOLF.

⁵⁵⁹ F. de Singly, *op. cit.*, p. 30-31 et p. 84.

⁵⁶⁰ *Ibid.*, p. 30-31.

⁵⁶¹ N. Berthier, *op. cit.*, p. 120.

⁵⁶² F. de Singly, *op. cit.*, p. 80.

⁵⁶³ Annexe 6 : Questionnaire à adresser au maire par la CHOLF (novembre 1948).

persécutés raciaux''. Peut-être, dans certains départements sera-t-il encore possible de l'ajouter au questionnaire ?⁵⁶⁴ »

Nicole Berthier préconise également de ne pas dépasser deux pages pour les questionnaires envoyés par voie postale⁵⁶⁵. Or, les questionnaires aux mairies et aux mouvements font tous deux cinq pages dactylographiées, ce qui rend le temps de réponse conséquent.

En outre, la méthode des comités, plutôt souple, n'est pas réellement différente des méthodes d'enquête orale actuelle. Alain Blanchet note que, d'après l'étude d'un corpus de trente entretiens effectués par cinq enquêteurs, chaque enquêteur développe sa propre méthode d'entretien⁵⁶⁶.

Enfin, il apparaît que les témoignages collectés par les comités constituent de fait des archives orales, puisqu'ils correspondent aux critères établis par Florence Descamps. Cependant, des différences permettent de nuancer cette approche, puisque la méthode de collecte, nouvelle au sortir de la guerre, connaît quelques dysfonctionnements, notamment liés à la contextualisation des témoignages et aux typologies mal différenciées. En découle une difficulté d'exploitation de ces derniers, en particulier pour celles et ceux qui sont extérieur·e·s aux comités. Denis Peschanski précise que ces témoignages sont difficilement exploitables en raison de la pauvreté des informations fournies⁵⁶⁷. Dès lors, nous pouvons dire que les comités n'ont pas réussi à résoudre leur problème majeur, qui est la communication des témoignages, qui sont désormais difficilement compréhensibles dans une logique d'ensemble. Aussi, les ouvrages d'enquête orale ne mentionnent que très rarement les comités, et ne présentent jamais leur méthode. Nous ne pouvons donc pas dire que la méthode actuelle est héritière de celle des comités.

Au total, les comités d'histoire travaillant sur la Seconde guerre mondiale ont su élaborer une pratique de collecte de témoignages oraux d'une manière tout à fait novatrice. Face aux spécificités de la période étudiée, la nécessité de créer les archives apparaît avant même la Libération. Les comités organisent dès lors la collecte à l'échelle nationale, avec des enquêteurs et enquêtrices à Paris puis en province, chargé·e·s de

⁵⁶⁴ *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n° 8, mai 1949, Arch. nat., 72 AJ 27.

⁵⁶⁵ N. Berthier, *op. cit.*, p. 121.

⁵⁶⁶ A. Blanchet, *op. cit.*, p. 81.

⁵⁶⁷ D. Peschanski, cité dans F. Descamps, *L'historien...*, *op. cit.*, p. 135.

mener à bien l'enquête au gré des débats provoqués par le statut du témoignage, très controversé.

Les multiples typologies témoignent de la souplesse de la méthode, puisque les correspondant·e-s sont de statuts extrêmement variés, à l'instar des témoins. Cependant, la collecte nationale observe une certaine cohérence quant au déroulé des entretiens, qui sont de manière générale datés et nommés, comme le préconisent les comités. Des dysfonctionnements peuvent tout de même être perçus, qui résultent de la difficulté de la tâche à accomplir et de moyens insuffisants. En tout, les comités auraient collecté 6 000 témoignages, dont 3 000 de résistant·e-s⁵⁶⁸.

Les comités apparaissent également comme pionniers dans la création d'un corpus d'archives orales en France. En effet, les témoignages sont créés pour devenir archives et servir l'histoire. Pour se faire, un travail collaboratif s'opère entre les comités et les archivistes, soit par la présence d'archivistes au sein des comités, qui sont généralement influent·e-s, puisqu'ils et elles dirigent en grande partie des services, ou par le classement préalable des témoignages avant leur versement aux Archives, où les fonds des comités sont conservés. L'implication des services d'archives dans la collecte est un des éléments essentiels des archives orales, tout comme l'intérêt mémoriel porté à ces dernières, contrairement à l'histoire orale. Les membres des comités transmettent effectivement une mémoire de la Résistance, en y intégrant une dimension nationale, et la valorisent au gré des études, travaux ou expositions. Dès le départ, mémoire et histoire sont liées : l'objectif est de ne pas oublier, tant pour les générations futures qu'en honneur des résistant·e-s décédé·e-s. Les comités répondent aux règles de la collecte d'archives orales, avec quelques différences cependant, notamment concernant la contextualisation, la communication et la réflexion sur les apports heuristiques et cognitifs des différentes sources, écrites ou orales. Leur méthode est fortement semblable à la méthode actuelle, avec tout de même des différences qui touchent à la clarification de la méthode et aux contrats écrits de communication. En effet, les comités souhaitent collecter le plus de témoignages, par un échantillon aussi large que possible, tout cela pour compléter les sources écrites qui restent privilégiées, quand elles sont en quantité suffisante. Dès lors, nous pouvons affirmer que les comités sont pionniers dans la constitution d'archives orales en France. Mais paradoxalement, la méthode actuelle ne s'est pas formée d'après celle des comités, puisqu'aucun ouvrage ne les mentionne. Ce paradoxe peut être lié à la temporalité, plutôt éphémère, des comités, et les nombreux tâtonnements et multiples confusions, inévitables, lié·e-s au contexte. Ces dernier·e-s ont fait que la méthodologie et l'effort d'objectivation des comités se sont construit·e-s autant empiriquement que scientifiquement, sans qu'une reprise de la méthodologie soit

⁵⁶⁸ Plan triennal 1977-1980, p. 19, Arch. nat., 72 AJ 671.

faite, au même moment, pour d'autres sujets de recherche. Les archives orales sont théorisées par Dominique Aron-Schnapper à la fin de la période étudiée, et la méthode actuelle découle de son travail et des méthodes d'enquête orale développées à l'Université dans les années 1970, en parallèle des activités des comités.

Conclusion générale

« Sur les grands traumatismes collectifs, l'historien ne produit pas de savoir froid. Il participe à la construction puis à la transmission de la mémoire sociale.⁵⁶⁹»
Lucette Valensi

L'histoire du temps présent et l'histoire des représentations sont liées, même si l'histoire des mentalités s'étend désormais à toutes les périodes historiques. Les historien·ne·s et les témoins construisent conjointement la mémoire en créant les sources nécessaires à son étude et sa transmission aux générations futures. Dès lors, l'histoire s'affirme comme résultant d'un point de vue particulier, comme le précise Lucette Valensi, tandis que l'histoire se revendiquait à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle parfaitement objective, souhaitant se démarquer des autres sciences sociales.

Les archives orales sont un des outils principaux de l'écriture de l'histoire du temps présent. Collectées au sein d'associations, d'institutions ou dans le cadre de recherches scientifiques, elles réinventent les disciplines historique et archivistique en se basant sur le vécu et les émotions, qui permettent de compléter les sources écrites, qui en manquent souvent cruellement. Résultant des bouleversements dus aux événements traumatiques du XX^e siècle, les archives orales témoignent aussi des enjeux mémoriels contemporains, puisque les acteurs et actrices deviennent co-auteurs et co-autrices de l'histoire avec les enquêteurs et les enquêtrices. Les sources orales et les mémoires, dans ce cadre, revêtent un réel enjeu de patrimonialisation, puisque les témoignages, directement archivés, font des mémoires des notions à préserver pour les générations futures.

L'étude des comités a permis de mettre en exergue le cheminement de création des archives orales, de la volonté de sauvegarder la mémoire – pour permettre aux historien·ne·s futur·e·s d'écrire l'histoire – à la mise en pratique d'une collecte, d'une conservation et d'un traitement des archives orales comme sources historiques. Préserver la mémoire de la Résistance résulte à la fois de la volonté des ancien·ne·s acteur·rice·s, historien·ne·s ou archivistes, de transmettre la mémoire individuelle des résistant·e·s, plus particulièrement des résistant·e·s décédé·e·s, mais aussi de la volonté

⁵⁶⁹ L. Valensi, « Présence du passé, lenteur de l'histoire », *Annales ESC*, vol. 48, n° 3, 1993, p. 491-500, p. 498.

de transmettre une mémoire collective du mouvement de Résistance et de la guerre, pour rompre le cycle des événements mais aussi permettre aux générations futures d'écrire l'histoire, de « ne pas oublier ».

Les comités ont établi une collecte de ce qui serait appelé aujourd'hui les archives orales, sans que cela soit nommé de cette sorte à l'époque, avec quelques différences tout de même, notamment concernant l'enjeu de la communication. Ils ont appliqué une méthodologie semblable à celle utilisée actuellement pour la collecte des archives orales, malgré les tâtonnements observés, liés au caractère particulièrement inédit et précurseur de leurs ambitions. Cependant, le manque de référence aux comités dans les manuels ou les ouvrages d'enquête orale d'aujourd'hui ne nous permettent pas de dire que la méthodologie actuelle leur est héritière. Elle résulterait plus particulièrement de celle développée en sociologie dans les années 1970, qui a vu le jour en parallèle de celle de la CHOLF et du CH2GM.

Ce mémoire s'est concentré sur le rôle précurseur de ces comités interministériels dans la mise en place d'un processus de création d'archives orales en France, à travers les témoignages de la Résistance. La recherche sur les comités peut cependant être approfondie par l'étude des témoignages des déporté·e·s et des prisonniers de guerre. Moins collectés que les témoignages de résistant·e·s, ils sont cependant conséquents. Les prisonniers de guerre étaient nombreux, puisque les Archives nationales en comptabilisent 1 800 000⁵⁷⁰. Nous pouvons alors nous demander pourquoi il n'y a pas plus de témoignages de ces derniers. Avoir été prisonnier de guerre devait être considéré moins glorieux qu'avoir résisté. Dès lors, il serait également intéressant d'étudier plus en profondeur les enjeux mémoriels des comités, qui ont tout d'abord clairement privilégié un aspect de la guerre plutôt qu'un autre, puis ont fini par s'intéresser aux multiples facettes de cette dernière, au fur et à mesure que le personnel se renouvelait et que la volonté de recherche s'affirmait. Il conviendrait d'analyser le rapport des comités avec les débats mémoriels qui leur sont contemporains, à l'instar de la mémoire des personnes juives déporté·e·s, qui commence à s'affirmer dans les années 1970, ou encore le rapport des comités avec la notion du mythe résistancialiste⁵⁷¹ développée par Henry Rousso. La collecte des archives privées des comités formerait également un cadre d'étude intéressant, ou encore les travaux de recherche effectués par les membres du CH2GM, notamment la chronologie de la Résistance, les cartes de la souffrance et de la Résistance. Finalement, l'étude comparée des travaux de ces institutions, avec des comités d'histoire de la Deuxième guerre mondiale étrangers, permettrait de mettre en

⁵⁷⁰ Archives nationales, « Les prisonniers de guerre français sous le III^e Reich », fiche de recherche [En ligne], consulté le 20 mai 2021, URL : <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/cms/content/helpGuide.action?uuid=df3a4fb8-b8ab-4f66-a70c-8f967262be82>

⁵⁷¹ H. Rousso, *Le Syndrome de Vichy. 1944-198-*, Seuil, Paris, 1987, 378 p.

évidence les spécificités, ou non, de la collecte française des archives de la Deuxième guerre mondiale, notamment les archives orales.

Les comités eux-mêmes ne semblent pas avoir réussi à s'imposer dans la mémoire contemporaine. Cependant, la transmission de la mémoire de la Résistance a bien eu lieu, grâce aux multiples acteurs et actrices qui ont témoigné dans des ouvrages ou lors de conférences, puisqu'aujourd'hui encore, les Archives relancent la collecte des archives privées de résistant·e·s à l'occasion de la commémoration du 80^e anniversaire de la Seconde guerre mondiale⁵⁷².

⁵⁷² Francearchives, « Relance des archives privées de la Résistance et de la Déportation » [En ligne], consulté le 2 mai 2021, URL : <https://francearchives.fr/fr/actualite/295190388>

Annexes

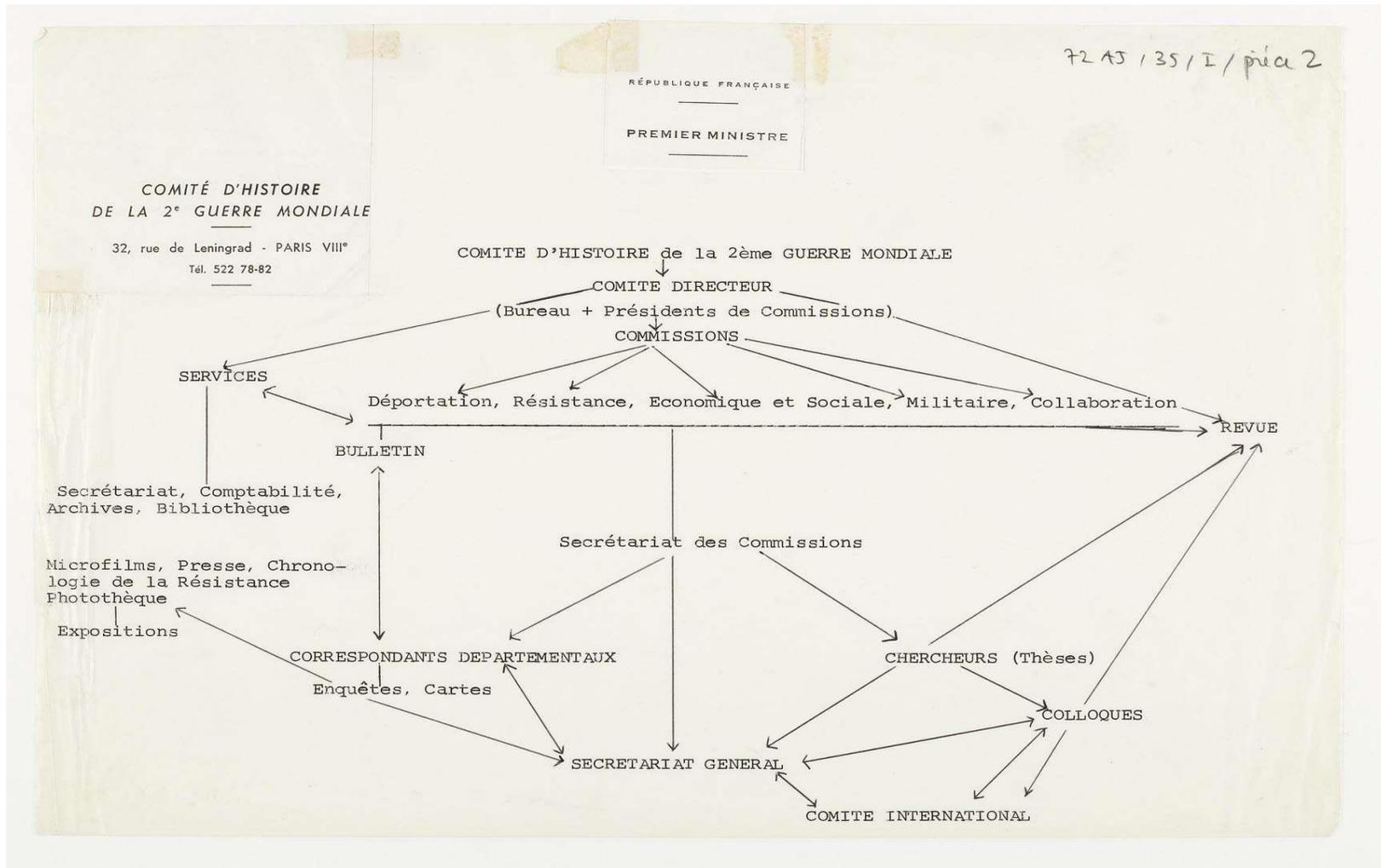
La mise en page des documents est reproduite, à l'exception des titres mis en gras et des quelques ajouts suivants :

[] : mot en partie effacé dans le document, ou corrections des fautes de frappe. Les crochets sont vides lorsque l'information n'a pas pu être lue.

].[,]:[ou]?[: points, deux points ou points d'interrogation ajoutés pour une meilleure compréhension.

Les mots soulignés sont tels quels dans les documents d'origine, ainsi que les fautes d'orthographe et les répétitions.

Annexe 1 : Organigramme du CH2GM⁵⁷³



⁵⁷³ Arch. nat., 72 AJ 35 [En ligne], consulté le 27 avril 2021, URL : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN_IR_053870/cu00din596m-11xi8z25i60n4/FRAN_0086_000048_L

Annexe 2 : Liste des correspondant·e-s et leurs collaborateurs de la CHOLF et du CH2GM (1947-1979)

Cette liste est issue de *Faire l'Histoire de la Résistance. (Actes du colloque international organisé par la Fondation de la Résistance et l'IEP de Lyon, 18-19 mars 2008, dirigé par Laurent Douzou*⁵⁷⁴. Elle a cependant été modifiée. La liste originelle a essentiellement été produite grâce aux données présentes dans les *Bulletins intérieurs* de la CHOLF et du CH2GM, l'année 1948 étant le point de départ du recensement des correspondants. L'arrêté du ministre de l'Éducation nationale du 9 octobre 1947⁵⁷⁵, qui alloue une somme à titre de remboursement pour frais de bureaux et de déplacement aux secrétaires des Comités locaux et correspondant·e-s de la CHOLF, nous permet de prendre 1947 comme année de départ et ainsi de compléter la liste préétablie. Mise sous forme de tableau, une colonne référence le genre des correspondant·e-s afin d'établir des statistiques genrées tout en permettant d'enlever la mention de « Mme » ou « Mlle » aux noms des correspondantes. Les dates mentionnées ne correspondent pas nécessairement à la date d'entrée en fonction des correspondant·e-s : parfois seulement cité·e-s, ils et elles peuvent également n'être mentionné·e-s qu'au moment où ils et elles quittent leur fonction pour des raisons diverses. Certains noms se répètent sans que nous sachions s'il s'agit, ou non, de la même personne. Au contraire, certaines personnes ont un nom extrêmement semblable et la même profession, il pourrait s'agir d'une même personne avec une faute de frappe : Thilliez et Thulliez pour l'Indre. Les noms des professions ont été homogénéisés par rapport à la liste d'origine qui s'en tenait strictement aux mentions des *Bulletins*, permettant une meilleure vision d'ensemble. Ainsi, cette liste ne permet pas d'établir des statistiques extrêmement précises, à cause des raisons émises précédemment mais aussi car certaines mentions restent floues : nous ne savons pas précisément qui des personnes mentionnées étaient des correspondant·e-s ou des aides les accompagnant, de même pour la mention « travaille avec » qui ne permet pas de préciser si plusieurs correspondant·e-s travaillaient conjointement ou si une équipe de travail entourait le ou la correspondant·e. La colonne « Notes » est présente afin d'apporter des précisions sur le rôle de la personne citée ou ses antécédents (résistant·e, déporté·e, prisonnier de guerre...), ou d'autres informations. Certaines informations proviennent également de la correspondance concernant la nomination des correspondant·e-s par le préfet⁵⁷⁶.

⁵⁷⁴ L. Douzou, *Faire l'Histoire de la Résistance. op. cit.*, p. 315-328.

⁵⁷⁵ Arch. nat., F 17 18016.

⁵⁷⁶ Arch. nat., 72 AJ 680.

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
1	Ain	Appleton	Archives départementales	1947	Bourg-en-Bresse	F	
	Ain	Morin		1949		H	
	Ain	Bojoly		1959	Bourg-en-Bresse	H	
	Ain	Gagnieux	Instituteur en retraite	1960	Bourg-en-Bresse	H	
	Ain	Comte		1970		H	
	Ain	Genet		1974		H	
	Ain	Dusonchet	Archives départementales	1976	Bourg-en-Bresse	H	
2	Aisne	Mangeot	Inspecteur primaire	1947	Saint-Quentin	H	
	Aisne	Paris	Professeur d'école normale	1952	Laon	H	
	Aisne	Brunet	Professeure de lycée	1952	Saint-Quentin	F	
	Aisne	Beaujean	Directeur d'école honoraire	1952		H	
	Aisne	Caillot	Professeure de lycée	1952	Saint-Quentin	F	
	Aisne	Deschamps	Professeure certifiée d'histoire de collège	1953	Laon	F	
	Aisne	Berthiault	Professeur de lycée	1960	Soissons	H	
3	Allier	Mme Monceau		1947	Moulins	F	
	Allier	Varennnes	Instituteur	1961	Montluçon	H	
	Allier	Naudin		1962	Moulins	H	
	Allier	Touret	Professeur de lycée	1977	Moulins	H	
4	Basses-Alpes	Garcin	Directeur de collège en retraite	1947	Digne	H	
	Basses-Alpes	Martin-Charpenel	Docteur	1947	Manosque	H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Basses-Alpes	Bœuf	Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports	1947	Digne	H	
	Basses-Alpes	Joseph	Instituteur	1952		H	
	Basses-Alpes	Chotard	Proviseur de lycée	1959	Digne	H	
	Basses-Alpes	Varcin		1960		H	
	Basses-Alpes	Reparaz		1960		H	
	Basses-Alpes	Collier	Directeur des Archives départementales	1965	Digne	H	
5	Hautes-Alpes	Terrasson-Duvernon	Commandant	1948	Gap	H	
	Hautes-Alpes	Terrasson-Duvernon		1959		F	
	Hautes-Alpes	Beraud	Professeur de collège	1975	Gap	H	
6	Alpes-Maritimes	Erhmann	Professeur de lycée	1947	Nice	H	
	Alpes-Maritimes	Daumas	Abbé	1952	Nice	H	
	Alpes-Maritimes	Legrand		1959		F	
	Alpes-Maritimes	Maron	Professeure de lycée	1959	Nice	F	
	Alpes-Maritimes	Gilormini	Professeure de lycée	1960	Nice	F	
	Alpes-Maritimes	Faure-Muret	Agrégé	1963	Nice	H	
	Alpes-Maritimes	Benezit	Professeur de lycée	1967	Nice	H	
	Alpes-Maritimes	Girard	Directeur de collège	1967	Nice	H	
	Alpes-Maritimes	Panicacci	Professeur d'histoire	1973		H	
7	Ardèche	De Font Reaulx	Archiviste	1948	Privas	H	
	Ardèche	Fournier	Ingénieur	1949	Privas	H	
	Ardèche	Baussier		1952	Aubenas	H	Confirmé en 1959, décédé en 1969
	Ardèche	Rufin	Professeur de lycée	1969	Tournon	H	Remplace Baussier
	Ardèche	Ducros		1972		H	
8	Ardennes	Robinet	Archiviste en chef	1947	Mézières	H	
	Ardennes	Manceau	Professeur d'histoire d'école normale	1952	Charleville	H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Ardennes	Cloet		1959		H	
	Ardennes	Vadon		1960		H	
9	Ariège	Garrisson	Professeur de collège	1948	Saint-Girons	H	Démission en janvier 1949
	Ariège	Saint-Alary	Directeur d'école honoraire	1953		H	Ancien déporté
	Ariège	Dupuy	Professeur de lycée	1961	Foix	H	
	Ariège	Ruby	Professeur de lycée	1961	Foix	H	
	Ariège	Delpla	Professeur agrégé de lycée	1963	Foix	H	
	Ariège	Laurens		1963		H	Adjoint de Delpla
10	Aube	Lejeune	Directeur d'école	1948	Troyes	H	
	Aube	Lejeune		1952	Montaulin	H	
	Aube	Demons	Inspecteur primaire honoraire	1952		H	
	Aube	Sigmann	Inspecteur d'académie	1960		H	
	Aube	Liegeois	Directeur de cours complémentaire retraité	1960		H	Aide Sigmann
	Aube	Bernard	Directeur des Archives départementales	1962	Troyes	H	
	Aube	Bernard	Directrice d'école honoraire	1969		F	
	Aube	Siret	Professeure d'école normale retraitée	1969		F	
	Aube	Wiedemann	Professeur d'école normale	1976	Troyes	H	
	Aube	Roche		1978		H	
11	Aude	Blaquières	Archiviste en chef	1947	Carcassonne	H	
	Aude	Vidal (Aubert)		1958	Narbonne	H	Décédé en 1961
	Aude	Vidal (André)		1961	Ornaisons	H	Remplace son père Aubert Vidal

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Aude	Delpech	Secrétaire général de mairie	1961	Carcassone	H	Remplace Aubert Vidal
	Aude	Bourges	Adjoint d'archives honoraire	1967		H	
	Aude	Debant		1967		H	
	Aude	Bras	Directeur adjoint de collège	1969	Carcassone	H	
	Aude	Allaux	Commissaire divisionnaire honoraire	1969	Carcassone	H	
12	Aveyron	Flottes	Professeur	1947	Rodez	H	
	Aveyron	Albouy	Professeur	1953	Millau	H	
	Aveyron	Loubière		1954		H	Adjoint de Albouy
	Aveyron	Piquemal	Professeur d'école normale	1957	Rodez	H	
	Aveyron	Campergue		1960		H	
	Aveyron	Bouissou		1967		F	Adjointe de Campergue
	Aveyron	Jarriot		1975	Rodez	H	Travaille avec Campergue
	Aveyron	Foucras	Chanoine	1975	Rodez	H	
13	Bouches-du-Rhône	Plantier		1947	Marseille	H	
	Bouches-du-Rhône	Bourgin	Professeur de lycée	1948	Aix-en-Provence	H	
	Bouches-du-Rhône	Giraud	Professeur de lycée	1948	Marseille	H	Remplace Plantier en novembre, travaille avec Bourgin
	Bouches-du-Rhône	Mosse	Professeur de lycée	1955		H	Travaille avec deux professeurs agrégés d'histoire
	Bouches-du-Rhône	Giraud		1957	Marseille	H	Interné de la Résistance

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Bouches-du-Rhône	Jobey	Professeur de collège moderne honoraire	1960		H	Aide Giraud, puis devient adjoint
	Bouches-du-Rhône	Caillol	Professeur de lycée	1962		H	Remplace Jobey qui devient adjoint
	Bouches-du-Rhône	Allemand	Professeur de lycée	1964	Marseille	H	Adjoint de Jobey
	Bouches-du-Rhône	Bourrilly		1964	Marseille	H	Adjoint de Jobey
	Bouches-du-Rhône	Allemand		1966	Marseille	H	Enquête "Les Victimes de la Libération"
	Bouches-du-Rhône	Le Roux	Professeur de lycée	1969	Marseille	H	Travaille avec Giraud
	Bouches-du-Rhône	Beauquier	Professeur de lycée	1971	Marseille	H	
	Bouches-du-Rhône	Gaillard	Conseiller pédagogique honoraire	1976	Marseille	H	
	Bouches-du-Rhône	Oppetit	Conservateur aux Archives départementales	1978	Marseille	H	Anciennement à Belfort
14	Calvados	De Bouard	Professeur à la faculté de Lettres	1947	Caen	H	
	Calvados	Grall	Sous-archiviste	1959		F	Travaille avec De Bouard
	Calvados	Heintz	Professeur	1976	Caen	H	
15	Cantal	Barnet	Directeur de cours complémentaire	1948	Aurillac	H	
	Cantal	Amarger	Directeur du <i>Montagnard</i>	1950	Saint-Flour	H	
	Cantal	Mandirac	Professeur d'histoire de collège	1952	Mauriac	H	
	Cantal	Payrasse	Bureau des déportés et internés politiques	1953	Aurillac	H	
	Cantal	Martres	Professeur de lycée	1960	Aurillac	H	
16	Charente	Leproux		1948	Paris	H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Charente	Beillard	Instituteur	1949	Chazelles	H	
	Charente	Jardry	Directeur d'école	1957		H	prisonnier de guerre
	Charente	Clerfeuille	Professeur de lycée	1960	Angoulême	H	
	Charente	Facon	Professeur de lycée	1960	Angoulême	H	
	Charente	Clerfeuille		1960		F	
	Charente	Beillard	Directeur d'école	1962	Angoulême	H	A déjà été correspondant
17	Charente-Maritime	Delafosse	Archiviste en chef	1947	La Rochelle	H	
	Charente-Maritime	Thibaudeau		1959		H	chef départemental de la Résistance, travaille sur la chronologie avec Mme Bouchet
	Charente-Maritime	Bouchet	Institutrice de collège	1959	La Rochelle	F	Internée, veuve de déporté
	Charente-Maritime	Gayot		1961	La Rochelle	H	Ancien déporté
	Charente-Maritime	Pelletier		1961		F	Était correspondante, désormais remplacée par Gayot
	Charente-Maritime	Faure	Professeur de lycée	1976	La Rochelle	H	
18	Cher	Cravayat	Archiviste en chef	1947	Bourges	H	N'est plus correspondant durant l'année 1949
	Cher	Wimbee	Professeur d'école normale retraité	1950	Bourges	H	Remplace Cravayat à la demande de ce dernier qui continue de travailler avec lui jusqu'en 1954 (décès de Wimbee)
	Cher	Caron		1959		F	
	Cher	Taillemite	Directeur des Archives départementales	1960	Bourges	H	Muté à Paris la même année

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Cher	Ribault	Directeur des Archives départementales	1960	Bourges	H	Remplace Taillemite
	Cher	Vieux	Maître-assistant à l'IUT	1969	Bourges	H	Travaille avec Ribault
	Cher	Jenn	Directeur départemental des services d'archives	1977	Bourges	H	
19	Corrèze	Guitard	Secrétaire de l'Inspection académique	1948	Tulle	H	
	Corrèze	Dautrement	Directeur d'école	1949	Brive	H	Egalement cité en 1963 : retraité
	Corrèze	Debant		1959		H	
	Corrèze	Quincy	Directeur des Archives départementales	1970		H	Cesse d'être correspondant
	Corrèze	Château		1970		F	Aidée par Quincy
	Corrèze	Salles	Professeur de lycée	1974	Tulle	H	
	Corrèze	Besse	Professeur de collège	1976	Tulle	H	
20	Corse	Livrelli	Directeur d'école honoraire, rédacteur en chef de <i>La Corse</i>	1947	Ajaccio	H	Déporté par les Italiens
	Corse	Vinciguerra	Professeur d'histoire de lycée	1948	Bastia	H	
	Corse	Alesandri	Instituteur en retraite	1955	Ajaccio	H	Remplace Livrelli
	Corse	Durizy	Maison du Combattant	1956	Ajaccio	H	Remplace Alesandri
	Corse	Chaubin	Professeure de lycée	1971	Ajaccio	F	
21	Côte-d'Or	Lessiau	Professeur agrégé de lycée	1948	Dijon	H	
	Côte-d'Or	Delessart		1950		H	Travaille avec Lessiau
	Côte-d'Or	Marlot		1960		H	
	Côte-d'Or	Lombard	Professeur de lycée	1960	Dijon	H	
	Côte-d'Or	Philippot	Ecole de filles	1961	Dijon	H	Aide Lombard
	Côte-d'Or	Meuret		1961	Dijon	H	Aide Lombard
	Côte-d'Or	Gounand		1970		H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
22	Côtes-du-Nord	Ancelin	Professeur d'école normale	1947	Saint-Brieuc	H	
	Côtes-du-Nord	Besnier	Professeur de lycée	1948	Saint-Brieuc	H	
	Côtes-du-Nord	Huguen	Professeur de lycée technique	1960	Saint-Brieuc	H	
	Côtes-du-Nord	Bougeard	Professeur de lycée	1976	Saint-Brieuc	H	
23	Creuse	Nicot	Maître d'école d'application d'école normale	1948	Guéret	H	
	Creuse	Merle		1952	Guéret	H	Ancien chef du COPA de R5, remplace Nicot
	Creuse	Maldant	Directeur d'école	1954		H	Correspondant pour la commission de la Résistance, décédé en 1957
	Creuse	Sigmann	Inspecteur d'académie	1957		H	
	Creuse	Hemmer	Directeur des services d'archives départementales	1959		H	Remplace Sigmann muté à Troyes
	Creuse	De Ficquelmont		1975		H	Travaille avec Hemmer
24	Deux-Sèvres	Pineau	Inspecteur primaire	1947	Melle	H	
	Deux-Sèvres	Dufrenne	Professeur agrégé de lycée	1959	Niort	H	Remplace Pineau
	Deux-Sèvres	Metteau	Professeur de lycée	1960	Niort	H	
	Deux-Sèvres	Vien	Professeur de collège	1963	La Crèche	H	
	Deux-Sèvres	Bigot	Professeur de lycée	1976	Saint-Maixent-L'Ecole	H	
25	Dordogne	Boillet	Chef de bataillon	1948	Périgueux	H	
	Dordogne	Laffont	Chef de bureau de la préfecture	1949	Périgueux	H	
	Dordogne	Blanc	Directeur d'école honoraire	1952		H	Ancien déporté

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Dordogne	Morquin	Professeure de collège moderne et technique	1955	Périgueux	F	Remplace Blanc
	Dordogne	Cros	Directeur d'école honoraire	1959	Périgueux	H	Double Morquin, décède en 1969
	Dordogne	Larivière	Professeur de lycée technique	1969	Périgueux	H	Remplace Cros
	Dordogne	Michel	Professeur honoraire d'histoire	1971		H	Travaille avec Larivière
	Dordogne	Beffara	Professeure de lycée	1971	Périgueux	F	Travaille avec Larivière
	Dordogne	Demene	Professeur de lycée	1973	Périgueux	H	Travaille avec Larivière et Michel
	Dordogne	Parouty	Collège d'enseignement secondaire	1973		H	Travaille avec Demene et Larivière
	Dordogne	Viaud	Professeure de lycée	1979	Saint-Michel-de-Léparon	F	Adjointe de Demene
26	Doubs	Daville	Archiviste en chef	1947	Besançon	H	
	Doubs	Marlet	Commandant	1952	Besançon	H	
	Doubs	Fohlen	Professeur à la faculté de Lettres	1960	Besançon	H	Travaille avec Fournier et Defrasne
	Doubs	Fournier		1960		H	Travaille avec Fohlen et Defrasne
	Doubs	Defrasne		1960		H	Travaille avec Fohlen et Fournier
	Doubs	Maier		1960		H	
	Doubs	Thuriet	Conseiller à la cour d'appel	1968	Besançon	H	
	Doubs	Jaboeuf		1968	Besançon	H	Président des anciens FFI du Doubs, décédé en 1970

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Doubs	Mercier		1970		H	Travaille avec Jaboeuf et Thuriet, surtout à la statistique de la déportation
	Doubs	Mercier		1970		F	Travaille avec Jaboeuf et Thuriet, surtout à la statistique de la déportation
	Doubs	Marcot		1974		H	
	Doubs	Vibratte		1975	Besançon	H	
	Doubs	Jaffres	Professeur de collège	1977	Besançon	H	
27	Drôme	De Font Reaulx	Archiviste en chef	1948	Valence	H	
	Drôme	De Saint-Prix		1949	Saulce	H	
	Drôme	Planel	Professeur	1954	Valence	H	
	Drôme	Vincent-Beaume		1955		H	
28	Eure	Baudot	Archiviste en chef	1948	Evreux	H	
	Eure	Maury	Professeur d'histoire de collège technique	1952	Evreux	H	
	Eure	Pasco		1960		H	
	Eure	Beau	Chef du service de l'Office national des anciens combattants	1960	Evreux	H	Décédé en 1970
	Eure	Savéant		1970		H	Remplace Beau
	Eure	Normand	Professeur de collège	1971	Le Neubourg	H	
	Eure	Papp	Professeur	1978		H	
29	Eure-et-Loir	Waquet	Archiviste en chef	1947	Chartres	H	Deviens directeur des Archives départementales en 1960
	Eure-et-Loir	Martin	Professeur agrégé de lycée	1952	Chartres	H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Eure-et-Loir	Carre	Professeur agrégé de lycée	1953	Chartres	H	
	Eure-et-Loir	Thoby		1960	Chartres	H	
	Eure-et-Loir	Brean	Institutrice retraitée	1967		F	
30	Finistère	Waquet	Archiviste en chef	1948	Quimper	H	
	Finistère	Le Grand		1956		H	
	Finistère	Thomas	Instituteur	1959	Brest	H	Aide Le Grand
31	Gard	Gouron	Archiviste en chef	1947	Nîmes	H	
	Gard	Maruejols	Professeur de cours complémentaire	1952	Nîmes	H	
	Gard	Boissière		1955		H	Devient correspondant de la sous-commission Déportation en 1966
	Gard	Vielzeuf		1966	Nîmes	H	Remplace Boissière
	Gard	Sablou	Directeur des Archives départementales	1968		H	
	Gard	Bourderon		1970		H	
	Gard	Cosson	Professeur	1978	Nîmes	H	
32	Haute-Garonne	Wolff	Professeur à la faculté de Lettres	1947	Toulouse	H	
	Haute-Garonne	Fontaneau	Professeur agrégé	1949	Toulouse	H	Remplace Wolff
	Haute-Garonne	Payrau	Agrégé	1957		H	Aide Fontaneau
	Haute-Garonne	Latapie		1963	Toulouse	H	Coopération avec Fontaneau
	Haute-Garonne	Bixel	Ecole d'agriculture	1968	Saint-Godens	H	
	Haute-Garonne	Goubet		1968	Toulouse	H	
	Haute-Garonne	Gérard	Conservateur aux Archives départementales	1978	Toulouse	H	
33	Gers	Houth	Sous-archiviste	1947	Auch	H	
	Gers	Bixel	Instituteur	1952	Mielan	H	Ancien déporté
	Gers	Marambat		1961	Auch	H	Adjoint de Bixel

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Gers	Labedan		1964	Auch	H	Adjoint de Bixel
	Gers	Péré		1971	Panjas	H	Adjoint de Labedan
	Gers	Pierdona		1975	Auch	H	
34	Gironde	Calmette	Professeur de lycée	1947	Bordeaux	H	
	Gironde	Betge	Archiviste en chef	1951		H	Travaille avec Calmette
	Gironde	Grun	Professeur agrégé de lycée	1952	Bordeaux	H	
	Gironde	Talbot	Professeur agrégé de lycée	1953	Bordeaux	H	
	Gironde	Perrier	Directeur d'école	1955		H	Remplace Talbot
	Gironde	Troquereau	Préfet honoraire	1961	Camblanes	H	
	Gironde	Rodier	Inspecteur primaire honoraire	1962	Talence	H	
	Gironde	Becamps		1966	Bordeaux	H	
35	Hérault	Pons	Inspecteur d'académie	1947	Montpellier		
	Hérault	Pradalie	Professeur d'histoire de lycée	1948	Montpellier	H	
	Hérault	Coucy		1952	Montpellier	H	
	Hérault	Tixador	Président de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus (UNADIF)	1957	Montpellier	H	Ancien déporté
	Hérault	Bouladou		1959		H	
	Hérault	Maurin	Assistant à l'université	1976	Montpellier	H	
36	Ille-et-Vilaine	Rebillon	Professeur à la faculté de Lettres	1948	Rennes	H	
	Ille-et-Vilaine	Lecomte	Professeur de lycée	1949	Rennes	H	
	Ille-et-Vilaine	Freville	Agrégé d'histoire, docteur ès lettres	1950	Rennes	H	Remplace Lecomte
	Ille-et-Vilaine	Buffet		1950		H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Ille-et-Vilaine	Bouvet		1959			
	Ille-et-Vilaine	Nicolas	Professeur de lycée	1960	Rennes	H	
	Ille-et-Vilaine	Auguin	Professeur honoraire	1961	Rennes	H	Remplace Nicolas
	Ille-et-Vilaine	Duval		1962	Rennes	H	
	Ille-et-Vilaine	Allaire	Professeur de lycée	1966	Rennes	H	
	Ille-et-Vilaine	Chotard	Conseiller honoraire à la cour d'appel	1969	Rennes	H	
	Ille-et-Vilaine	Butler	Professeure de lycée	1974	Rennes	F	
	Ille-et-Vilaine	Sainclivier	Professeure de lycée	1974	Rennes	F	
	Ille-et-Vilaine	Fréville	Sénateur	1978		H	Participe aux travaux
37	Indre	Thilliez	Archiviste	1947	Châteauroux	H	
	Indre	Sadron		1948	Châteauroux	H	
	Indre	Bruneau	Professeur d'école normale	1948		H	
	Indre	Gay	Professeur de lycée	1948	Châteauroux	H	
	Indre	Martinon	Instituteur retraité	1948		H	
	Indre	Thuilliez	Archiviste	1950	Châteauroux	H	Remplace Sadron
	Indre	Bellier		1952	Châteauroux	H	Ancien déporté
	Indre	Plateaux		1960	Châteauroux	H	
	Indre	Plateaux		1960	Châteauroux	F	
	Indre	Du Boisrouvray	Directeur des Archives départementales	1963	Châteauroux	H	
	Indre	Nicault		1966		H	
38	Indre-et-Loire	Massiest-Dubiest	Archiviste	1947	Tours	H	
	Indre-et-Loire	Millet	Instituteur honoraire	1948	Tours	H	Démission la même année
	Indre-et-Loire	Vivier	Inspecteur général de l'Instruction publique, ancien préfet du département	1950	Tours	H	Décédé en 1975
	Indre-et-Loire	Bohbot		1970	Tours	H	Aide Vivier

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Indre-et-Loire	Rabouin	Professeur agrégé de lycée	1975		H	Remplacer Vivier, précédemment correspondant du Loir-et-Cher
39	Isère	Faure	Directeur d'école	1947	Grenoble	H	
	Isère	Mathieu	Directrice d'école normale honoraire	1950		F	Remplace Faure
	Isère	Batailh	Docteur	1952		H	Père de déporté non-revenu
	Isère	Silvestre	Professeure agrégée d'histoire de lycée	1963	Grenoble	F	
	Isère	Silvestre	Professeur de lycée	1974		H	Travaille avec Mme Silvestre
	Isère	Chanal	Directeur des études d'histoire au centre de formation des professeurs d'enseignement général de collège (PEGC)	1974		H	Tous les correspondants travaillent ensemble
40	Jura	Mermet	Directeur de la Jeunesse et des Sports	1947	Lons-le-Saunier	H	
	Jura	Baud		1960		F	
	Jura	Leroy	Directrice des Archives départementales	1966	Lons-le-Saunier	F	Adjointe de Baud
	Jura	Boyot	Adjoint de la directrice des Archives départementales	1967	Lons-le-Saunier	H	Adjoint de Baud
	Jura	Gaudillier	Professeur de lycée	1977		H	
41	Landes	Castex	Inspecteur primaire	1949	Dax	H	
	Landes	Cantal	Président des anciens résistants, déportés internés et familles de	1953		H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
			disparus				
	Landes	Pailhe	Professeur de lycée	1967	Mont-de-Marsan	H	
	Landes	Bridon	Directeur de centre d'orientation professionnelle	1971	Mont-de-Marsan	H	
	Landes	Goubelle	Professeur de lycée	1973	Mont-de-Marsan	H	Travaille avec Bridon
	Landes	Cailluyer	Professeur de lycée	1975	Mont-de-Marsan	H	
42	Loire	Roinat		1948	Saint-Etienne	H	
	Loire	Boquin	Professeure de lycée	1952		F	Ancienne déportée
	Loire	Jeanblanc	Professeur agrégé d'histoire	1955	Saint-Etienne	H	
	Loire	Peycelon	Professeur de collège moderne	1960	Le Chambon-Feugerolles	H	
43	Haute-Loire	Rosier	Directeur de cours complémentaire	1947	Le Puy	H	"Rozier" en 1948
	Haute-Loire	Jarry	Archiviste en chef	1950		H	
	Haute-Loire	Dubosclard	Professeur d'école normale	1954	Le Puy	H	
	Haute-Loire	Combes	Professeur d'école normale	1957	Le Puy	H	
	Haute-Loire	Pandraud	Directeur d'école d'application	1961	Le Puy	H	Adjoint de Combes
	Haute-Loire	Pomarot	Conseiller honoraire à la cour d'appel	1970	Le Puy	H	
	Haute-Loire	Hébrard	Professeur d'histoire de lycée	1972	Issoire	H	
	Haute-Loire	Goutaloy	Professeur de lycée	1974	Le Puy	H	
44	Loire-Inférieure	Gernoux	Instituteur d'école primaire	1947	Nantes	H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Loire-Inférieure	De Béranger		1950		H	
45	Loire-Atlantique	Luce		1958	Nantes	H	
	Loire-Atlantique	Bois		1974		F	Travaille avec Luce
	Loire-Atlantique	Bouvet	Professeur de géographie de lycée	1974	Châteaubriant	H	Aide Luce et Bois
	Loire-Atlantique	Allano		1978	Nantes	F	
	Loire-Atlantique	Chantepie		1978	La Flèche	H	
46	Loir-et-Cher	Martin-Demezil	Archiviste en chef	1947	Blois	H	
	Loir-et-Cher	Cochard	Professeur de collège	1952	Blois	H	
	Loir-et-Cher	Duchene	Professeur de lycée	1960	Blois	H	
	Loir-et-Cher	Watson		1962		F	
	Loir-et-Cher	Rabouin	Professeur agrégé	1972	Châteaurenault	H	Travaille avec Duchene
47	Loiret	Guillaume	Abbé, curé	1947	Ardon	H	Après une pause, il revient en 1963
	Loiret	Lemesle		1961	Orléans	H	
	Loiret	Panot	Professeur de lycée	1962	Orléans	H	
	Loiret	Durand	Professeur de lycée	1967	Orléans	H	Remplace Panot
	Loiret	Goueffon	Professeur de lycée	1974	Pithiviers	H	
48	Lot	Mirouse	Professeur de lycée	1949	Cahors	H	
	Lot	Bousquet	Professeur d'histoire de lycée	1952	Cahors	H	
	Lot	Pezet	Professeur d'histoire de collège	1952	Cahors	H	Frère de déportée et prisonnier de guerre
	Lot	Mailhol	Lycée	1955	Cahors	H	Remplace Bousquet et travaille avec Pezet
	Lot	Capus		1960		F	Aide Mailhol
	Lot	Foucaud	Professeur d'histoire de lycée	1961	Figeac	H	Remplace Pezet nommé à Dakar
	Lot	Lafargue	Directeur d'école honoraire	1961	Cahors	H	
	Lot	Cazard	Proviseur de lycée	1963	Figeac	H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Lot	Vayron		1967		H	
	Lot	Laborie	Professeur de lycée	1968	Cahors	H	Aide Lagargue
	Lot	Monzat		1970		H	
49	Lot-et-Garonne	Perotin	Archiviste en chef	1949	Agen	H	
	Lot-et-Garonne	Tulet	Instituteur	1952		H	Ancien déporté
	Lot-et-Garonne	Tolose		1953		F	
	Lot-et-Garonne	Bourrachot		1960		H	
	Lot-et-Garonne	Caillaouze	Professeure d'école normale	1966	Agen	F	Adjointe de Tolose
	Lot-et-Garonne	Foury	Professeur de lycée	1971	Agen	F	Adjointe de Caillaouze
	Lot-et-Garonne	Sicre		1976	Agen	H	
50	Lozère	Pierrel	Instituteur	1948		H	
	Lozère	Cordesse		1970		H	
51	Maine-et-Loire	Levron	Archiviste en chef	1947	Angers	H	Nommé à Toulouse en 1957, il n'est plus correspondant
	Maine-et-Loire	Bazin	Commissaire principal de la Sûreté nationale	1949	Angers	H	Remplace Bazin
	Maine-et-Loire	Louaisil	Professeur honoraire d'école normale	1960	Angers	H	
	Maine-et-Loire	Reignoux	Professeur de lycée	1970	Angers	H	Remplace Louaisil décédé
	Maine-et-Loire	Cardot	Professeur de lycée	1975	Angers	H	
52	Manche	Patry	Professeur	1947	Saint-Lô	H	Nommé à Châteauroux la même année
	Manche	Lefevre	Bibliothécaire municipal	1947	Cherbourg	H	"Lefevbre" en 1948, décédé en 1952
	Manche	Delaunay	Inspecteur primaire	1947	Granville	H	Remplace Patry car nommé à Saint-Lô la même année

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Manche	Colin	Principal de collège honoraire	1952		H	Père de déportés non-revenus
	Manche	Lamberton	Instituteur en retraite	1958		H	Prisonnier de guerre
	Manche	Leclerc		1959		H	
53	Marne	Gandillon	Archiviste en chef	1947	Châlons-sur-Marne	H	"Gandilhon" en 1948
	Marne	Aubert	Collège moderne et technique	1952		H	Ancien déporté
	Marne	Goguel	Inspecteur départemental de l'enseignement technique	1959		H	Assiste Aubert, déporté à Neuengamme
	Marne	Menu	Secrétaire à l'enseignement technique	1959		H	Assiste Aubert, déporté à Neuengamme
54	Haute-Marne	Henriot	Professeur de lycée	1947	Chaumont	H	Chaumont
55	Mayenne	Chanteux	Archiviste	1948	Laval	H	
	Mayenne	Durand	Professeur d'école normale	1950		H	
	Mayenne	Bouhier	Professeur d'histoire d'école normale	1952		H	
	Mayenne	Beuneux	Professeur de cours complémentaire en retraite	1956	Laval	H	
	Mayenne	Robin		1960	Laval	H	
	Mayenne	Foucault	Professeur de lycée	1976	Laval	H	
56	Meurthe-et-Moselle	Lacoste	Professeur de lycée	1947	Nancy	H	
	Meurthe-et-Moselle	François	Professeur agrégé de lycée	1952	Nancy	H	Ancien déporté
	Meurthe-et-Moselle	Clémendot		1960		H	
	Meurthe-et-Moselle	Billoret		1960		H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Meurthe-et-Moselle	Cabourdin		1960		H	
	Meurthe-et-Moselle	Gérard	Directeur des Archives départementales	1963	Nancy	H	Travaille avec Clémendot
	Meurthe-et-Moselle	Mièvre	Assistant à la faculté de Lettres	1970	Nancy	H	Travaille avec Gérard, cesse ses fonctions en 1971 (muté à Nices)
	Meurthe-et-Moselle	Etienne	Professeur de collège	1973	Nancy	H	Travaille avec Gérard
57	Meuse	Bequart	Archiviste	1948	Bar-le-Duc	H	
	Meuse	Savouret	Archiviste	1949	Bar-le-Duc	H	
	Meuse	Colnat	Archiviste en chef	1950	Bar-le-Duc	H	
	Meuse	Hartert		1960	Ligny-en-Barrois	H	
	Meuse	Boulhaut	Chanoine curé de paroisse	1960	Verdun	H	
	Meuse	Pomarède	Bibliothécaire municipal	1961	Bar-le-Duc	H	
	Meuse	Weill	Directeur des Archives départementales	1964	Bar-le-Duc	H	
	Meuse	Lemée	Directeur des Archives départementales	1969	Bar-le-Duc	H	
	Meuse	Bertrand	Professeur d'école normale	1973		H	
58	Morbihan	Corgne	Professeur de lycée	1948	Pontivy	H	Retraité en 1949
	Morbihan	Tanguy	Professeur d'école normale	1952	Vannes	H	
	Morbihan	Guillemot		1957		H	Ancien déporté
	Morbihan	Leroux	Professeur de lycée	1959	Lorient	H	
	Morbihan	Frelaut	Professeur	1976	Vannes	H	
59	Moselle	Illy	Instituteur	1949	Morange	H	
	Moselle	Krommenacker	Instituteur	1949	Audun-sur-Tiche	H	
	Moselle	Rigault	Archiviste en chef	1950		H	
	Moselle	Weil	Professeur de lycée	1952	Sarreguemines	H	Ancien déporté

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Moselle	Neigert	Professeur d'histoire de cours complémentaires	1956		H	Ancien déporté
	Moselle	Hiegel	Conservateur aux Archives départementales	1969		H	
60	Nièvre	Roche	Colonel vice-président du conseil général	1948		H	Décédé en 1954
	Nièvre	Courault	Directeur d'école honoraire	1952	Nevers	H	
	Nièvre	Testard		1956		F	Internée
	Nièvre	La Bussière		1960		H	
	Nièvre	Perrin	Chef du service départemental du ministère des anciens Combattants	1960		H	
	Nièvre	De Gaulejac	Directeur des Archives départementales	1961	Nevers	H	
	Nièvre	Chanel	Docteur	1961		H	Travaille avec De Gaulejac
	Nièvre	Martinet	Professeur de lycée	1970	Nevers	H	Travaille avec Perrin
61	Nord	Lecompte	Professeur de lycée	1949	Lille	H	
	Nord	Dupont	Professeur de lycée	1949	Lille	F	
	Nord	Machu	Professeur de lycée	1949	Lille	H	Travaille avec Dupont
	Nord	Pietresson		1950	Saint-Aubin	H	
	Nord	Doual		1952		H	Date de fin de fonction
	Nord	Ducroquet	Directeur d'école	1952	Lille	H	Remplace Doual
	Nord	Erpeldinger	Professeur de collège	1960	Lille	H	
	Nord	Rousseau	Instituteur	1960	Lambres-lès-Douai	H	
	Nord	Cayez	Professeur agrégé de lycée	1962	Lille	H	
	Nord	Laurent		1970		H	Adjoint de Rousseau

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
62	Oise	Caley	Directeur d'école	1947	Beauvais	H	"Galey" en 1948
	Oise	Villerooy	Instituteur	1955		H	
	Oise	Courseaux	Instituteur	1955		H	Déporté résistant
	Oise	Gut	Directrice des Archives départementales	1959		F	
	Oise	Rosenzweig	Professeure d'histoire	1973	Beauvais	F	Travaille avec Gut
	Oise	Berthe	Professeur d'histoire	1973	Beauvais	H	Travaille avec Gut
	Oise	Lepretre		1976	Chantilly	H	
63	Orne	Viel	Professeur de collège	1948	La Ferté-Macé	H	
	Orne	Jouanne	Archiviste honoraire	1960	Alençon	H	
	Orne	Vigile	Directeur d'école	1974	Alençon	H	Travaille avec Jouanne
64	Paris	Debenest		1962	Paris	H	
65	Pas-de-Calais	Besnier	Archiviste en chef	1947	Arras	H	Retraité en 1949, il continue ses fonctions de correspondant
	Pas-de-Calais	Bougard	Archiviste	1949	Arras	H	Remplace Besnier
	Pas-de-Calais	Lesueur	Surveillante générale de lycée	1952	Béthune	F	Remplace Cosse
	Pas-de-Calais	Cosse		1952		F	Date de fin de fonction, nommée dans la Drôme
	Pas-de-Calais	Mauriange	Professeur agrégé de collège technique	1956	Boulogne	H	Prisonnier de guerre évadé
	Pas-de-Calais	Lhermitte	Colonel	1960	Arras	H	
66	Puy-de-Dôme	Paul	Instituteur	1947	Doranges	H	Ancien déporté
	Puy-de-Dôme	Manry		1960		H	
	Puy-de-Dôme	Nony		1961		H	
	Puy-de-Dôme	Auguy		1970		H	
	Puy-de-Dôme	Martin	Professeur de lycée	1971	Clermont-Ferrand	H	Travaille avec Manry
	Puy-de-Dôme	Vialatte	Président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris	1972	Montferrand	H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
67	Basses-Pyrénées	Bayaud	Archiviste en chef	1947	Pau	H	
	Basses-Pyrénées	Baradat		1957		H	
	Basses-Pyrénées	Poullenot		1960		H	
68	Pyrénées-Atlantiques	Baradat		1971		H	(Yves), date de décès
	Pyrénées-Atlantiques	Baradat		1971		H	(Aimé) remplace Yves Baradat
69	Hautes-Pyrénées	Tanesse	Professeur honoraire de lycée, bibliothécaire municipal	1949	Tarbes	H	
	Hautes-Pyrénées	Maumus		1952	Tarbes	H	Décédé en 1975
	Hautes-Pyrénées	Cansot	Inspecteur primaire	1956		H	
	Hautes-Pyrénées	Sajous		1972	Tarbes	H	Adjoint de Maumus
	Hautes-Pyrénées	Papy	Professeur à la faculté de Lettres	1974	Pau	H	
	Hautes-Pyrénées	Rey		1975		F	Remplace son père Maumus
	Hautes-Pyrénées	Giraud		1978		H	Adjoint de Rey
	Hautes-Pyrénées	Couadeau		1978	Lourdes	F	
70	Pyrénées-Orientales	Maureille	Inspecteur d'académie	1947	Perpignan	H	
	Pyrénées-Orientales	Chaix	Professeur d'histoire de lycée	1952	Perpignan	H	
	Pyrénées-Orientales	Esteve	Président de la Fondation nationale des déportés, internés résistants et patriotes	1953	Perpignan	H	
	Pyrénées-Orientales	Durrieu de Madron	Président de l'Amicale des résistants et maquisards catalans	1953	Perpignan	H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Pyrénées-Orientales	Fourquet	Directeur d'école honoraire	1960	Perpignan	H	Décédé en 1965
	Pyrénées-Orientales	Fourquet		1960		F	Travaille avec Pacouil
	Pyrénées-Orientales	Pacouil		1965	Perpignan	H	Remplace M. Fourquet
	Pyrénées-Orientales	Larrieu	Professeur de lycée	1972	Perpignan	H	Travaille avec Pacouil et Mme Fourquet
71	Bas-Rhin	Livet	Assistant à la faculté de Lettres	1948	Strasbourg	H	
	Bas-Rhin	Sigmann	Agrégé, assistant à la faculté de Lettres	1953	Strasbourg	H	
	Bas-Rhin	Mey	Professeur de lycée	1956		H	
	Bas-Rhin	Beer-Gehler	Professeur de collège	1957	Saverne	H	
	Bas-Rhin	Dreyfus	Attaché de recherches au CNRS	1960	Strasbourg	H	
	Bas-Rhin	Gstalter	Délégué Adjoint de la délégation régionale des anciens Combattants	1962		H	Adjoint de Dreyfus
	Bas-Rhin	Foessel		1967		H	
	Bas-Rhin	Kelche	Professeure de lycée	1968	Strasbourg	F	Travaille avec Foessel
	Bas-Rhin	Mullet		1969		H	
	Bas-Rhin	Lange		1976	Strasbourg	F	
72	Haut-Rhin	Bopp	Professeur de collège	1948	Colmar	H	
	Haut-Rhin	Blasy	Professeur de collège technique	1956		H	Travaille avec Bopp
	Haut-Rhin	Clauser	Professeure de collège national	1959	Mulhouse	F	
	Haut-Rhin	Riedweg	Professeur	1979	Mulhouse	H	
73	Rhône	Bouvier	Professeur de lycée	1947	Lyon	H	
	Rhône	Ruby		1948	Lyon	H	Remplace Bouvier

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Rhône	Lecour		1949		H	
	Rhône	Deniau		1950		H	
	Rhône	Lebosse		1950	Villeurbanne	H	
	Rhône	Nicod	Conservateur aux Archives départementales	1961		H	Travaille avec Lebosse
	Rhône	Ruby	Professeur	1962	Lyon	H	Adjoint de Lebosse
	Rhône	Frezal		1962	Lyon	H	Adjoint de Ruby
	Rhône	Cayez	Professeur agrégé	1965	Caluire	H	Adjoint de Lebosse
	Rhône	Thomas	Avocat général honoraire	1966		H	
	Rhône	Chanel		1967	Lyon	H	
	Rhône	Aulas		1972	Vaugneray	H	Adjoint de Thomas
	Rhône	Brison	Lycée	1978	Lyon	F	
	Rhône	Le Baron	Professeur	1979	Villeurbanne	H	
74	Saône-et-Loire	Vincent	Sous-préfet honoraire	1948	Louhans	H	
	Saône-et-Loire	Pirat		1960		H	
	Saône-et-Loire	Barlet	Instituteur	1961	Varennes-sous-Dun	H	
	Saône-et-Loire	Barault	Directeur de collège	1969		H	
	Saône-et-Loire	Velu	Professeure de lycée	1973	Mâcon	F	Travaille avec Barault
	Saône-et-Loire	Marguin	Professeure agrégée de lycée	1973	Mâcon	F	Travaille avec Barault et Velu
	Saône-et-Loire	Chauney	Archiviste à la bibliothèque municipale	1977	Châlon-sur-Saône	F	
75	Haute-Saône	Chiclet	Directrice d'école normale	1948	Vesoul	F	
	Haute-Saône	Medard	Professeur honoraire de Faculté	1956		H	
	Haute-Saône	Caretti	Professeur d'école normale	1963	Vesoul	H	
	Haute-Saône	Latrille	Professeur d'histoire de lycée	1965	Luxeuil	H	
	Haute-Saône	Sarre	Professeur de lycée	1967	Luxeuil	H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Haute-Saône	Rivat		1970		H	Adjoint de Sarre
	Haute-Saône	Peroniat	Maire	1970	Comberjon	H	Adjoint de Sarre
76	Sarthe	Cordonnier	Archiviste en chef	1947	Le Mans	H	Bibliothécaire en 1948
	Sarthe	Pioger	Directeur de cours complémentaire à la retraite	1959		H	
	Sarthe	Moret-Bailly	Agrégé	1957		H	Prisonnier de guerre
	Sarthe	Pioger		1959		F	
	Sarthe	Coutelle	Directeur de cours complémentaire honoraire	1960	Le Mans	H	
	Sarthe	Garnier		1975	Le Mans	H	Travaille avec Coutelle
77	Savoie	Lestien	Général	1948	Chambéry	H	
	Savoie	De Lavarelle	Sous-archiviste	1959		H	Adjoint de Lestien
	Savoie	Pochard	Colonel	1960		H	Secondé par De Lavarelle
	Savoie	Respaut	Professeur de lycée	1978	Chambéry	H	Travaille avec Pochard
78	Haute-Savoie	Guinchonnet	Professeur de collège moderne	1947	Annecy	H	"Guinchonnet" en 1948
	Haute-Savoie	Simoen	Chef du service départemental des anciens Combattants	1960		H	
	Haute-Savoie	Fivel		1960		H	
	Haute-Savoie	Mariotte	Directeur des Archives	1963	Annecy	H	
	Haute-Savoie	Gambier		1967	Annecy	H	
	Haute-Savoie	Demichelis	Professeur de lycée	1976	Bonneville	H	
	Haute-Savoie	Mouthon	Professeur de collège	1977	Annemasse	H	
	Haute-Savoie	Poirson		1978	Annecy	H	
79	Seine-Inférieure	Blanchet	Archiviste en chef	1947	Rouen	H	
	Seine-Inférieure	Leprettre	Directeur d'imprimerie	1952	Rouen	H	Ancien déporté
	Seine-Inférieure	Piontek	Professeur de collège technique	1952	Rouen	H	Ancien déporté

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Seine-Inférieure	Hecht	Journaliste	1955	Rouen	H	
80	Seine-Maritime	Mansire		1957		H	Prisonnier de guerre
	Seine-Maritime	Dubuc	Président de la Société d'émulation, école	1960	Bois-Guillaume	H	
	Seine-Maritime	Stephan		1960	Mont-Saint-Aignan	F	
	Seine-Maritime	Joutel		1961		F	Travaille avec Stephan
	Seine-Maritime	Couture	Ecole	1970	Barentin	H	
	Seine-Maritime	Boivin		1970		H	
	Seine-Maritime	Marquis	Professeur de collège	1974	Saint-Etienne-du-Rouvray	H	Travaille avec Boivin et Couture
81	Seine-et-Marne	Parre	Directrice de collège	1948	Fontainebleau	F	
	Seine-et-Marne	Loze	Institutrice	1955		F	Remplace Parre
	Seine-et-Marne	Tetrot	Professeur de cours complémentaire	1960	Soignolles-en-Brie	H	
	Seine-et-Marne	Lhuillier	Abbé curé	1960	Chartrettes	H	Ancien déporté
	Seine-et-Marne	Cherrier		1976	Montereau	H	
82	Seine-et-Oise	Guignepain	Inspecteur primaire honoraire	1947	Draveil	H	Muté, démissionne en 1949
	Seine-et-Oise	Lansart		1960		H	
83	Yvelines	Coupry	Sous-archiviste aux Archives départementales	1973	Versailles	F	
	Yvelines	Buxtorf	Archiviste	1976	Versailles	F	
84	Somme	Logie	Bibliothécaire municipal	1947	Amiens	H	
	Somme	Auger Duvigaud	Professeur de collège	1952	Abbeville	H	
	Somme	Vasselle	Docteur	1959		H	
	Somme	Metteau		1970		H	
	Somme	Duverlie		1972	Amiens	H	Aide Vasselle
85	Tarn	Gresles-Bouignol	Archiviste en chef	1948	Albi	H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
	Tarn	Guy	Professeur de lycée	1952	Albi	H	Travaille en équipe avec Aλουςque, Sudries, Henry, Canredon
	Tarn	Aλουςque	Professeur de collège moderne	1952	Albi	H	
	Tarn	Sudries	Professeure de collège classique	1952	Albi	F	
	Tarn	Henry	Professeure de collège classique	1952	Albi	F	
	Tarn	Canredon	Professeure de collège moderne	1952	Lavaur	F	
	Tarn	Saulière		1952		H	Frère de déporté non-rentré, remplace Henry
	Tarn	Schapira	Professeur de lycée	1963	Albi	H	Adjoint de Saulière
	Tarn	Fabre	Professeur	1974		H	
	Tarn	Fabre	Professeure	1974		F	
86	Tarn-et-Garonne	Ressigeac	Professeur d'espagnol de lycée	1947	Montauban	H	
	Tarn-et-Garonne	Dossat	Professeur d'histoire de lycée	1947	Montauban	H	
	Tarn-et-Garonne	Feral	Licenciée d'histoire et géographie, diplômée d'études supérieures	1950		F	Travaille avec Dossat et Ressigeac
87	Territoire de Belfort	Playoust	Directeur des Archives départementales	1963		H	
	Territoire de Belfort	Mansotte		1970		H	
	Territoire de Belfort	Oppetit	Directeur des services d'archives	1976	Belfort	H	
	Territoire de Belfort	Rousseau		1978		H	Remplace Oppetit

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
88	Var	Masson	Instituteur	1947	Vidauban	H	
	Var	Coulet	Bibliothécaire-archiviste municipal	1947	Toulon	H	
	Var	Guillon		1975		H	
89	Vaucluse	Chobaut	Archiviste en chef	1947	Avignon	H	
	Vaucluse	Cucumel	Instituteur, ancien chef de réseau et chef départemental adjoint des MUR	1949	Cavaillon	H	
	Vaucluse	Benoit	Professeur agrégé d'histoire de lycée	1952	Avignon	H	
	Vaucluse	Autrand	Chef de division à la préfecture	1953		H	
	Vaucluse	Issautier	Professeur d'école normale	1975	Avignon	H	
90	Vendée	Jodet	Directrice d'école honoraire	1947	Les Essarts	F	
	Vendée	Gourhand	Directeur des Archives départementales	1960	La Roche-sur-Yon	H	
	Vendée	Nocquet	Professeur de lycée	1962	Les Sables d'Olonne	H	
91	Haute-Vienne	Betge	Archiviste	1948	Limoges	H	
	Haute-Vienne	Langlois	Archiviste en chef	1949	Limoges	F	
	Haute-Vienne	Duchain	Archiviste départemental	1950	Limoges	H	
	Haute-Vienne	Mascomère	Professeure de lycée	1952	Limoges	F	
	Haute-Vienne	Retat		1957	Limoges	H	Ancien déporté
	Haute-Vienne	Peyral		1960		H	
	Haute-Vienne	Dubois	Instituteur retraité	1960	Limoges	H	
	Haute-Vienne	Decanter	Directeur des Archives départementales	1961	Limoges	H	
	Haute-Vienne	Pastaud	Professeure de collègue	1972	Limoges	F	Aide Decanter

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
92	Vienne	Salvini	Archiviste en chef	1948	Poitiers	H	
	Vienne	Villard	Archiviste en chef	1953	Poitiers	H	
	Vienne	Boulard	Professeur de lycée	1960	Poitiers	H	
	Vienne	Huyard		1960	Poitiers	H	Ancien déporté
	Vienne	Racault	Professeur de lycée	1966	Poitiers	H	
	Vienne	Picard		1968		H	Partage les tâches de Racault
93	Vosges	Robet	Archiviste en chef	1947	Epinal	H	
	Vosges	Savouret	Assistant à la faculté de Lettres	1952	Nancy	H	
	Vosges	François	Professeur agrégé de lycée	1953	Nancy	H	
	Vosges	Notebaert	Secrétaire général de l'office des anciens Combattants	1960	Epinal	H	
	Vosges	Dodin		1960		H	Cité à Saint-Dié en 1967
	Vosges	Briswalter		1963	Bruyères	H	
94	Yonne	Haudin	Inspecteur d'académie	1947	Auxerre	H	
	Yonne	Vauthier	Professeur de cours par correspondance	1950	Joigny	H	Déporté à Oranienbourg
	Yonne	Regnard		1956		H	Déporté, décédé en 1966
	Yonne	Hohl	Directeur des services d'archives	1967	Auxerre	H	
	Yonne	Gautrin	Directeur de groupe scolaire	1975	Joigny	H	
	Yonne	Drogland	Professeur de collège	1977	Sens	H	
95	Tunisie	Pignon	Secrétaire d'institut de hautes études	1949	Tunis	H	
96	Etats-Unis	Mirkine-Guetzevitch		1949		H	
97	Guadeloupe	Benet	Proviseur de lycée	1948	Pointe-à-Pitre	H	
98	Martinique	Rimbaud	Importateur	1948	Fort-de-France	H	

	Département	Nom des correspondant·e·s	Profession exercée	Date de mention	Lieu	Genre	Notes
99	Maroc	Truchet	Contrôleur civil retraité	1952	Rabat	H	
100	Madagascar	Marchand-Thebault	Archiviste	1959	Tananarive	F	
101	Réunion	Scherer	Archiviste	1959		H	Succède à Perotin
		Perotin		1959		H	Date de fin de fonction
		Gerbeau	Directeur-adjoint de l'IUT de Lettres et sciences humaines	1973	Saint-Denis	H	

Annexe 3 : Étude sur le maquis par la CHOLF (novembre 1949)⁵⁷⁷

Au cours des réunions régionales, le plan d'étude suivant a été établi sur les maquis :

1° - Naissance, (date, emplacement, origine : camouflage de gens traqués, ou de résistance, réfractaires au S.T.O.)

2° - La vie du Maquis.

a) les maquisards ; variations de leur nombre, appartenance sociale et politique des chefs.

- b) l'organisation :
- logement
 - ravitaillement
 - financement
 - rapports avec les habitants
 - armement (relations avec la S.A.P., les mouvements de Résistance), école de cadres.
 - de quelle organisation dépendait le maquis ? (isolé, A.S., F.T.P., O.R.A., W.O.)

3° - Histoire du maquis.

- a) les attaques du G.M.R. ou de la milice.
- b) les combats avec les Allemands.
- c) les déplacements du maquis.
- d) les groupes francs, leurs actes de sabotages et leur action contre les collaborateurs.

4° - Rôle du maquis pendant la Libération :

- a) participation à un plan d'ensemble ou action isolée.
- b) les missions interalliées.
- c) les combats, l'entrée dans les villes (dates précises).
- d) l'intégration :
 - aux F.F.I.
 - à l'armée régulière.

Il y aurait intérêt à rédiger toutes les études sur les maquis conformément à ce schéma.

⁵⁷⁷ *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n° 10, novembre 1949, p. 7, Arch. nat., 72 AJ 27

Annexe 4 : « Petite chronologie » de la guerre par la CHOLF (mai 1948)⁵⁷⁸

Les témoins interrogés confondent souvent les dates ; il est bon de fixer leurs souvenirs autour d'un événement important. Voici les principaux :

18 juin 1940	Appel du Général de GAULLE à Londres
22 juin	Signature de l'armistice avec les Allemands
24 octobre	Entrevue de Montoire
8 juin 1941	Entrée des Forces Françaises Libres en Syrie
22 juin	Agression allemande contre l'U.R.S.S.
22 juillet	Premier parachutage en France
19 août	Fusillade de 50 otages à Châteaubriant
19 novembre	Arrivée en France de Yvon MORANDAT
11 décembre	L'Allemagne déclare la guerre aux Etats-Unis
11 avril 1942	Début du S.T.O. Hitler demande à LAVAL 150. 000 spécialistes
27 mai	Bir-Hakeim
19 août	Expédition de Dieppe
8 novembre	Débarquement allié en Afrique du Nord
2 février 1943	Capitulation des Allemands à Stalingrad
2 mars	Formation des M.U.R.
7 mai	Entrée des alliés à Bizerte
27 mai	1 ^{ère} réunion du Conseil National de la résistance
3 juin	Constitution à Alger du Comité français de la Libération Nationale
4 juin	Arrestation de J. MOULIN
3 septembre	Armistice avec l'Italie
3 septembre	Délivrance de la Corse
6 juin 1944	Débarquement en Normandie
10 juin	Massacre d'Oradour-sur-Glane
15 août	Débarquement en Provence
24 août	Libération de Paris
9 septembre	Constitution du Gouvernement Provisoire

⁵⁷⁸ *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n° 3, mai 1948, p. 7, Arch. nat., 72 AJ 27.

Annexe 5 : Liste des réseaux à interroger (janvier 1948)⁵⁷⁹

Liste des réseaux et mouvements sur lesquels la C.H.O.L.F. possède pas ou peu de documents.

RÉSEAUX RENSEIGNEMENTS.

ANDALOUSIE	BERTRAND
COTY R.P.S.	BERTAUX
DARIUS	BERYL CARL[]IGT
PIRATERIE avec :	CLAUDE [R]IVES
(AZUR	ELEC[TRE] [BOU]LEAU
(BRICK	GLORIA S.[]. II
(CORVETTE	HO HO
(HUNTER	JADE A[]ICOL
(JONQUE	JACQUES AVEC BROWN ET S.G.L.L.
SAINT JACQUES	JOVE
AJ AJ	JULIETTE
MATHILDA	SAMSON
N.N.B.	SUSSEX
ORIENT	ROBERT GUY
P.S.V.	ROY
A.F.R.	RITZ CROCUS
TURQUOISE-JEZEQUEL	RISACK ROSSI
ALIBI	ARC-EN-CIEL
A[M]ARANTE	[WINNI]
A[F]AK	

RÉSEAU « ACTION »

ACTION R1	ACTION A
R2	B
R3	C
R4	D
R5	[]
R6	P
	Plan tortue

⁵⁷⁹ *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n° 1, janvier 1948, p. 5, Arch. nat., 72 AJ 27.

RÉSEAUX « ÉVASION »

MOUVEMENTS

BRANDY

COMBAT OUTRE-MER

PERNOD

FRANCE AU COMBAT ZONE NORD

[PAT]-O-LEARY AVEC FRANÇ[OI]SE

LES TROIS [CLEFS]

UNE ÉQUIPE DE FRANCS-TIREURS YO YO

UNE ÉQUIPE DE POMPIERS

Nous serons obligés à tous nos correspondants des renseignements qu'ils pourront nous fournir sur ces mouvements et réseaux.

Annexe 6 : Questionnaire à adresser au maire par la CHOLF (novembre 1948)⁵⁸⁰

Ce questionnaire est rédigé de telle sorte que les réponses puissent être inscrites directement sur le document.

Enquête sur l'histoire de l'Occupation et de la Libération dans le département : (1) 1940-1945

----- Questionnaire adressé à M. le maire de : (2)

N.-B. : Les renseignements fournis par ce questionnaire sont exclusivement destinés à des fins historiques . Ils restent donc strictement confidentiels. Les réponses seront conservées aux Archives départementales au même titre que tous les documents [publics] ou privés et ne pourront être communiqués éventuellement à des chercheurs qu'après l'expiration du délai légal minimum de cinquante ans.

Il est probable qu'il ne vous sera pas possible de répondre seul à toutes les questions. Faites-vous aider par tous ceux qui sont susceptibles de vous renseigner : adjoints, secrétaires de mairies (pour tous les renseignements statistiques), et personnes capables de vous donner des informations utiles.

I_ GUERRE 1939-1945 – OCCUPATION DE LA [COMMUNE] EN 1940

1° - Combien d'hommes de la commune ont été tués ou blessés de septembre 1939 jusqu'à l'armistice ?

2° - Combien y a-t-il eu de prisonniers ?

3° - Sur ce dernier chiffre, combien d'hommes sont rentrés entre 1940 et 1945 ?

4° - Combien de prisonniers de guerre sont revenus après la capitulation de l'Allemagne ?

⁵⁸⁰ *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n° 5, novembre 1948, p. 11-17, Arch. nat., 72 AJ 27.

5° - Y a-t-il des prisonniers de guerre qui sont morts en captivité ? Combien ?

6° - Y a-t-il des prisonniers de guerre qui ne sont pas rentrés ?

7° - La commune a-t-elle subi des bombardements avant l'occupation par les Allemands ? (Dégâts – victimes civiles).

8° - S'est-on battu sur le territoire de la commune au moment de l'invasion (juin 1940)]?[Préciser si possible les éléments en présence, les dégâts causés, le chiffre des militaires et des civils tués ou blessés durant ces combats ?

9° - À quelle date la commune a-t-elle été occupée en juin 1940 ?

II_ L'OCCUPATION

10° - Les Allemands ont-ils séjourné plusieurs fois dans votre commune ? Indiquez, si possible les dates de leurs séjours ou passages ?

11° - Ont-ils commis, au cours de l'Occupation des dégradations et des dégâts :

- a) – à des bâtiments publics.
- b) – à des propriétés privées.

12° - Ont-ils saisi des otages, exercé des sévices et des violences, surtout à la fin de l'Occupation ?

13° - Combien d'hommes et de jeunes gens de la commune ont-ils été requis par le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) ?

14° - Combien y en a-t-il qui sont partis en Allemagne ?

15° - Sont-ils tous revenus ?

16° - Parmi les hommes ou les jeunes gens requis, plusieurs ont-ils pu se dissimuler dans des fermes, ou ailleurs et "prendre le maquis" ? – Combien ?

17° - Avez-vous eu connaissance que des hommes et des jeunes gens requis par le S.T.O., étrangers à la commune, ont pu s'y dissimuler et s'y cacher jusqu'à la libération ?
Pouvez-vous indiquer, même approximativement d'où ils venaient ?

18° - Ces hommes et ces jeunes gens, aidés de ceux de votre commune, ont-ils fait partie du maquis, sont-ils entrés dans les F.F.I. ?

19° - Y a-t-il eu des hommes ou des jeunes gens de votre commune fusillés par les Allemands ?

III_ FAITS DE GUERRE DE 1940-1945

20° - Le territoire de votre commune a-t-il été bombardé par les alliés de 1940-1945 ?

21° - À quelles dates ?

22° - Quel objectif visaient-ils ?

23° - Cet objectif a-t-il été atteint ?

24° - Des dégâts ont-ils été commis par les bombardements alliés ?

25° - Y a-t-il eu des maisons détruites ?

26° - Y a-t-il eu des victimes ? – Combien ?

27° - Des atterrissages forcés d'avions alliés ont-ils eu lieu sur le territoire de la commune ?

28° - Les aviateurs sont-ils parvenus à s'échapper ?

29° - Dans quelles conditions s'est opérée la Libération de votre commune ?

Y a-t-il eu résistance de la part des Allemands ? Résumer brièvement les engagements qui se sont déroulés.

30° - Les Allemands, avant de s'en aller, ont-ils incendiés des maisons, détruits des ponts, voies ferrées ?

IV_ LA RÉSISTANCE⁵⁸¹

31° - Certaines personnes de votre commune ont-elles, de façon effective, participé à des mouvements ou à des actions de résistance ?

32° - Pouvez-vous (avec leur autorisation) nous donner leurs noms ?

33° - À quel groupement ou à quel réseau appartenaient-elles ?

⁵⁸¹ Cette rubrique a fait l'objet d'une correction par la suite : « à noter l'oubli, dans le questionnaire rédigé à l'intention des maires, d'une rubrique concernant, parmi les faits de résistance, "l'aide apportée aux persécutés raciaux ». Peut-être, dans certains départements sera-t-il encore possible de l'ajouter au questionnaire ? », *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n° 8, mai 1949, p. 4, Arch. nat., 72 AJ 27.

34° - Des personnes de votre commune ont-elles été arrêtées par la police allemande (ou française), jugées et déportées en Allemagne pour fait de résistance ?

35° - Savez-vous en quel camp elles ont été envoyées ?

36° - Sont-elles revenues ?

37° - Indiquez les personnes de votre commune qui sont mortes en déportation ?

38° - Existait-il dans votre commune un maquis ou des groupes de F.F.I. ?

39° - Quels en étaient les chefs ?

40° - Des actes de sabotage contre les Allemands ont-ils été exécutés dans votre commune ?

41° - Lesquels ?

42° - Y a-t-il eu dans votre commune des parachutages ? D'armes ou d'hommes ? Des avions s'y sont-ils posés clandestinement ?

43° - Comment s'est manifestée d'une façon générale dans votre commune la résistance aux Allemands et aux lois d'oppression ?

44° - Certaines personnes de votre commune ont-elles été décorées pour faits de guerre ou de résistance ?

45° - Comment s'est effectué le contact avec les Américains ou avec les troupes françaises ?

46° - Racontez tout fait digne d'une relation, dont vous avez été témoin, qui ne figure pas dans le questionnaire.

47° - Indiquez ici en résumé le nombre total des victimes de la guerre dans votre commune :

- a)** par faits de guerre.
- b)** prisonniers de guerre morts en Allemagne.
- c)** déportés de la résistance fusillés par les Allemands, déportés du travail morts en Allemagne.

Total : _____

Veuillez adresser les réponses à ce questionnaire à M. le correspondant de la Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France.

(1) Ce questionnaire s'inspire pour la plus grande partie de celui rédigé par M. LEVRON dans le Maine-et-Loire.

(2) Il est bon généralement que ce questionnaire soit inscrit au Recueil des Actes administratifs, ou ronéotypé et envoyé par les soins de la préfecture, avec une note du préfet. Il faut l'adapter aux conditions locales (ligne de démarcation, débarquement, filières à travers la frontière, etc.)

Annexe 7 : Plan d'enquête et de questionnaire pour les mouvements de Résistance par la CHOLF⁵⁸²

I. Archives

Le mouvement possède-t-il des archives propres antérieures à la fin de la Libération ? Quel en est le volume approximatif ?

- A.** Ces archives sont-elles classées ? Sinon, peut-on en faire opérer d'urgence le classement ? Peut-on communiquer à la Commission un inventaire sommaire ou numérique de ces dossiers classés, en indiquant, si possible, les dates auxquelles ils se rapportent ?
- B.** Indiquer la localisation actuelle de ces archives. Prévoir en cas de déménagement ou de dissolution du mouvement, leur conservation éventuelle, et tenir la Commission au courant des déplacements qui pourraient se produire.
- C.** Dans quelle mesure ces archives pourraient être communiquées à la Commission, qui pourrait les faire reproduire par microphotographie et en garder la reproduction ?
- D.** Les dirigeants et militants du mouvement possèdent-ils des archives personnelles relatives à la vie du mouvement ou à leur action personnelle dans la Résistance ou lors de la Libération ? Nature de ces archives : collections de tracts et journaux clandestins ; coupures de presse ; dossiers de circulaires, ordres et instructions émanés du mouvement ; correspondance, messages et ordres adressés au militant ; surtout carnets de notes personnelles, de souvenirs, d'adresses, ou agendas. Les possesseurs de ces documents en permettraient-ils l'examen, seraient-ils prêts à les confier à la Commission et à permettre leur reproduction, comme (C) ci-dessus ?
- E.** Le mouvement ou les militants possèdent-ils des films d'amateurs (courts métrages, pris notamment lors des combats de la libération), ou des collections de photographies, dont la Commission pourrait assurer la reproduction et la conservation ?

⁵⁸² Sans date, Arch. nat., 72 AJ 26.

N.-B. : À titre d'exemple, le M.L.N. a fait classer ses archives centrales par M. Bouteiller, archiviste paléographe, et en a communiqué l'inventaire sommaire à la Commission.

II. Origine du mouvement ou entrée du militant dans le mouvement

1. Pour les créateurs des groupes de Résistance :

- A.** Quels étaient avant-guerre vos activités ou opinions dans l'ordre politique, syndical, confessionnel et professionnel ? (Ces questions ont pour unique but de recherche d'une façon générale et statistique l'origine politique et sociale des militants de la Résistance).
- B.** Quelles ont été vos réactions personnelles à l'égard des événements de mai 1940 et avant que vous fassiez partie d'un groupe de résistance ? Qu'avez-vous pensé, sur le moment, de l'invasion, de la demande d'armistice, de l'appel du général de Gaulle, des premiers actes du gouvernement de Vichy, etc. ?
- C.** À la suite de quels événements politiques, militaires ou personnels avez-vous eu l'idée de former un groupe de résistance ou avez-vous pris part à sa formation ?
- D.** À l'origine, comment conceviez-vous l'action de la résistance, et sous quelle forme l'avez-vous organisée ? Action extérieure (renseignements groupes francs ; aide aux prisonniers ou évadés), ou bien propagande (presse clandestine ; reconstitution de groupes politiques, confessionnels ou syndicaux interdits par Vichy) ?

2. Pour les militants qui se sont agrégés à un groupe formé :

Outre les questions A, B, C, D ci-dessus.

- A.** Comment vous y êtes-vous pris pour découvrir un membre de la résistance organisée et vous faire affilier ? Vos liaisons antérieures vous ont-elles guidé ? Est-ce le hasard qui vous a servi ?
- B.** Ou bien est-ce un membre de la Résistance qui vous a sollicité ? Quand et comment avez-vous été enrôlé ? Par vos liaisons antérieures ou par l'expression de vos dispositions personnelles vous étiez-vous signalé à l'attention des groupes de résistance ?

III. Recrutement du mouvement

- A.** Par quels procédés avez-vous recruté autour de vous les bonnes volontés ? Par des conversations avec les personnes dont l'orientation vous était déjà connue ? En faisant toucher par des personnes sûres les bonnes volontés qui vous étaient signalées ? Nature et importance relative de ces [contacts].
- B.** Par quels procédés avez-vous éveillé d'autres bonnes volontés ? Par des conversations de proche en proche ? Par la presse clandestine ?
- C.** Dans quels milieux avez-vous pratiqué votre recrutement ? Groupes politiques ? Groupes confessionnels ? Groupes professionnels ? Milieux familiaux ou sociaux ? Apport fourni par chacun de ces groupes.

Pouvez-vous donner une liste (en taisant les noms et adresses, si vous le jugez bon), de vos adhérents, en indiquant 1. La date de leur entrée dans le groupe ; 2. Leur origine sociale, professionnelle, politique, religieuse ; 3. En ajoutant, si possible, de quelles écoles ils avaient été les élèves, et quel quartier de Paris, quelle ville ou quelle région rurale ils habitaient ?

IV. Organisation du mouvement

- A.** Où avez-vous trouvé le modèle de l'organisation de votre mouvement ? Est-ce la connaissance que vous aviez de partis ou de sociétés secrètes à travers l'histoire et dans le présent ? Est-ce la connaissance et l'expérience des organismes militaires (2^{ème} Bureau)]?[Est-ce le milieu où vos adhérents se trouvaient ?
- B.** Quelles sont les étapes et les grandes lignes de l'organisation interne du mouvement ?
- a.** La direction, Comité directeur, son personnel au cours des différentes périodes de l'activité ; ses moyens d'action (lieux et modes de réunion, comptes rendus de ses décisions, souvenirs personnels sur ses délibérations).
 - b.** Le secrétariat : personnel, moyens de travail et de localisation.
 - c.** Les différents services, leur personnel directeur (liaisons, renseignements, équipes de sabotage, de convoyage, groupes francs, sections dans les administrations publiques et les forces de maintien de l'ordre, etc...) Voir VI.
 - d.** Les régions travaillées : zone occupée, zone non occupée, zone interdite du Nord, zone côtières, etc... Moyens employés pour communiquer d'une zone

à l'autre. Toutes les indications fournies devront porter avec le plus de précision possible la localisation géographique de l'action.

V. La répression policière

À partir de quel moment votre groupe a-t-il eu à compter avec la répression policière de Vichy ou des Allemands ?

Quelles sont les dates des principaux "coups durs" que vous avez eu à subir ?

À quoi en attribuez-vous l'origine ? À l'imprudence et au bavardage de vos membres ? À la dénonciation d'un tiers ? Aux aveux d'un militant arrêté ? À une trahison ? (Vous pouvez taire les noms, si vous l'estimez nécessaire).

Quels ont été les résultats ? Arrestations de militants individuelles ? Ou coup de filet plus larges ? Perquisitions, saisies de documents ou de matériel (armes, explosifs, matériel d'imprimerie, etc)].[Quel fut le sort des militants arrêtés ? Interrogatoires, tortures, évasions et libérations ; déportation, exécutions.

Quels furent vos moyens de défenses ? Modification d'état civil des membres : suspension ou modification de leur activité, déplacements et changements de domicile, déplacement d'activité d'un secteur à l'autre.

VI. L'action du mouvement avant les combats de libération

A. Les phases de cette action. Quelles sont les grandes périodes de l'action du mouvement ? Ses changements ou extensions d'activité sont-elles imputables à des faits d'ordre intérieur (répression policière : fusion avec d'autres mouvements), ou à des faits politiques extérieurs ? En ce cas, distinguer les phases suivantes :

1. De l'armistice à Montoire ou à la crise de décembre 1940.
2. De décembre 1940 à juin 1941 (agression allemande en Russie).
3. De juin 1941 à novembre 1942 (débarquement en Algérie).
4. De novembre 1942 à mars 1943 (institution du S.T.O.).
5. De mars 1943 à juin 1943 (mise en place du C.N.R.).
6. De juin 1943 à juin 1944 (débarquement en Normandie).
7. De juin 1944 à la libération.

B. Les modalités de cette action. Dans les cadres chronologiques ci-dessus et suivant les divisions géographiques de votre action, étudier l'activité du mouvement sur les points suivants :

1. Propagande : publications clandestines par tracts, journaux-brochures (rédaction, impression, transport, diffusion).
2. Renseignements : [Organisation et méthodes du réseau de renseignements ; transmission soit aux autorités militaires (2^e Bureau, lequel ?) soit aux alliés (I.S.⁵⁸³), etc.
3. Liaisons à l'intérieur du mouvement ou avec l'extérieur : courrier, cyclistes, boîtes aux lettres, messages, radio.
4. Aide aux prisonniers évadés, aux militaires alliés (parachutistes), aux Juifs, passage de la zone interdite, de la ligne de démarcation, de la frontière ; départs pour l'Angleterre et l'Algérie, par mer et par avion.
5. Aide aux réfractaires et débuts de l'organisation du maquis.
6. Sabotage larvé dans les usines et action ouvrière.
7. Groupes francs et action "terroriste" : sabotage par dynamite ou autres moyens dans les usines, voies ferrées, lignes de force, téléphone, etc.
8. Action contre les personnes : soldats ou policiers allemands ; enlèvement et suppression des traîtres : enquêtes, arrestations, tribunaux de la résistance, exécutions, actions isolées et organisées.
9. Action dans les administrations publiques (NAP) et les forces du maintien de l'ordre. Services faux-papiers et cartes de ravitaillement.
10. Organisation des forces militaires : recrutement par les maquis ; commandement ; ravitaillement ; armement et parachutage d'armes.
11. Œuvres sociales et aides aux familles des déportés, prisonniers et fusillés.
12. Liaisons avec les prisonniers et déportés.
13. Organisation financière et budget. Cotisations, souscriptions, fonds venus d'Alger ou de Londres, récupérations sur les collaborateurs, ou trafiquants du marché noir. Utilisation des fonds.

VII. Contacts avec les autres mouvements

À quel moment et comment êtes-vous entrés en contact avec d'autres mouvements ou groupe de résistance ?

Y a-t-il eu fusion de votre mouvement avec d'autres ? Circonstances et modalités de cette fusion.

⁵⁸³ I.S. fait référence au Secret Intelligence Service, les services de renseignements anglais, aussi appelé MI6.

Y a-t-il eu collaboration dans des domaines limités, ou pour des occupations isolées ? Modalités de cette collaboration ?

Votre mouvement a-t-il été sollicité pour la formation du C.N.R. ? Comment se sont établis les contacts ? Comment avez-vous pris part à la naissance ou aux travaux du C.N.R. ?

Une fois le C.N.R. formé, comment avez-vous reçu ses instructions et collaboré à ses travaux ?

Comment et quand avez-vous pris part à la formation et aux travaux des Comités de Libération (C.D.L., C.P.L., C.L.L.) ?

Comment vos formations militaires ou para-militaires ont-elles été intégrées dans les F.F.I. ?

Notes importantes :

1. Avez-vous reçu des questionnaires du Service Historique de l'Armée ou du COMAC ou de tout autre organisme sur l'histoire de votre mouvement ?

2. Le présent questionnaire ne doit pas être communiqué à tous les militants. Il doit servir de plan de travail pour vos enquêteurs ou pour les nôtres⁵⁸⁴.

⁵⁸⁴ Le C.N.R. a mis en place sa propre collecte de témoignages comme l'atteste cette note.

Annexe 8 : Questionnaire pouvant servir de schéma à un entretien avec un agent de réseau (mars 1948)⁵⁸⁵

[1/] [Le réseau] a-t-il changé de nom? – Si oui quels ont été les noms [successifs]?[; à quel moment et dans quelles conditions le nom actuel [a-t-il] été adopté (à la suite de la disparition d'un autre réseau ; d'un [éclatement] en sous-réseaux, de menaces persistances, ou simplement à des fins d'homologation, etc...)

[2/] À quel moment, à la suite de quelles rencontres, sous quelles influences, l'agent est-il entré au réseau. A-t-il prêté serment ? Reçu un numéro matricule ? Avait-il déjà appartenu au [2^e] Bureau, milité dans l'action résistante ? Connaissait-il les gens avec qui il travaillait (noms exacts, nationalité, appartenance politique, etc...)

[3/] Activité de l'agent – Son champ d'action géographique, son secteur [d'activité], ses camarades de lutte. Les principaux faits auxquels il a participé. A-t-il été envoyé [à] Londres ? ; Y a-t-il suivi des cours ? A-t-il été parachuté ? Combien de fois ? Avec quelles missions précises ? Était-il permanent ou bénévole ? Comment s'effectuaient les liaisons ?

(Prendre garde aux changements de pseudonymes)

[4/] [L'origine] du réseau :

a/ créé par des résistants métropolitains ; quel mouvement ? À quel moment ? ; A-t-il été reconnu par Londres ? Quand ?

b/ créé par des agents du 2^e Bureau. Comment étaient établies les relations avec leurs chefs hiérarchiques ? Liaisons avec les résistants ?

c/ créé par un agent venu de Londres ; dépendait-il du B.C.R.A., ou du [Far] Office (réseau Buckmaster), ou des réseaux polonais, belge, tchèque... ?

d/ créé par le 2^e Bureau giraudiste d'Afrique du Nord ou par les Américains.

Préciser les dates autant que possible ; suivre avec rigueur les affiliations, beaucoup de réseaux étant des filiales d'organismes plus importants, ou prenant la place d'organismes exterminés.

⁵⁸⁵ *Bulletin intérieur* de la CHOLF, n° 2, mars 1948, p. 8-9, Arch. nat., 72 AJ 27

[5/1] L'activité du réseau : réseau d'évasion, de renseignements, ou d'action. [Essayer] de [reconstituer] la trame du réseau : son P.C. avec ses sièges [successifs], [ses] responsables régionaux, ses boîtes à lettres, ses agents de liaison, etc...

Comment étaient assurées les liaisons : par radio, par mer, par agent, par air...
Emplacements des postes de radio, noms des radios.

[6/1] Les principales opérations effectuées : renseignements intéressants recueillis, parachutages, sabotages, accueil et départ d'agents, évasion de parachutistes alliés ; les coups durs (trahison, poursuite par la Gestapo, etc...)

(Obtenir pour chaque fait un récit aussi précis que possible).

7/ Les moyens matériels du réseau : nombre de permanents P² et de bénévoles P¹ avec les noms et les adresses actuelles des principaux. Indiquer si le recrutement s'est opéré de préférence dans des milieux sociaux et professionnels déterminés.

Moyens financiers si possible.

Les pertes subies (fusillés, déportés, tués en combat).

Le réseau a-t-il été homologué. Date ? Nom du liquidateur et adresse actuelle. Un compte rendu a-t-il été rédigé déjà ? à l'intention de quel organisme ? (Amicale des réseaux, F.F.C.I., etc...)

On s'attachera tout particulièrement à retrouver l'activité de réseaux disparus en cours d'action, avant même parfois d'être bien connus de Londres.

N.-B. : Ce questionnaire n'est nullement limitatif. Nous nous sommes bornés à quelques points importants.

**Annexe 9 : État numérique des témoignages recueillis par la
Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la
France sur les différents mouvements et réseaux de Résistance
(juin 1950)⁵⁸⁶**

I° - MOUVEMENTS : 425

O.C.M	50
Libé-Nord	55
Franc-Tireur	22
Libération	40
Combat	60
Front National	84 dont 70 pour la résistance intellectuelle
Résistance	22
Défense de la France	30
Ceux de la Résistance	12
Ceux de la Libération	20
Résistance Fer	25
Résistance P.T.T.	5 seulement

II° - Autres Mouvements et Services : 300 environ

Nap – Patriam recuperare – Groupe Lorraine – CAD – M.L.N. – Honneur de la Police – C.G.T. – C.N.R. – Protection des Étrangers – AID – Volontaires de la Liberté – Service de Protection des Juifs – Délégation Générale – CGE – Service santé Résistance – Jeunes Chrétiens Combattants – Bataillons de la Mort – France-Liberté – Armée des Volontaires – Musée de l'Homme – Vengeance – M.N.P.G.D. – Police et Patrie – Comité National des Écrivains – République Liberté Fraternité – Police et Patrie – France continue – Voix du Nord – C.D.L. – M.U.R. – Groupe Heurteaux – Union Femmes Françaises – Valmy – Groupe Gambetta – France toujours – Témoignage Chrétien – Les Fils de France – l'Heure H – Résistance Étrangère – Négriers – Maintenir – Libérer Fédérer – France d'abord – Voix du Nord –

⁵⁸⁶ Joint au compte rendu de réunion de la sous-commission de la CHOLF, 31 mars 1950, p. 4-5, Arch. nat., 72 AJ 26.

Table des annexes

Annexe 1 : Organigramme du CH2GM	132
Annexe 2 : Liste des correspondant·e·s et leurs collaborateurs de la CHOLF et du CH2GM (1947-1979).....	133
Annexe 3 : Étude sur le maquis par la CHOLF (novembre 1949)	164
Annexe 4 : « Petite chronologie » de la guerre par la CHOLF (mai 1948)	165
Annexe 5 : Liste des réseaux à interroger (janvier 1948).....	166
Annexe 6 : Questionnaire à adresser au maire par la CHOLF (novembre 1948)	168
Annexe 7 : Plan d'enquête et de questionnaire pour les mouvements de Résistance par la CHOLF	174
Annexe 8 : Questionnaire pouvant servir de schéma à un entretien avec un agent de réseau (mars 1948)	180
Annexe 9 : État numérique des témoignages recueillis par la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France sur les différents mouvements et réseaux de Résistance (juin 1950)	182

Table des tableaux

Tableau 1 : « Corpus de règles de l'histoire orale à la française », Florence Descamps	38
<i>Tableau 2 : Nombre de correspondant·e·s mentionné·e·s comme déporté·e·s ou proches de déporté·e·s, résistant·e·s ou prisonniers de guerre, de 1947 à 1979</i>	81
Tableau 3 : Conformité des comités au « corpus de règles de l'histoire orale à la française », Florence Descamps.....	121

Table des graphiques

<i>Graphique 1 : Catégories socio-professionnelles des correspondant·e·s, entre 1947 et 1979, établies d'après l'annexe 2.</i>	<i>78</i>
<i>Graphique 2 : Statistiques générées des correspondant·e·s, de 1947 à 1979</i>	<i>79</i>
<i>Graphique 3 : Nombre de témoignages parmi les typologies d'articles pour les 5 départements, entre 1946 et 1964</i>	<i>90</i>
<i>Graphique 4 : Nombre d'entretiens par année pour les 5 départements, d'après les témoignages collectés, entre 1946 et 1964</i>	<i>91</i>
<i>Graphique 5 : Témoignages, résultant d'un ou plusieurs entretiens, datés et possédant le nom de l'enquêteur·ice pour les 5 départements, entre 1946 et 1964</i>	<i>98</i>
<i>Graphique 6 : Répartition en nombre des archivistes correspondant·e·s par statuts et par genre, entre 1947 et 1979</i>	<i>106</i>
<i>Graphique 7 : Mentions de correspondant·e·s et archivistes correspondant·e·s par année</i>	<i>110</i>

Table des matières

SOMMAIRE	5
TABLE DES SIGLES	6
INTRODUCTION	9
LE DÉVELOPPEMENT DES TÉMOIGNAGES À VISÉE HISTORIQUE ET PATRIMONIALE : ENJEUX ARCHIVISTIQUES ET MÉMORIELS	15
1. L’histoire proche et le témoignage, nécessités du siècle des guerres mondiales	17
1.1. Un tournant historiographique majeur	17
1.2. De la tradition orale à l’histoire orale	20
1.3. Les résistant·e·s écrivent leur histoire	23
2. Le témoignage devient archives orales	27
2.1. L’effervescence des archives orales	27
2.2. Les sources orales au prisme des enjeux archivistiques contemporains	31
2.3. Archives orales françaises d’aujourd’hui, archives normées	35
3. Archives orales et mémoire(s)	40
3.1. De l’histoire à l’ « obsession mémorielle »	40
3.2. Les archives orales, aux prémices d’une nouvelle histoire	44
3.3. Le témoignage, source première des mémoires individuelles et collectives	48
BIBLIOGRAPHIE	55
1. Archivistique	55
1.1. Archives orales	55
1.2. Archives et identité	57
1.3. Instruments d’orientation	57
1.4. Approche archivistique des fonds des comités	58
2. Écriture de l’histoire	58
2.1. Les organes ministériels d’histoire de la Seconde guerre mondiale	58
2.2. Histoire de la Résistance	58
2.2.1. Ouvrages généraux	58
2.2.2. Ouvrages issus de témoignages, ou constituant un témoignage	60
2.3. Épistémologie, mémoire et histoire	60
2.4. Méthodes d’enquête	63
ÉTAT DES SOURCES	65
1. Archives nationales	65
1.1. Commission d’histoire de l’Occupation et de la Libération de la CHOLF	65
1.2. Comité d’histoire de la Seconde guerre mondiale	65
1.3. Annick Besnard	67
2. IHTP	67
3. Sources imprimées	67
LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS D’HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, FONDATEURS DES ARCHIVES ORALES FRANÇAISES OU SIMPLES PIONNIERS ?	69
1. L’ « archivalisation » des témoignages de la Résistance	72
1.1. De l’enjeu de collecte à l’enjeu de recherche	72
1.2. Enquête à Paris, enquête en province	77
1.3. La collecte d’archives orales : de la mise en œuvre aux débats	83
2. De la théorie à la pratique : l’application de la méthode	88
2.1. Des typologies diversifiées	88
2.2. Créer les archives : méthodologie(s)	93

2.3. La coordination nationale : une collecte unifiée ?	100
3. Les comités et leurs collaborateurs, pionniers de l' « histoire orale à la française » ?	104
3.1. Les Archives au cœur du processus de collecte	104
3.2. Les « égo-archives » et l'enjeu mémoriel	111
3.3. Les archives orales françaises, héritières des comités ?	116
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	127
ANNEXES	131
TABLE DES ANNEXES	183
TABLE DES TABLEAUX.....	184
TABLE DES GRAPHIQUES	185
TABLE DES MATIÈRES.....	186

RÉSUMÉ

Le XX^e siècle est marqué par deux conflits mondiaux qui entraînent la perte de la croyance dans le mythe du progrès. Se développent en parallèle l'histoire des représentations et l'histoire du temps présent. L'histoire s'intéresse désormais aux mentalités, aux populations auparavant peu étudiées, ainsi qu'aux événements peu documentés, dans une temporalité plus courte vis-à-vis du fait étudié. Dès lors, l'archivistique connaît également des changements, avec l'apparition des archives orales et la collecte de témoignages. La parole des témoins devient source historique, au même titre que les sources écrites. Une attention particulière est désormais accordée aux mémoires, collective et individuelle, et les témoignages sont de plus en plus collectés à des fins patrimoniales. Ils concernent les populations victimes de traumatismes collectifs, de génocides, ou des populations dont les traces écrites sont insuffisantes, mais aussi des événements particuliers, ou bien encore les entreprises. Le mouvement de la Résistance, entre autres, a fait l'objet de nombreuses collectes de documents et témoignages, dès la fin de la Seconde guerre mondiale, jusqu'à aujourd'hui.

Comment, dès lors, les archives orales servent-elles l'histoire récente ? Quels sont les objectifs à l'origine de la collecte de témoignages, ses usages et ses enjeux mémoriels ?

Afin de répondre à ces interrogations, nous nous intéressons aux comités mis en place de manière pionnière, dès 1944 et jusqu'en 1980, pour collecter les témoignages des résistants et résistantes. L'étude consiste à comprendre, en plus de leurs objectifs, la mise en place progressive d'une méthode de collecte de témoignages, à des fins patrimoniales. Il s'agit d'une véritable entreprise, engagée dans l'urgence, avec dès le départ une dimension mémorielle, fondée sur une organisation se voulant la plus rationnelle et efficace possible, malgré les difficultés inhérentes au caractère inédit de cette collecte, dont le fait de donner un caractère scientifique aux témoignages malgré les nombreuses critiques émises à leur encontre. Notre but est également d'observer en quoi la méthode des comités correspond à celle des archives orales et à celle utilisée aujourd'hui pour la réalisation d'entretiens.

mots-clés : témoignage, archives orales, histoire du temps présent, histoire des représentations, CHOLF, Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale, Résistance.

ABSTRACT

Memory studies and the history of the present time have emerged during the twentieth century affected by two world wars, which have led to the loss of the belief in progress. History is now interested in conceptions, mentalities, populations which were not truly considered before, and events are historically analyzed faster than they used to be. Therefore, archival science has known many changes, with the arrival of oral archives in France, and the collecting policy on witness statements. Witnesses' words have become historical sources, as important as written sources. Individual and collective memories have raised attention, and witness statements are more and more collected for patrimonial interests. These statements concern populations who have lived through traumatic events, as well as populations or historical facts whose written sources are insufficient, but also companies. The Resistance movement has known many witness statements collections, from the end of the war until today.

Thus, how are oral archives used for the history of the present time? What are the aims that originated the collecting policy on witness statements, and what are its uses and remembrance issues?

We try to answer these questions by studying the example of the French committees, which collected Resistance witness statements, from 1944 to 1980, in a way unseen before. We want to understand, besides their objectives, how they achieved to build a collecting policy for patrimonial interests. It was a real emergency initiative, directly marked by remembrance issues and the desire to be as rational and efficient as possible, despite difficulties due to criticisms against witness statements at that time. We also analyze how this method can be compared to the one used for oral archives and interviews today.

keywords : witness statement, oral history, oral archives, history of the present time, memory studies, CHOLF, Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale, French Resistance.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée Agnès Arendo,
déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiante le 26/05/2021

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et
joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex



